
Analyse économique du système sportif fédéré québécois

Présentée à **SPORTSQUÉBEC**

Le 26 octobre 2010

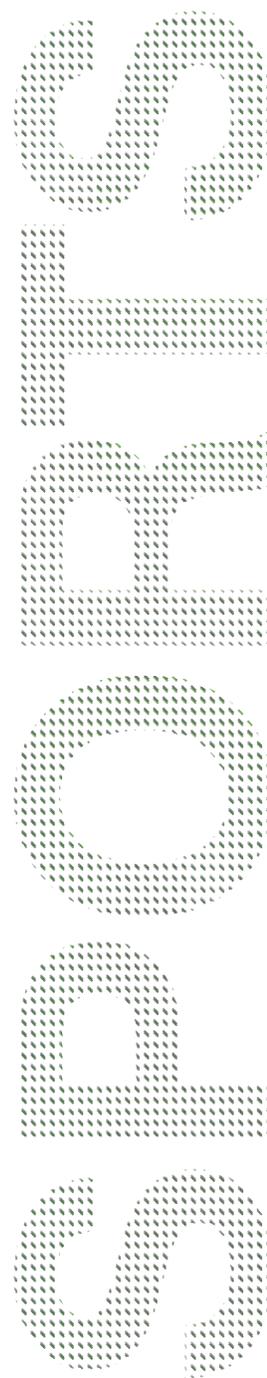


TABLE DES MATIÈRES

Section 1 Sommaire	9	Section 6 Valeur économique du SSFQ	49
Section 2 Contexte	13	6.1 Dépenses annuelles des sportifs fédérés	51
Section 3 État de la situation	17	6.2 Structure des revenus des organisations	53
3.1 Évolution du PSFSQ	19	6.2.1 Les fédérations sportives	53
3.1.1 Faits saillants	20	6.2.2 Les organisations connexes	59
3.1.2 Commentaires sur la méthodologie de l'évaluation de la DRSI	24	6.3 Structure des dépenses des organisations	62
3.1.3 Commentaires sur les conclusions de l'évaluation de la DRSI	27	6.4 L'importance du bénévolat	64
3.1.4 Conclusion	29	6.5 Comparaison avec le système culturel	65
Section 4 Portrait organisationnel du SSFQ	31	Section 7 Impact économique du SSFQ	69
4.1 La structure globale	33	7.1 En relation avec la santé	71
4.2 Financement du SSFQ	36	7.1.1 Prévalence et coût des maladies chroniques	71
4.3 Similitudes avec le système culturel	38	7.1.2 Le fardeau économique des maladies chroniques au Québec	73
Section 5 Portrait sociodémographique du SSFQ	41	7.1.3 Le fardeau économique de l'inactivité physique au Québec	75
5.1 Méthodologie	43	7.1.4 Volume d'activité physique du sport fédéré	77
5.2 Nombre total de participants	44	7.1.5 Valeur préventive du sport fédéré québécois pour la santé	82
5.2.1 Par âge	45	7.2 En relation avec la visibilité du Québec grâce aux fédérations sportives	87
5.2.2 Par région	46	7.2.1 Contexte	87
5.2.3 Par sphère	47	7.2.2 Méthodologie	87
5.2.4 Par type d'intervenants	48	7.2.3 Calcul de la visibilité	88
		7.2.4 Projections	90
		7.2.5 Constat	90

TABLE DES MATIÈRES

7.3 En relation avec le développement économique local	92	Annexe 1 Récapitulatif des faits saillants	I
7.3.1 La théorie de l'auto-développement	92	Annexe 2 Détail du portrait sociodémographique du SSFQ (2009)	IX
7.3.2 Les activités sportives comme opportunités de réseautage et d'expériences de mobilisation communautaire	93	Annexe 3 Méthodologie pour déterminer les coûts des sept maladies chroniques au Québec en 2009	XIX
7.3.3 Des exemples dans le système sportif fédéré québécois	93		
Section 8 Comparatif du SSFQ	99	Annexe 4 Détermination de la prévalence de l'inactivité physique	XXIII
8.1 Avec la Finlande	101	Annexe 5 Méthodologie pour déterminer les coûts de l'inactivité physique des sept maladies chroniques au Québec en 2009	XXIX
8.2 Avec la Colombie-Britannique	104		
8.3 Avec l'Australie	109	Annexe 6 Méthodologie pour déterminer le taux d'engagement des sportifs fédérés	XXXV
Section 9 Conclusion et recommandations	117	Annexe 7 Calculs de la dépense énergétique	XLI
9.1 Conclusion	119	Annexe 8 Méthodologie pour estimer la valeur préventive du sport fédéré québécois	XLVII
9.2 Recommandations	121	Annexe 9 Comité de validation	LI
9.2.1 Actualisation du processus d'évaluation des fédérations en fonction d'un équilibre de développement entre les quatre sphères	121	Annexe 10 Comité restreint	LV
9.2.2 Valorisation de la sphère récréation	121	Annexe 11 Personnel de DIOBRI Gestion Marketing ayant participé à la réalisation de l' <i>Analyse économique du système sportif fédéré québécois</i>	LIX
9.2.3 Mise au point de modèles permettant à SPORTSQUÉBEC d'obtenir des états financiers uniformisés et d'autres données pertinentes	122		
9.2.4 Documentation et promotion des meilleures pratiques de partenariat entre les fédérations et les autres acteurs responsables du développement du sport	123		
9.2.5 Source de financement complémentaire	123		

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Nombre de structures régionales et locales	34	Tableau 13 Sports avec une dépense énergétique élevée (8-10 MET)	78
Tableau 2 Implication financière de l'état québécois dans le développement sportif fédéré, par l'entremise du MELS	37	Tableau 14 Sports avec une dépense énergétique moyenne (5-7,9 MET)	79
Tableau 3 Dépenses des ménages québécois en loisirs sportifs, 2008	52	Tableau 15 Sports avec une dépense énergétique peu élevée (2-4,9 MET)	79
Tableau 4 Dépenses des ménages québécois en loisirs culturels, 2008	52	Tableau 16 Taux d'engagement des sportifs des quatre fédérations retenues pour l'analyse	80
Tableau 5 Structure de revenus, moyenne annuelle, période 2007-2009	54	Tableau 17 Dépenses énergétiques additionnelles pour les groupes de sportifs fédérés atteignant entre 50 et 99,9 % du seuil minimal requis de $10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$	81
Tableau 6 Recettes et dépenses de la Fédération de natation du Québec et d'organisations associées	58	Tableau 18 Dépenses énergétiques additionnelles pour les groupes de sportifs fédérés atteignant entre 0 et 49,9 % du seuil minimal requis de $10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$	81
Tableau 7 Revenus et dépenses de clubs sportifs divers	61	Tableau 19 Économie réalisée par les sportifs fédérés des sphères <i>compétition</i> et <i>excellence</i> au Québec	83
Tableau 8 Structure des dépenses, moyenne annuelle 2007-2009	63	Tableau 20 Économie réalisée par 50 % des sportifs fédérés de la sphère <i>récréation</i> au Québec	84
Tableau 9 Répartition des revenus de certains organismes culturels, Québec 2004	66	Tableau 21 Villes-hôtes des Jeux du Québec, par région administrative 1971-2012	94
Tableau 10 Proportion des coûts directs et indirects des principales maladies chroniques associées à l'inactivité physique au Canada en 2001	74	Tableau 22 L'organisation des Jeux du Québec, reflet et moteur du dynamisme régional	96
Tableau 11 Coûts directs et indirects des principales maladies chroniques associées à l'inactivité physique au Québec en 2009 et les coûts estimés attribuables à l'inactivité physique	77	Tableau 23 Proportion de la population francophone du Québec, de 12 ans et +, pratiquant une activité physique ou un sport	102.
Tableau 12 Sports avec une dépense énergétique très élevée (> 10 MET)	78		

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 24 Indices de la valeur nominale du PIB par habitant, de la productivité du travail et des variables du marché du travail, 2003. **105**

Tableau 25 Système sportif fédéré; comparaison entre la Colombie-Britannique et le Québec en 2009 **105**

Tableau 26 Comparaison des principales régions du Québec et de la Colombie-Britannique en fonction du niveau d'activité physique des adultes et des jeunes (12 à 19 ans) au Canada **108**

Tableau 27 Système sportif fédéré; comparaison entre l'Australie et le Québec en 2009 **112**

Tableau 28 Recommandations par le gouvernement australien **114**

Tableau 29 Nombre de membres (participants) par fédération **XI**

Tableau 30 Nombre de membres (participants) par groupe d'âge **XIII**

Tableau 31 Nombre de membres (participants) par sphère **XIV**

Tableau 32 Nombre d'intervenants par catégorie **XVI**

Tableau 33 Calcul des proportions de chacune des sept maladies chroniques associées à l'inactivité physique, pour les coûts directs et indirects, à partir des données de 2001 **XXI**

Tableau 34 Définition des niveaux d'activité physique de loisir, garçons et filles, 12 à 17 ans **XXVII**

Tableau 35 Variation pour quatre valeurs de puissance aérobie maximale (PAM), du nombre de MET associées à chacun des niveaux d'intensité utilisée dans le secteur *clinique* **XXVIII**

Tableau 36 Risques relatifs (RR) sommaires estimés pour l'inactivité physique au Canada **XXXII**

Tableau 37 Risques relatifs (RR) sommaires estimés et risques attribuables à la population (RAP %) pour l'inactivité physique au Canada **XXXIV**

Tableau 38 Coûts directs et indirects des principales maladies chroniques associées à l'inactivité physique au Québec en 2009 et les coûts estimés attribuables à l'inactivité physique **XXXIV**

Tableau 39 Dépense énergétique d'une séance typique de préparation physique **XXXVIII**

Tableau 40 Activités de la séance d'entraînement individuel ou de préparation physique **XLIV**

Tableau 41 Économie réalisée par les sportifs fédérés des sphères *compétition* et *excellence* au Québec **L**

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Évolution de l'enveloppe versée aux fédérations sportives (PSOR puis PSFSQ)	19
Figure 2 Système sportif québécois	33
Figure 3 Évolution du nombre total de participants de 1997 à 2009	44
Figure 4 Répartition par groupe d'âge, année 2009	45
Figure 5 Participants du SSFQ par région pour l'année 2006	46
Figure 6 Répartition par sphère, année 2009	47
Figure 7 Répartition par type d'intervenants, année 2009	48
Figure 8 Part des subventions (PSFSQ + PSDE + autres) dans revenus totaux des 20/21 principales fédérations et 26/46 autres	55
Figure 9 Variation de la part des subventions dans les revenus totaux entre 1999 et 2009, données disponibles pour 23 fédérations	55
Figure 10 Résumé de la valeur et des impacts économiques du système sportif fédéré québécois	121

LISTE DES ACRONYMES

ARS Association régionale du sport

ARSE Association régionale du sport étudiant

AQLM Association québécoise
du loisir municipal

CER Centres d'excellence régionaux

CNMM Centre national multisport-Montréal

CRÉ Conférence régionale des élus

DSAP Direction du sport et de l'activité physique

DRSI Direction de la recherche,
des statistiques et de l'information

FAEQ Fondation de l'athlète d'excellence
du Québec

FQSE Fédération québécoise du sport étudiant

INS Institut national des sports

MAMR Ministère des Affaires municipales
et des Régions

MCCCF Ministère de la Culture, des
Communications et de la Condition féminine

MDLTA Modèle de développement
à long terme de l'athlète

MELS Ministère de l'Éducation,
du Loisir et du Sport

PDPS Plan de développement
de la pratique sportive

PMB Print Measurement Bureau

PNCE Programme national de certification
des entraîneurs

PRF Programme de reconnaissance
des fédérations

PSDE Programme de soutien
au développement de l'excellence

PSES Programme de soutien
aux événements spéciaux

PSFSQ Programme de soutien
aux fédérations sportives québécoises

PSOR Programme de soutien
aux opérations régulières

RLQ Regroupement Loisir Québec

SCE Soutien aux centres d'entraînement

SLS Secrétariat au loisir et au sport

SQ *SPORTSQUÉBEC*

SSFQ Système sportif fédéré québécois

UMQ Union des municipalités du Québec

URLS Unité régionale de loisir et de sport

SECTION 1

Sommaire

SECTION 1

Sommaire

L'étude économique vise à faire l'état de la situation quant à l'évolution du PSFSQ et à l'évaluation qui en a été faite par le MELS. Cette évaluation suggère que les fédérations sportives n'atteignent pas les objectifs du PSFSQ qui sont d'accroître la participation de la population dans les quatre sphères (initiation, récréation, compétition et excellence) et de renforcer leur rôle de leadership.

Même si plusieurs problèmes chroniques semblent affecter les fédérations, le modèle des quatre sphères proposé pour le développement de la pratique sportive demeure toujours pertinent. Cependant, un processus d'évaluation uniforme pour toutes les fédérations et des programmes favorisant le développement d'une sphère au détriment des autres mettent en péril le difficile équilibre de développement qui est à la base du modèle.

Le système sportif fédéré comporte plusieurs ressemblances avec le système culturel, notamment le fait que les deux peuvent être analysés selon le modèle des quatre sphères. Les fédérations sportives et les réseaux culturels sont essentiels pour structurer les activités des sphères *initiation* et *excellence* dans leur domaine respectif. Par contre, pour les sphères *compétition* et *récréation*, le leadership des fédérations sportives s'avère plus crucial que dans le monde culturel alors que les activités nécessitent un encadrement plus important notamment à cause de l'application d'une réglementation uniforme et de la sécurité qui accompagne la pratique sportive. De plus, contrairement à la culture, plusieurs activités sportives se déroulent en groupe.

Environ un Québécois sur dix fait partie d'une fédération sportive et, de 1997 à 2009, l'augmentation moyenne des participants pour l'ensemble des 67 fédérations s'élève à 1,9 % par année. Une forte majorité de membres est âgée de moins de 19 ans (71 %) alors que les personnes âgées de 50 ans ou plus représentent au plus 3 % des affiliations. Les sphères *récréation* et *excellence* regroupent, respectivement, 57 % et 3 % des

participants. Le nombre de bénévoles évoluant au sein du sport fédéré s'élève à 112 254 personnes, dont 58 % sont des entraîneurs.

La valeur économique des biens et services consommés annuellement par les participants est estimée à au moins 200 millions \$. Les ressources financières mobilisées par les fédérations sont de l'ordre de 50 millions \$, alors que les autres organisations dont **SPORTSQUÉBEC** et la Fédération québécoise du sport étudiant, de même que les événements spéciaux génèrent un montant additionnel de 30 millions \$. La valeur économique du bénévolat est estimée à 250 millions \$ par année. L'effet de levier est établi à 10,8 indiquant que 1 \$ investi par le MELS dans la subvention de base à une fédération génère des revenus de 9,80 \$ de sources diverses. Le taux d'autofinancement pour l'ensemble des fédérations québécoises atteint 71,8 %, une valeur qui dépasse largement le seuil de 40 % exigé par le MELS.

Les coûts de santé associés aux maladies chroniques représentent 60 % des dépenses de la santé qui à leur tour constituent presque la moitié du budget de l'État québécois. L'inactivité physique, par ses conséquences sur le développement de plusieurs maladies chroniques, s'avère un lourd fardeau pour le système de santé. L'atteinte d'un seuil de dépense énergétique de $10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}$ permet d'obtenir des bénéfices importants pour la santé, notamment la prévention de sept maladies chroniques. Cet impact sur la prévention peut être chiffré pour le Québec en utilisant une méthode mise au point par Katmarzyk et Janssen (2004). À partir d'un échantillonnage de quatre disciplines sportives, chacune associée à une catégorie différente de dépenses énergétiques, il a été estimé que les sportifs des sphères *compétition* et *excellence* (24 % des participants) atteignent ce seuil minimal. Ainsi, ces participants permettent au gouvernement québécois de faire des économies de 50 millions \$. Des économies supplémentaires sont probablement réalisées par plusieurs autres participants qui combleront le seuil minimal de dépense énergétique par l'addition d'autres

SECTION 1

Sommaire

activités comme le transport actif de tous les jours. D'autres économies importantes sont réalisées par les retombées du sport fédéré sur la réduction des maladies neuropsychiatriques qui ne sont pas considérées dans l'analyse.

Le montant total estimé de la visibilité du Québec offerte par les fédérations sportives via les médias imprimés et le web s'élève à un peu plus de 12 millions \$. Le hockey et le soccer accaparent à eux seuls 65 % de cette visibilité. En outre, le sport fédéré constitue un moteur important de développement économique régional. Par exemple, la Finale des Jeux du Québec de 2007 représente une activité économique de 2,6 millions \$ à laquelle s'ajoutent 7,4 millions \$ en ressources humaines bénévoles. Cette finale est plus souvent organisée par des régions non métropolitaines, plus homogènes sur le plan social. Certaines de ces régions sont déjà dynamiques alors que d'autres y voient une occasion de renforcer les réseaux socioéconomiques de leur milieu. De plus, la promotion de l'excellence sportive a un formidable pouvoir de mobilisation chez les jeunes.

En Finlande, le nombre de participants est similaire, mais le pays compte 70 % de la population du Québec. Les fédérations reçoivent environ trois fois plus de subventions qu'au Québec. La Colombie-Britannique et le Québec ont une structure du sport fédéré très similaire, mais la première compte une proportion plus élevée de membres fédérés (15,8 %) dans sa population que la seconde (11 %). L'Australie dépense pour le sport fédéré un montant par personne de 4,93 \$ contre 4,75 \$ pour le Canada. L'orientation vers l'excellence privilégiée par l'Australie dans les années 90 semble être le modèle adopté par le Canada. Cependant, avec la prévalence élevée de certains problèmes de santé constatée plus récemment, l'Australie s'apprête à modifier en partie cette orientation.

En conclusion, les estimations conservatrices de la valeur et des impacts économiques du sport fédéré établies par cette étude économique suggèrent que l'investissement de 35 millions \$ du gouvernement québécois s'avère extrêmement rentable.

SECTION 2

Contexte

SECTION 2

Contexte

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) procédait, au cours de l'année 2009, à l'évaluation de son programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ). Dans son rapport, daté de septembre 2009, il concluait à l'impossibilité pour les fédérations sportives d'atteindre les objectifs fixés et remettait en question principalement le leadership et la capacité des fédérations à développer leur discipline respective à l'intérieur des quatre sphères de la pratique sportive. Accueillant plutôt froidement, et même négativement, ces conclusions, les fédérations sportives, en collaboration avec **SPORTSQUÉBEC** (SQ), ont demandé au MELS d'adopter un moratoire d'un an pour ce programme; ce qui a été fait.

Durant cette période de moratoire, de janvier à décembre 2010, SQ et les fédérations sportives québécoises ont convenu de procéder à une analyse économique du système sportif fédéré québécois (SSFQ). L'intention était de se doter d'un outil de référence crédible en vue de mettre en valeur les retombées économiques du sport fédéré pour éventuellement soutenir et renforcer les représentations et le lobbying auprès des instances politiques pour la revitalisation du sport fédéré québécois.

La direction de SQ, après avoir procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois fournisseurs, a retenu les services de DIOBRI Gestion Marketing pour la réalisation de ce mandat. Un comité de travail composé de treize personnes, représentant les fédérations, **SPORTSQUÉBEC** et DIOBRI a été mis sur pied pour suivre l'évolution des travaux, y contribuer et pour assurer les liaisons avec les 64 fédérations membres de SQ. De plus, un sous comité de cinq personnes, soit deux des fédérations sportives, deux de SQ et une de DIOBRI a été mandaté pour assurer le suivi régulier du projet. En outre, chaque fédération a été mise à contribution pour le recueil de statistiques et de documents importants.

La présente analyse économique comporte les étapes suivantes :

- Faire l'état de la situation quant à l'évolution du PSFSQ et à l'évaluation qui en a été faite par le MELS;
- Établir un portrait sociodémographique et organisationnel détaillé du sport fédéré au Québec;
- Déterminer la valeur économique du SSFQ;
- Évaluer l'impact économique du SSFQ;
- Établir un parallèle avec un autre domaine d'intervention de l'État, celui de la culture;
- Comparer le système sportif fédéré du Québec avec ceux d'autres provinces et d'autres pays;
- Poser un diagnostic sur le SSFQ;
- Faire des recommandations sur de nouvelles façons de faire, suggérer des solutions aux problèmes relevés et proposer de nouvelles avenues de financement du sport fédéré.

Le champ de l'analyse économique est très large. Il couvre 67 fédérations, chacune comportant ses particularités quant au membership, à l'âge de l'organisation, aux types de participation des membres, aux événements spéciaux, etc. Il s'est donc avéré nécessaire de procéder par échantillonnages significatifs pour certaines parties de l'étude.

SECTION 3

État de la situation

SECTION 3

État de la situation

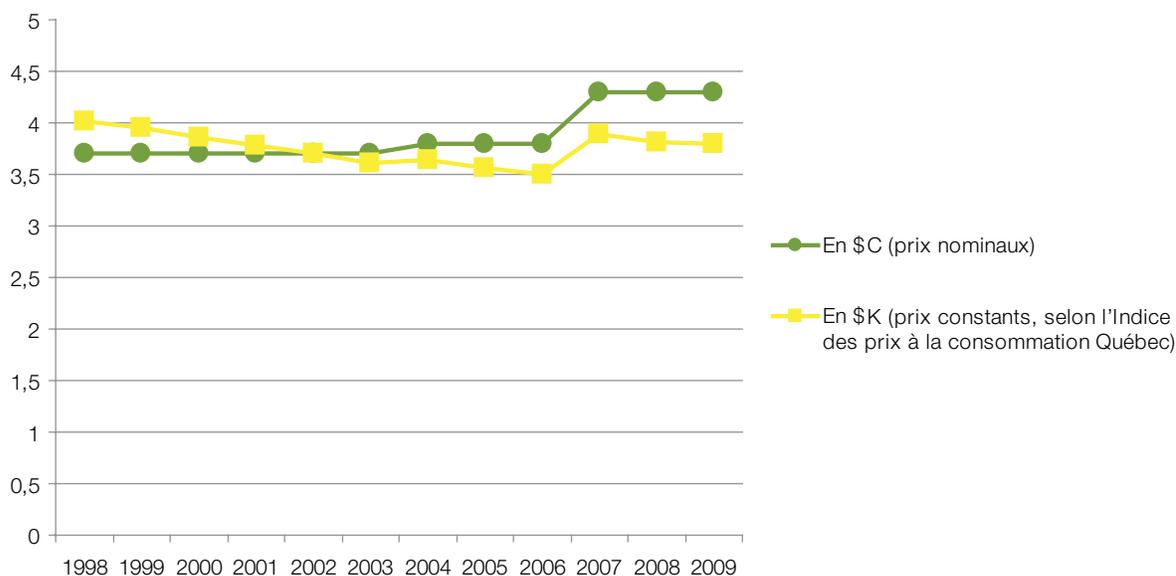
3.1 Évolution du PSFSQ

Avant 1988, le financement des fédérations sportives se fait sur la base d'une évaluation au cas par cas : par projet et au mérite. L'enveloppe budgétaire s'élève alors à environ 3,5 millions \$. En 1988, un programme de reconnaissance des fédérations (PRF) est implanté. Ce programme marque le début d'une évaluation basée sur des données mesurables, soit le volume d'activités de chaque fédération sportive. En 1989, le Programme subit une coupure majeure. Son enveloppe budgétaire passe à 3 millions \$. Près de 15 fédérations se retrouvent ainsi sans subvention, le financement étant basé sur les budgets des fédérations. Au fil des ans, le modèle de financement se raffine sans pour autant favoriser nécessairement le développement du sport fédéré. Les fédérations sont laissées à elles-mêmes, responsables de s'organiser.

En 1998, le PRF devient le Programme de soutien aux opérations régulières (PSOR). Certains critères sont modifiés afin de mieux mesurer le volume d'activités des fédérations. L'enveloppe budgétaire est augmentée à 3,7 millions \$, mais le nombre de fédérations soutenues augmente également.

En 2001, le PSOR devient le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ), tel qu'on le connaît actuellement. On établit à 45, le nombre maximum de fédérations à financer en fonction de leur volume d'activité. Au-delà de ce nombre, les fédérations reçoivent des montants forfaitaires beaucoup moins significatifs. En 2007, l'enveloppe budgétaire du PSFSQ augmente de 500 000 \$ et passe à 4,3 millions \$.

Figure 1 Évolution de l'enveloppe versée aux fédérations sportives (PSOR puis PSFSQ)



En dollars constants 2002, le PSFSQ est passé de 4 millions \$ en 1998 à 3,8 millions \$ en 2009 ce qui veut dire que la subvention globale n'a pas même suivi le rythme de l'inflation.

SECTION 3

État de la situation

Retour sur l'évaluation du PSFSQ par le Service de la recherche et de l'évaluation de la DRSI

Le rapport soumis en septembre 2009 par la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information (DRSI), mandatée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour évaluer le Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ) questionne l'efficacité des fédérations sportives québécoises dans la gestion de ce programme. Dans la perspective où le présent document vise à justifier l'importance indéniable des fédérations sportives dans le développement du sport au Québec, il apparaît essentiel d'effectuer un retour critique sur le contenu et la méthodologie de l'évaluation utilisée par la DRSI. Dans un premier temps, un bref sommaire est présenté afin de permettre au lecteur de se familiariser avec le rapport ou d'en revoir l'essentiel. Par la suite, une section commentaire s'attarde plutôt aux problèmes méthodologiques de l'évaluation qu'aux conclusions mêmes du rapport sur la gestion du sport fédéré par les fédérations.

3.1.1 Faits saillants

Un bref sommaire du rapport est présenté à partir principalement des rubriques Faits saillants et Jugements relatifs. L'évaluation a été effectuée selon deux aspects : les activités menées pour permettre la mise en œuvre du Programme et l'efficacité quant à l'atteinte des objectifs du Programme. Quatre questions sont reliées à ces deux aspects :

- Quelles sont les conditions qui caractérisent la mise en œuvre du Programme et son déroulement?
- Est-ce que les montants investis favorisent l'augmentation de la participation dans les trois sphères de pratique sportive et le développement de l'excellence?
- Dans quelle mesure les ressources allouées aident-elles les fédérations sportives à assumer leur leadership dans le développement de leurs disciplines?
- Est-ce que le type d'aide octroyé (subvention versus montant forfaitaire) permet de soutenir adéquatement les fédérations sportives dans la réalisation générale des activités liées aux responsabilités qui leur sont reconnues?

SECTION 3

État de la situation

Mise en œuvre du Programme

Le souci du MELS de rendre le processus objectif est reflété dans la mise en œuvre qui se traduit par un cadre constitué de six grandes étapes bien définies. Quatre de ces étapes, soit la confirmation de l'admissibilité, l'appel d'offres, l'analyse quantitative et la confirmation des subventions, sont simples et ne présentent « aucune limite » selon le rapport. Pour l'étape de collecte des données d'un indicateur, l'objectivité est renforcée par le recours à un seul et même professionnel de la Direction du sport et de l'activité physique (DSAP) pour toutes les fédérations assurant ainsi une constance dans l'évaluation et l'attribution de la pondération.

La consultation entre les professionnels de la DSAP, responsable de la gestion du Programme, et les fédérations est aussi omniprésente, notamment à l'étape de l'établissement des indicateurs et de leur pondération. Cette consultation permet de prendre en considération l'opinion de tous les intéressés, d'arriver à un consensus et de recueillir ainsi l'adhésion des fédérations par rapport aux décisions prises. En contrepartie, cette façon de procéder peut rendre plus complexe l'adoption de changements concernant les indicateurs ou leur pondération.

La collaboration est aussi présente dans le soutien fourni par les professionnels de la DSAP pour les activités de suivi des normes administratives et budgétaires. Cependant, il est question d'une collaboration parfois limitée; par exemple, on retrouve bien souvent des états financiers qui ne satisfont pas aux normes fixées et qui ne sont pas toujours effectués de façon systématique surtout chez les fédérations recevant des montants forfaitaires. Ce manque de suivi systématique de la part de certaines fédérations provoque une iniquité en rendant plus difficile le respect des règles pour l'obtention d'une subvention.

Efficacité

Pour l'efficacité, l'évaluation porte en premier sur deux objectifs : l'augmentation de la participation dans les quatre sphères de la pratique sportive et le renforcement du leadership des organismes québécois de régie sportive dans le développement de leurs disciplines. À partir de cette évaluation, le type de financement est établi : subvention ou montant forfaitaire.

Augmentation de la participation

Pour l'augmentation de la participation dans les quatre sphères de la pratique sportive, la moitié des fédérations interrogées affirme que 21 à 40 % de leur budget est dédié aux sphères de la *compétition* et de l'*excellence*. Les deux-tiers des fédérations utilisent moins de 21 % de leur budget pour le développement des sphères *initiation* et *récréation*. Par contre, l'ensemble des fédérations a augmenté le nombre moyen d'activités *initiation* et *récréation* entre les cycles 2001-2004 et 2007-2010. Cette augmentation était plus élevée pour les fédérations recevant un soutien financier de type montant forfaitaire. L'augmentation serait due à la publicité et la promotion effectuées par la fédération, mais aussi à la popularité de la discipline.

Pour les fédérations où la participation n'a pas augmenté dans ces deux sphères, plusieurs raisons sont évoquées par les répondants dont l'absence ou le manque de mesures financières incitatives, d'activités de publicité et de promotion ou tout simplement un manque d'activités dans ces deux sphères.

SECTION 3

État de la situation

Le nombre moyen d'activités de compétition pour les fédérations a aussi augmenté entre le cycle 2001-2004 et le cycle 2007-2010, malgré le fait que l'augmentation du nombre de compétitions provinciales soit observée seulement auprès des fédérations recevant des sommes de 50 000 \$ ou plus. Les raisons évoquées pour expliquer cette augmentation, outre celles évoquées pour les sphères *initiation* et *récréation*, sont la qualité et l'accessibilité aux compétitions. La popularité de la discipline joue aussi un rôle déterminant.

Pour la sphère *excellence*, les répondants considérant que leur fédération a augmenté la participation, mentionnent comme principales raisons, la qualité des compétitions, les nouvelles stratégies de développement à long terme des athlètes, la réputation des entraîneurs et la mise en place de nouvelles structures. Dans le cas où la participation n'a pas augmenté, le peu d'efforts financiers déployés par les fédérations est évoqué pour expliquer le statu quo.

Ces différences de développement amènent les auteurs de l'étude à suggérer que « le développement d'activités dans chacune des quatre sphères de la pratique sportive ne serait pas nécessairement souhaitable, d'autre part, le développement d'activités dans chacune des quatre sphères ne semble pas réaliste compte tenu des ressources des fédérations ». La subvention accordée par le PSFSQ agirait plutôt comme un montant de base qui permettrait de soutenir les fédérations pour leurs frais d'exploitation courante.

Rôle de leadership

Pour remplir son rôle de leadership dans le développement de sa discipline, une fédération doit disposer de ressources suffisantes pour assurer une pérennité dans les projets de développement et elle doit être en mesure d'assumer les responsabilités qui incombent usuellement à une fédération.

Sur le plan des ressources humaines, une forte proportion des répondants (89,1 %) considère qu'ils n'ont pas suffisamment d'employés pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Pour 63 % des représentants, les activités de leur fédération reposent sur une équipe de quatre personnes ou moins. La contrainte budgétaire est l'élément dominant (92,1 %) qui explique pourquoi les fédérations ne procèdent pas à l'engagement de nouveau personnel. De plus, 63 % des représentants soulignent un taux de roulement au sein de ce personnel dans les deux dernières années, ce qui a un impact sur le maintien de la pérennité et par conséquent sur la continuité et le développement des activités. Ces contraintes suggèrent que les fédérations doivent déployer d'importants efforts pour maintenir une pérennité dans la réalisation et le développement d'activités.

L'analyse de sept indices pouvant affecter la pérennité des activités d'une fédération fait ressortir les difficultés qu'éprouvent plusieurs fédérations dans l'exercice de leur leadership.

Partage d'une vision commune : près de 80 % des représentants des fédérations considèrent que les membres de leur conseil d'administration ont une vision commune des projets mis de l'avant par leur fédération.

SECTION 3

État de la situation

Présence d'obstacles : une forte majorité de répondants (91,3 %) affirme avoir rencontré des obstacles dans le développement d'activités dont les trois principaux cités sont : un manque de ressources financières (45,2 %), un manque de ressources humaines (27,4 %) et un manque d'infrastructures (10,7 %).

Liens entre les subventions de fonctionnement et les possibilités de développement : les corrélations de Pearson entre les actifs nets et la subvention de fonctionnement révèlent peu de liens entre le financement reçu et les actifs de la fédération.

Vigueur et envergure des activités de formation : une dichotomie existe pour la formation entre les fédérations recevant un montant forfaitaire et celles financées par une subvention. Le nombre moyen de formations offertes par les fédérations dépend du montant de la subvention qu'elles reçoivent. L'analyse des rapports annuels démontre également que les unités régionales de loisir et de sport (URLS) apportent un soutien aux activités de formation.

Non-exclusivité du rôle et des activités réalisées par les fédérations : plus du tiers (34,8 %) des représentants mentionne que les URLS et les associations régionales du sport étudiant (ARSE) réalisent des activités qui sont sous la responsabilité des fédérations et ainsi exercent un rôle positif dans le développement de la discipline. Pour ce qui est des activités se rapportant aux sphères *initiation* et *récréation*, les URLS compenseraient en partie l'absence de services fournis par la fédération.

Structure soutenant les fédérations dans le développement de leur discipline : selon les représentants des URLS, les fédérations concentrent leurs activités dans la région de Montréal et délaissent les régions. Également, il est difficile pour les participants d'être informés sur le développement de leur discipline dans les régions. Certaines fédérations n'ont pas accès à des ARSE comme partenaires de développement.

Liens entre les subventions de fonctionnement et les services offerts : des corrélations de Pearson révèlent un lien assez fort entre l'offre de services d'une fédération et la subvention de fonctionnement qu'elle reçoit.

Positionnement financier des fédérations

Plusieurs fédérations ne satisfont pas aux attentes du MELS concernant les services qu'elles offrent en fonction du financement qu'elles reçoivent. Par contre, considérant le critère d'autofinancement, peu de fédérations sont considérées comme problématiques, malgré le fait que le tiers des fédérations recevant un montant forfaitaire n'atteint pas le seuil de 40 %. Pour les fédérations qui atteignent le taux d'autofinancement qu'elles se sont fixées (taux pouvant être supérieur au taux minimum fixé par le MELS), la qualité de la gestion financière et les nouvelles sources de financement sont les deux principales raisons. Pour celles n'ayant pas atteint ce taux, le manque de ressources humaines, le manque de temps, une baisse de la demande et le contexte économique difficile sont les raisons principales évoquées pour expliquer cet échec.

SECTION 3

État de la situation

Les facteurs cités par les représentants qui peuvent expliquer la fluctuation du montant octroyé à une fédération sont : aucun indicateur en particulier ou je ne sais pas (18,9 %), augmentation de l'enveloppe budgétaire disponible au MELS (14,9 %), présence en région (14,9 %), soutien au développement de l'excellence (13,5 %), formation des entraîneurs (12,2 %), régie de compétition (12,2 %), communication (9,5 %) et formation des cadres (4,1 %). Un indicateur peut influencer une subvention à la hausse par l'amélioration des différentes activités (formations, compétitions, championnats), la communication et le succès des athlètes. À l'opposé, un indicateur peut influencer à la baisse une subvention par des difficultés d'accessibilité aux infrastructures en région, des difficultés avec le nouveau Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) et le manque de personnel.

Les employés de la DSAP consultés lors de groupes de discussion considèrent que le système d'indicateurs permet de discriminer le volume d'activités des fédérations, mais ne favorise pas la réalisation d'activités spéciales. Par ailleurs, les employés des fédérations considèrent que les indicateurs et leur pondération permettent de déterminer les montants en fonction de l'envergure des fédérations. Par contre, ils ne discriminent pas tous de la même manière et ne permettent pas toujours de bien faire valoir leurs réalisations.

3.1.2 Commentaires sur la méthodologie de l'évaluation de la DRSI

Les commentaires émis sur l'évaluation de la DRSI dans la présente section portent sur les problématiques méthodologiques reliées à l'évaluation, plutôt que sur les conclusions qui en sont tirées quant à l'efficacité de la gestion par les fédérations sportives québécoises. Les deux objectifs ciblés par l'évaluation du PSFSQ, incluent deux activités qui sont intimement rattachées aux fondements mêmes du rôle d'une fédération sportive. Ainsi, une augmentation de la participation dans les quatre sphères du développement sportif et le renforcement du leadership des organismes québécois de régie sportive dans le développement de leurs disciplines apparaissent comme des choix valides pour une évaluation du travail des fédérations.

Par contre, même si tous les acteurs concernés (MELS, DSAP, SQ et fédérations sportives) s'entendent pour reconnaître la légitimité du choix de ces objectifs pour l'évaluation de la performance de gestion d'une fédération, il y a lieu de s'interroger si la procédure utilisée permet de bien mesurer l'atteinte de ces objectifs.

À la base, l'analyse de la DSRI cherche à vérifier si le cadre d'évaluation permet de mesurer objectivement la performance d'utilisation du PSFSQ par les fédérations dans l'atteinte des deux objectifs. Si l'intention de la méthodologie privilégiée, soit obtenir une solide objectivité dans le processus de comparaison, ne peut être remise en cause, il y a par contre lieu de s'interroger sur la pertinence du cadre actuel pour y arriver.

SECTION 3

État de la situation

Limites du cadre de l'évaluation du PSFSQ

Puisque l'atteinte des deux objectifs ne dépend pas seulement du PSFSQ, mais de la présence d'autres programmes de subventions qui suggère que l'aide totale peut ainsi varier d'une fédération à l'autre, il devient dès lors difficile de comparer objectivement différentes fédérations sur la base de leur mérite à atteindre ces objectifs. Dans la mesure où l'atteinte des objectifs peut être favorisée à partir de ressources autres que celles provenant du PSFSQ, les objectifs ciblés par l'évaluation devraient peut-être être réajustés.

D'autres facteurs suggèrent que les deux objectifs choisis ne favoriseraient pas une évaluation objective des fédérations. Selon l'évaluation, le développement d'activités dans chacune des quatre sphères de la pratique sportive ne serait pas souhaitable et même irréaliste compte tenu des ressources financières dont certaines fédérations disposent. À partir du moment où le développement de la participation dans les quatre sphères est remis en cause, il devient inévitable de mettre en doute une évaluation qui en fait l'un de ses principaux objectifs.

De plus, des procédures méthodologiques tendent à favoriser l'évaluation de certaines sphères par rapport à d'autres, introduisant ainsi un autre biais qui réduit l'objectivité du processus d'évaluation. Ainsi, en choisissant des indicateurs comme le « soutien au développement de l'excellence » et « la régie des compétitions » et en leur assignant une pondération représentant la moitié du total, l'évaluation tend à reconnaître les fédérations qui investissent dans les sphères de l'*excellence* et de la *compétition* au détriment de celles qui visent le développement des sphères de l'*initiation* ou de la *récréation*.

L'indicateur mesurant la « formation d'entraîneurs » contribue peut-être à rééquilibrer l'évaluation en faveur des sphères *initiation* et *récréation*, mais repose sur des augmentations absolues, plutôt que relatives du nombre d'entraîneurs, il risque de ne pas reconnaître à sa juste valeur les efforts entrepris par les plus petites fédérations. De plus l'indicateur « formation » ne discrimine pas entre les formations théorique et technique qui ne sont pas nécessairement toutes deux offertes par les fédérations.

Le passage suivant du rapport faisant part des commentaires d'employés de fédérations consultés pour l'évaluation remet aussi en question la validité de l'indicateur « présence en région » pour mesurer la participation dans les sphères *initiation* et *récréation*.

« Par exemple, pour certaines fédérations, la nature de leur discipline rend le développement de l'excellence impossible. Ces fédérations se trouvent confrontées à deux problèmes en regard des indicateurs : d'une part, elles ne peuvent obtenir un pointage intéressant à l'indicateur d'excellence, d'autre part, et ce, même si elles développent beaucoup dans les sphères de l'*initiation* et de la *récréation*, elles ne parviennent pas à se distinguer des autres fédérations, car l'indicateur « présence en région » n'est pas suffisamment discriminant. »

SECTION 3

État de la situation

Enfin, compte tenu de la très grande diversité qui existe au sein des fédérations, notamment en ce qui a trait au nombre d'adhérents, est-il surprenant de constater que l'utilisation d'un système unique d'évaluation amène certaines lacunes? L'envergure substantielle des objectifs poursuivis par l'évaluation n'est peut-être pas en accord avec l'ampleur de la somme qui est accordée, particulièrement aux plus petites fédérations, par le PSFSQ. D'ailleurs, le MELS en reconnaissant deux catégories de fédérations soit celles dont le financement est proportionnel au nombre d'activités et de responsabilités et celles qui n'ont droit qu'à un montant forfaitaire, n'admet-il pas en quelque sorte qu'un seul système de subvention ne convient pas? Pourquoi en serait-il autrement de l'évaluation?

Somme toute, l'atteinte des objectifs de l'évaluation semble irréaliste étant donné les nombreuses contraintes auxquelles les fédérations sont confrontées. Le passage suivant du rapport de la DRSI reconnaît cette réalité :

« Malgré la complexité de l'opération et de l'objet traité, l'évaluation réalisée permet de conclure que les fédérations évoluent dans un environnement caractérisé par de multiples obstacles qui rend difficile l'atteinte des objectifs évalués au cours des présents travaux. »

Problèmes reliés aux indicateurs utilisés pour l'évaluation du PSFSQ

Certaines interrogations sont aussi soulevées par rapport aux nombreux indicateurs apparaissant dans une série de tableaux au chapitre trois du document de référence sur le cadre d'évaluation qui ont pour but d'évaluer le PSFSQ. Par exemple, le deuxième tableau annonce une série d'indicateurs ayant pour objectif de mesurer l'augmentation de la participation, alors que le premier et le deuxième indicateurs laissent entrevoir que c'est le nombre plutôt que l'augmentation qui est considéré.

Le tableau 3 fournit des précisions sur la notion de leadership mais la nature des indicateurs allant de « l'envergure des activités de formation » à la « perception des facteurs influençant la mobilisation du personnel » en passant par la « perception des dynamiques ou facteurs facilitant la pérennité des projets » confère à cette notion un statut très éclectique.

Au tableau 4, le pourcentage d'autofinancement se retrouve parmi un groupe d'indicateurs visant à évaluer si le type d'aide octroyée permet de soutenir adéquatement les fédérations sportives. L'autofinancement est utilisé comme un critère d'exclusion au seuil de 40 % des revenus d'une fédération. Par contre, à titre d'indicateur pour l'évaluation du PSFSQ, aucun système de notation n'accompagne le critère.

SECTION 3

État de la situation

Problèmes reliés à la collecte de l'information

La collecte des données, plus particulièrement celles provenant des fédérations semble ardue. Le fait que les fédérations ne soient pas tenues de rendre des comptes sur l'utilisation des sommes reçues du PSFSQ en fonction des sphères de la pratique, apparaît incohérent avec un objectif d'évaluation qui vise justement à mesurer la participation et le volume d'activités dans ces quatre sphères.

Cela explique peut-être pourquoi les rapports annuels des fédérations et des ARSE ne contiennent pas suffisamment d'informations supplémentaires pour contribuer aux fins de l'évaluation. Cette observation suggère que l'information colligée par les fédérations et les autres structures manque de validité, à tout le moins pour l'évaluation des deux objectifs.

Le manque d'uniformité dans la présentation de la documentation écrite semble être une autre contrainte qui a nui à l'utilisation des données pour l'évaluation. Encore une fois, cette situation n'est pas surprenante puisque le rapport mentionne que les professionnels de la DSAP ne peuvent intervenir de façon efficace dans le suivi des normes administratives et budgétaires et le soutien aux fédérations, car les états financiers de certaines fédérations ne satisfont pas aux normes fixées. Conséquemment, le rapport mentionne que les processus d'analyse et de suivi systématique des états financiers n'ont souvent pas lieu. Enfin, il est mentionné que l'obtention de la totalité de la documentation de certaines informations (plans des différents organismes) est complexe.

Toutes ces contraintes ont pour résultat d'invalider une collecte d'informations qui devrait servir non seulement à alimenter un processus d'évaluation du PSFSQ, mais permettre une meilleure gestion des fédérations sportives et de leurs structures. Une uniformisation des pratiques et des procédures de collecte des données aurait pour conséquence de rendre cette source d'information plus valide et en retour, contribuerait à renforcer l'objectivité du processus d'évaluation.

3.1.3 Commentaires sur les conclusions de l'évaluation de la DRSI

La première citation de la section précédente concernant le développement d'activités dans chacune des quatre sphères de la pratique sportive qui ne serait pas nécessairement souhaitable ni réaliste vient ébranler le fondement même du développement du sport québécois. Elle interpelle directement le modèle des quatre sphères et suscite ainsi un questionnement sur le rôle d'une fédération et conséquemment sur les objectifs du PSFSQ. Cette importante problématique est abordée à partir des quatre questions suivantes :

1) Le modèle des quatre sphères du développement de la pratique sportive demeure-t-il toujours pertinent?

L'une des propriétés du modèle est la création d'une synergie entre les quatre sphères qui confère une dimension additionnelle et optimise le développement de la pratique sportive. Ainsi, selon le modèle, il est important de maintenir des activités dans les sphères *initiation* et *récréation* afin d'alimenter en athlètes les sphères *compétition* et *excellence*. En retour, l'existence d'athlètes et d'activités dans la sphère *excellence* a pour conséquence d'accroître la visibilité d'un sport, d'encourager la pratique de la discipline et de promouvoir le développement des sphères *initiation* et *récréation*. En d'autres mots, le développement d'une ou de certaines sphères de manière autonome pour un sport donné, sans l'existence des autres sphères, compromet à moyen ou long

SECTION 3

État de la situation

terme le développement de ce sport. Ce modèle adopté en 1992 provient d'une longue réflexion et sa pertinence semble avoir résisté à l'épreuve du temps.

2) Une application uniforme du modèle à toutes les fédérations est-elle souhaitable, encore aujourd'hui?

Toutes les fédérations devraient-elles tendre vers une même répartition « idéale » des activités entre les quatre sphères? Plusieurs facteurs intervenant dans le développement des quatre sphères tendent à suggérer que non. La nature de la discipline incluant des facteurs comme la popularité, l'accessibilité ou le statut influence la répartition des activités. Par exemple, la présence d'un athlète d'excellence charismatique, accompagnée d'une forte visibilité médiatique peut rapidement motiver les jeunes à vouloir pratiquer la discipline sportive et ainsi amener une pression supplémentaire sur la sphère *initiation* de cette discipline. La présence d'infrastructures, d'entraîneurs et les coûts liés à la pratique de la discipline sont des facteurs qui viennent déterminer l'accessibilité.

Le développement d'une discipline sportive passe par divers stades qui viennent aussi moduler dans le temps l'importance respective des quatre sphères. Ce développement temporel comporte probablement des phases essentielles, mais aussi des pièges. Une nouvelle discipline s'attardera à développer les sphères *initiation* et *récréation* sans pour autant se préoccuper du développement d'une élite. Par contre, une discipline bien établie possédant plusieurs entraîneurs de haut niveau préoccupés par le développement des athlètes d'excellence pourrait avoir tendance à favoriser cette sphère au détriment des autres. Outre le développement de la discipline, celui de la fédération a aussi un impact sur la répartition des activités. Il peut être difficile pour une jeune fédération disposant de peu de ressources de mener un développement harmonieux de ces quatre sphères.

Est-il possible d'imaginer qu'une répartition idéale incluant des fourchettes de quantités d'activités pour chacune des sphères pourrait être déterminée pour toutes les fédérations? Le maintien ou l'atteinte de cette répartition pourrait représenter pour une fédération l'ultime objectif.

Dans un tel contexte, une démarche efficace permettant de revoir périodiquement le partage des ressources en fonction du développement des quatre sphères s'avère essentiel. Dès lors, un repositionnement régulier des plans d'action est nécessaire afin de permettre le maintien d'un équilibre dynamique de développement qui s'oriente vers la répartition souhaitée.

3) L'application du modèle est-elle rendue difficile par l'utilisation de critères d'évaluation uniformes qui ne tiennent pas compte de la réalité respective des fédérations?

On peut de manière générale avancer que c'est la pondération de chaque critère dans l'évaluation globale qui nécessite une adaptation aux particularités de chaque fédération, les critères eux-mêmes restant uniformes. Mais il faut ajouter que les indicateurs utilisés pour chaque critère doivent aussi s'adapter à la très grande diversité des fédérations sportives. Ces adaptations souhaitables nécessitent que les fédérations puissent disposer d'une grande flexibilité dans l'utilisation des ressources dont elles disposent. En apparence, elles semblent jouir d'une certaine flexibilité. Par exemple, l'utilisation des sommes versées à partir du PSFSQ est laissée à leur discrétion et en théorie, elles pourraient choisir de les investir dans le développement de l'une ou l'autre des sphères. Cependant, pour plusieurs fédérations moins fortunées, il peut être tentant, voire nécessaire, d'utiliser ces fonds pour couvrir des frais d'opération de base et ainsi négliger le développement à proprement dit de la discipline, pour quelle que sphère que ce soit.

SECTION 3

État de la situation

4) Une certaine flexibilité dans l'affectation des ressources entre les quatre sphères n'est-elle pas illusoire quand on sait l'importance accordée aujourd'hui par les gouvernements à la sphère *excellence*?

La structure de financement semble favoriser certaines sphères au détriment d'autres. En effet, plus de 60 % du financement du gouvernement auquel peuvent accéder les fédérations sportives va au développement de l'excellence. L'excellence a l'avantage d'apporter de la visibilité à une discipline ce qui peut attirer des commandites et faciliter l'augmentation du membership dans une fédération. Cependant, si les sommes recueillies sont utilisées majoritairement pour le soutien de l'excellence, les autres sphères se retrouvent à nouveau négligées.

À long terme, cette poursuite du développement de l'excellence est-elle souhaitable? Des réponses viennent peut-être du gouvernement australien qui, après avoir mis énormément sur l'excellence dans les deux dernières décennies notamment dans le contexte de la tenue des Jeux olympiques à Sydney en 2000, non sans un certain succès, questionne présentement cette orientation (Section 8.3).

L'existence du programme de soutien au développement de l'excellence, sans contrepartie pour le développement des autres sphères, envoie un message aux fédérations sportives à l'effet de privilégier le développement de la sphère *excellence*. Sans doute que les partenaires de l'État sont tout autres pour les autres sphères : l'école pour l'*initiation*; la municipalité pour la *récréation*. Seule une véritable planification stratégique de la part des fédérations et du MELS saurait clarifier le rôle de chacun pour chaque sphère et identifier les ressources nécessaires à l'accomplissement de la mission de chacun. Chose certaine, la participation des fédérations au développement des sphères *initiation* et *récréation* est essentielle, d'où la nécessité d'une aide additionnelle tant pour le soutien de base par le programme PSFSQ, que par des programmes d'aide spécifiques.

3.1.4 Conclusion

Le rapport, à l'intérieur du cadre qu'il s'est donné, a le mérite de soulever plusieurs problématiques touchant une majorité de fédérations québécoises. Par contre, certains problèmes méthodologiques minent l'objectivité de l'évaluation. Le processus d'évaluation d'une part ne semble pas être assez sensible pour différencier les réalités des fédérations et ne s'arrime pas totalement avec le modèle des quatre sphères.

Enfin, l'évaluation omet d'examiner l'impact du sport fédéré sur d'autres facettes de la société québécoise comme l'économie et la santé. En ce sens, le rôle joué par les fédérations sportives québécoises, qui disposent somme toute de subventions modestes, n'est peut-être pas estimé à sa juste valeur.

SECTION 3

État de la situation

FAITS SAILLANTS

En dollars constants 2002, le PSFSQ est passé de 4 millions \$ en 1998 à 3,8 millions \$ en 2009 ce qui veut dire que la subvention globale n'a pas même suivi le rythme de l'inflation.

Les critiques envers les fédérations sportives portent sur l'atteinte partielle des objectifs du PSFSQ qui sont l'accroissement de la participation dans les quatre sphères de la pratique sportive et le renforcement du rôle de leadership des fédérations. Ces deux objectifs représentent les fondements mêmes de l'existence d'une fédération sportive.

Les problématiques soulevées par l'évaluation témoignent de malaises chroniques qui semblent influencer sur l'efficacité de la gestion de plusieurs fédérations sportives. Certaines fédérations, notamment celles recevant un montant forfaitaire, ont plus de difficultés à se conformer aux exigences du MELS.

La gestion de la subvention du PSFSQ ne touche, pour plusieurs fédérations, qu'un périmètre limité de leurs activités. Comme ces fédérations peuvent avoir recours à d'autres ressources pour réaliser ces objectifs, l'objectivité de l'évaluation comparative est réduite.

Si les conclusions soulèvent plusieurs questions, elles ne remettent pas en cause le modèle des quatre sphères qui retient toute sa pertinence pour le développement de la pratique sportive. Par contre, l'évaluation doit reconnaître que le modèle repose sur un équilibre dynamique entre les quatre sphères et que le maintien de cet équilibre constitue un défi de taille pour les fédérations. Un processus d'évaluation et des programmes qui favorisent une sphère au détriment des autres tendent à nuire à long terme au maintien de cet équilibre.

SECTION 4

Portrait organisationnel
du SSFQ

SECTION 4

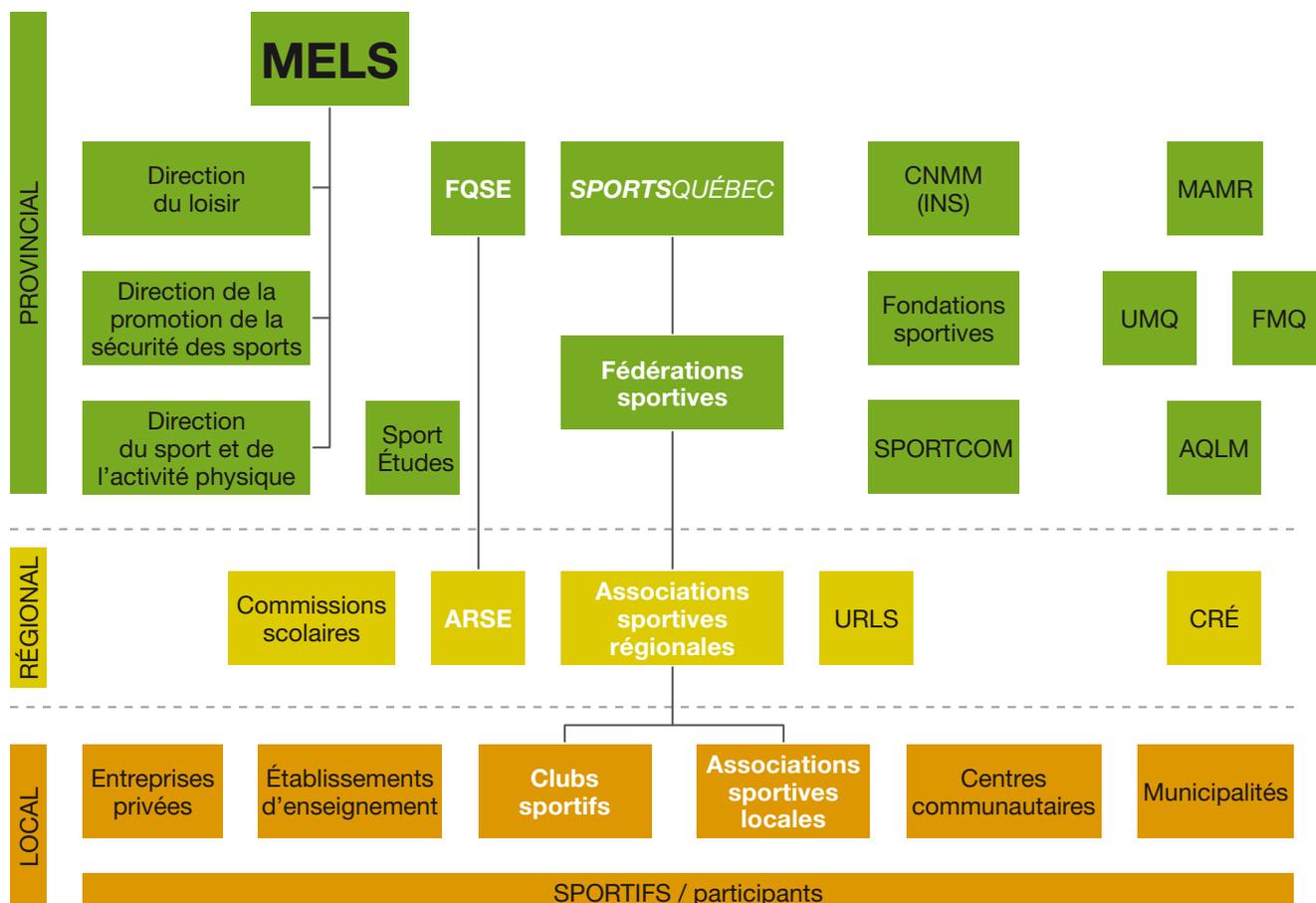
Portrait organisationnel du SSFQ

4.1 La structure globale

La figure 2 présente les composantes du système sportif fédéré québécois. Il est important de mentionner que ce dernier contribue au développement de celui du Canada et soutient du même coup le développement sportif mondial. Cette structure de développement vertical est caractéristique à l'organisation du sport, en comparaison à d'autres secteurs d'activités tels que la culture et le loisir.

Le détail du nombre d'associations régionales sportives et de structures locales ou de clubs qui assurent l'accueil des participants, apparaît à la page suivante pour chacune des disciplines sportives. Ces données ont été extraites des PDPS 2009-2013 (Tableau 1).

Figure 2 Système sportif québécois



SECTION 4

Portrait organisationnel du SSFQ

Tableau 1 Nombre de structures régionales et locales

Liste des fédérations	Nb d'asso. rég.	Nb de structures locales
Athlétisme	—	55
Auto-Québec	—	8
aveugles, Sports pour les	—	4
Aviron	—	10
Badminton	13	n.d.
Ballon sur glace	—	n.d.
Baseball	13	300
Basketball	19	n.d.
Biathlon	—	6
Boulingrin	n.d.	n.d.
Boxe	17	105
Canoë-kayak (eau vive)	—	3
Canoë-kayak (vitesse)	—	n.d.
Cheerleading	17	28
Crosse	18	590
Curling	10	68
Cyclisme	—	205
Danse	n.d.	n.d.
Dynamophilie	6	n.d.
équestre, Sport	—	n.d.
Escrime	17	42
fauteuil roulant, Sports en	—	n.d.
Football	n.d.	400
Golf	8	346
Gymnastique	18	111
Haltérophilie	15	23
Handball	11	n.d.
Hockey	14	350
Hockey sur gazon	12	n.d.
Judo	11	126
Karaté	n.d.	n.d.
Kin-Ball®	11	n.d.

SECTION 4

Portrait organisationnel du SSFQ

Tableau 1 Nombre de structures régionales et locales – Suite

Liste des fédérations	Nb d'asso. rég.	Nb de structures locales
Lutte	12	19
Nage synchronisée	19	42
Natation	11	145
Netball	n.d.	n.d.
Olympiques spéciaux	—	n.d.
Orienteering-Québec	—	3
paralytiques cérébraux, Sports pour	5	6
Patinage artistique	18	246
Patinage de vitesse	6	48
Pentathlon moderne	n.d.	n.d.
Pétanque	14	40
Plongeon	16	28
quatre murs, Sports aux	n.d.	55
Quilles	18	77
Ringuette	10	35
Rugby	n.d.	n.d.
Sauvetage	35	450
Ski acrobatique	4	12
Ski alpin	9	48
Ski de fond	4	61
Ski nautique	17	41
Soccer	18	72
Softball	16	200
sourds, Sports pour les	11	17
Surf des neiges	n.d.	6
Taekwondo	20	138
Tennis	17	30
Tennis de table	16	34
Tir	19	61
Tir à l'arc	n.d.	54
Triathlon	20	29
Voile	13	62
Volleyball	10	15
Water-polo	11	20
TOTAL :	599	4 874

SECTION 4

Portrait organisationnel du SSFQ

4.2 Financement du SSFQ

Avant d'analyser les sources de revenus des organisations à la section 6, il apparaît intéressant d'avoir un aperçu des investissements globaux faits par le MELS dans le SSFQ. Le tableau 2 présente les diverses sources de financement et les sphères de la pratique sportive associées à chacune d'elles.

FAIT SAILLANT

83 % (28 978 000 \$) du financement est investi annuellement dans les sphères *compétition* et *excellence*, contre seulement 17 % (6 022 500 \$) dans les sphères *initiation* et *récréation*.

SECTION 4

Portrait organisationnel du SSFQ

Tableau 2 Implication financière de l'état québécois dans le développement sportif fédéré, par l'entremise du MELS

Programmes	Montants	Sphère(s) ¹	Détails
PSFSQ ²	4 340 500 \$	I – R – C – E	Soutien financier aux fédérations de régie sportive.
PSDE ²	7 028 500 \$	C - E	Soutien financier aux fédérations de régie sportive pour le développement de l'excellence dans les disciplines qu'elles régissent.
PSES ²	7 100 000 \$	C - E	
Jeux du Québec ³	335 000 \$	C - E	Comités organisateurs
Jeux du Québec ³	300 000 \$	C - E	Immobilisations
Jeux du Québec ²	1 222 000 \$	C - E	Jeux régionaux
SCE ²	1 447 500 \$*	E	Soutien financier aux organismes sportifs qui offrent des services aux athlètes identifiés auprès du Ministère (athlètes excellence, élite, relève ou espoir) et à leurs entraîneurs. Par exemple : le Centre national multisport-Montréal (CNMM), le Conseil du sport de haut niveau de Québec et Excellence Sportive Sherbrooke. Soutien financier aux centres d'entraînement nationaux sur le territoire du Québec : volleyball masculin (Gatineau), sports aquatiques (Montréal), ski acrobatique (Lac-Beauport) et biathlon (Valcartier).
SQ ²	1 082 000 \$	I – R – C – E	
FQSE ³	500 000 \$	I - R – C – E	
Sportcom	120 000 \$	E	
Égale Action ³	100 000 \$	I – R – C – E	
Sport-études	800 000 \$	C - E	Soutien financier aux établissements scolaires dont certains programmes sont reconnus Sport-études. Possibilité pour les élèves athlètes participant à ces programmes de bénéficier de la mesure d'aide à la pension du MELS.
Soutien aux athlètes ²	8 125 000 \$	E	La mesure de crédit d'impôt remboursable pour athlètes de haut niveau (pour athlètes identifiés excellence, élite, ou relève). Bourses visant à soutenir le développement des meilleurs athlètes de niveau international ou en voie de le devenir (FAEQ). Appui financier aux athlètes pour leur permettre de bénéficier d'une situation plus stable, de plus grandes possibilités d'entraînement et d'un meilleur encadrement (Équipe Québec).
Soutien aux entraîneurs (Équipe Québec) ²	2 500 000 \$	C - E	Appui financier aux entraîneurs qui encadrent l'élite sportive québécoise afin d'améliorer leurs conditions de travail, et donc participation à la professionnalisation du travail d'entraîneur d'athlètes de haut niveau.
Total :	35 00 500 \$		

1 I : initiation – R : récréation – C : compétition – E : excellence

2 Site Web du MELS, section : <http://www.mels.gouv.qc.ca/Vancouver2010/index.asp?page=soutien> [En ligne], page consultée en août 2010

3 Bilan des subventions accordées en sport et activité physique en 2007-2008, par la DSAP

SECTION 4

Portrait organisationnel du SSFQ

4.3 Similitudes avec le système culturel

Le système culturel et le système sportif se ressemblent beaucoup à plusieurs égards. De fait, ils occupent tous les deux un très vaste domaine de l'activité humaine, à la portée de tous, mais avec un noyau d'activités formelles, encadrées par des rituels dans le monde des arts, et des règles dans le monde du sport, pouvant conduire à une pratique professionnelle, souvent très bien rémunérée. On a d'un côté la littérature, la peinture, le cinéma, etc., et de l'autre le hockey, le soccer, le tennis, etc. Certaines activités chevauchent les deux domaines comme le cirque ou le patinage artistique.

Le spectre du professionnalisme est très large et il comprend en chaque système non seulement des individus – écrivains ou comédiens d'un côté, joueurs de hockey ou de football de l'autre –, mais aussi des groupes d'individus tels les troupes de théâtre ou les compagnies de danse, les clubs sportifs ou d'autres groupes associés à la tenue d'événements prestigieux.

Au-delà des avantages personnels que procure l'activité culturelle ou sportive, on reconnaît l'existence d'avantages collectifs indéniables quoique difficiles à mesurer. Il y a d'un côté une vie plus épanouie contribuant à l'émergence d'une société plus productive et plus créative au plan intellectuel. De l'autre, une vie plus saine contribuant elle aussi à une société plus productive parce que plus en santé. La maxime *Mens sana in corpore sano* a donc une interprétation sociale tout autant qu'individuelle. C'est bien pourquoi les deux systèmes ont le pouvoir de mobiliser les forces d'un milieu autour d'activités communes, le plus souvent dans les sphères de la *compétition* et de l'*excellence*, et donc de rassembler les membres d'une collectivité par-delà les différences d'âges ou de revenus. Dans cette perspective, **il faut tout de même reconnaître au système sportif un pouvoir plus étendu, car moins limité par les contraintes linguistiques, ethniques ou religieuses.**

À la section 7.3 portant sur l'impact économique du sport fédéré, nous reviendrons sur ce potentiel de rassemblement et de mise en réseau comme contribution au développement économique local.

Ces avantages collectifs suscitent évidemment l'intérêt de l'État et même de chacun des paliers de l'administration publique qui voient en certaines activités artistiques ou sportives des occasions de tirer un certain profit politique, entraînant des aides financières diverses : tarifs préférentiels, prêts d'équipement à tarifs réduits, subventions et autres formules adressées autant aux organisations qu'aux individus eux-mêmes. À noter que dans les deux systèmes, on a tendance de plus en plus à moduler les aides financières sur l'atteinte d'objectifs de performance, plutôt que de verser des montants forfaitaires, ou pire encore à ajuster les subventions sur les déficits d'opération. À la section 6 portant notamment sur la valeur économique des services offerts directement ou indirectement par les fédérations sportives, il faudrait donc tenter d'établir les prix réels du marché pour ces postes de dépenses bénéficiant d'une aide en nature (utilisation de locaux ou de plateaux, mise à contribution de services publicitaires, consommation d'énergie, etc.) ou de tarifs réduits.

Il est habituel de classer l'activité sportive en quatre sphères distinctes. Le parallèle avec l'activité culturelle est ici aussi intéressant bien qu'imparfait, car cette dernière est plus souvent pratiquée de manière individuelle plutôt qu'en groupe. Cependant, les deux domaines contiennent des activités de la sphère *initiation* où l'école et les municipalités jouent un très grand rôle. Il est difficile de dire lequel des deux domaines, culturels ou sportifs, reçoit le plus d'attention.

SECTION 4

Portrait organisationnel du SSFQ

C'est la sphère *récréation* qui vise le plus grand nombre de participants, sans toutefois qu'on sacrifie au respect des règles propres à chaque discipline, sportive ou culturelle. Il y aura donc un très grand nombre d'organisations impliquées, la responsabilité particulière des fédérations sportives et des regroupements culturels disciplinaires étant de veiller à la formation continue d'entraîneurs et d'officiels qualifiés. La participation aux activités sportives apparaît cette fois plus exigeante en raison des mesures de sécurité à respecter.

Les deux systèmes ont aussi beaucoup de ressemblances dans la sphère *compétition*, marquée par des concours très souvent inscrits dans des processus hiérarchisés depuis le niveau local jusqu'au niveau international. Le volet équipe étant un peu plus présent dans le système sportif que dans le système culturel, cette sphère d'activités est probablement plus onéreuse dans le système sportif, aux plans administratif et financier.

La sphère *excellence* chevauche la précédente, mais elle va plus loin en intégrant toutes les activités qui précèdent et qui suivent les compétitions, tant au niveau individuel qu'organisationnel, notamment la préparation physique et mentale ainsi que le marketing. À notre époque, l'excellence génère une grande attention médiatique de sorte que le secteur privé tout autant que le secteur public y sont très sensibles, y voyant un potentiel de rendement intéressant. Cette implication multiple risque alors de tirer le tapis sous les pieds des organisations spécialisées soit les fédérations sportives d'un côté et les regroupements disciplinaires de l'univers culturel de l'autre. Ceux-ci seront donc davantage présents et à même d'exercer un leadership dans les sphères *initiation* et *excellence*, plus que dans les sphères *récréation* et *compétition*. C'est bien d'ailleurs l'impression qui s'était dégagée du rapport du MELS et de l'applicabilité du modèle des quatre sphères de l'activité physique, à la section 3.

FAIT SAILLANT

Le système culturel tout comme le système sportif peut être décomposé en quatre sphères d'activités. Les sphères *initiation* et *excellence* sont toutes deux essentielles et des organisations comme les fédérations sportives et les réseaux qui structurent les disciplines artistiques y ont un rôle indiscutable. Mais c'est dans les sphères *récréation* et surtout *compétition* qu'elles exerceront un plus grand leadership, étant entendu que la pratique sportive demande encore plus d'encadrement en raison des risques à la santé qu'on y trouve ainsi que de la grande part d'activités de groupe.

SECTION 5

Portrait sociodémographique
du SSFQ

SECTION 5

Portrait sociodémographique du SSFQ

5.1 Méthodologie

Le portrait sociodémographique du SSFQ décrit dans les sections suivantes a été établi à partir de données provenant principalement des plans de développement de la pratique sportive (PDPS) 2009-2013 des fédérations sportives québécoises. À partir de ces données, le nombre de participants par sphère a été établi pour 42 des 67 disciplines, les autres n'ayant pas fourni cette information dans leur PDPS (Figure 6). Les participants ont été regroupés par catégorie d'âge, bien que seulement 24 des 43 fédérations aient fourni ces distinctions (Figure 4).

Afin de compléter l'information, d'autres données ont été puisées dans les modèles de développement à long terme de l'athlète (MDLTA) des fédérations, principalement pour la sphère *excellence*. Ces documents ont été obtenus grâce à la collaboration de SQ et de la DSAP.

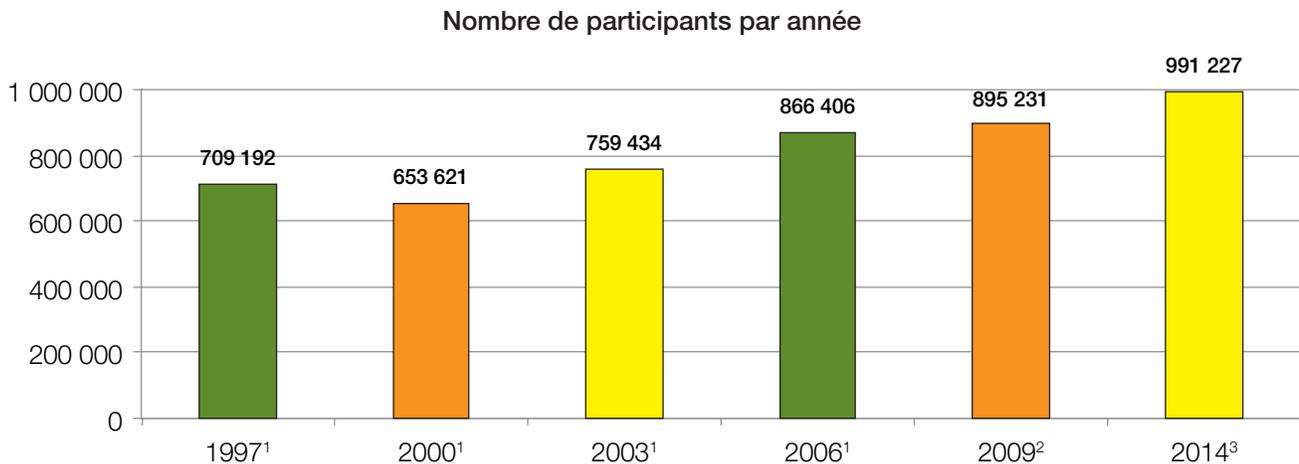
De plus, les sites Web et les plus récents rapports annuels des fédérations ont été consultés pour recueillir certaines informations. Ils ont permis notamment de relever le nombre d'intervenants, incluant les entraîneurs, les officiels, les administrateurs ou autres personnes, ainsi que le nombre d'associations régionales et locales et de clubs sportifs. Finalement, les statistiques provenant de la DSAP pour la compilation du PSFSQ de 2006 ont été utilisées afin de compléter les figures portant sur la répartition des participants du SSFQ dans les 19 régions sportives du Québec (Figure 5) et sur l'évolution du nombre total de participants entre 1997 et 2014 (Figure 3).

SECTION 5

Portrait sociodémographique du SSFQ

5.2 Nombre total de participants

Figure 3 Évolution du nombre total de participants de 1997 à 2009



1 Source : Analyse du PSFSQ par la DSAP (2006)

2 Pour le détail, voir l'Annexe 2, tableau 29

3 Préviation obtenue à partir d'une analyse de régression linéaire

FAITS SAILLANTS

Le nombre de participants pour l'année 2009 a été estimé à partir des PDPS de 42 fédérations sur 67, ce qui donne un total de 761 748 participants. Pour les fédérations manquantes, le nombre de participants a été établi à partir des statistiques du PSFSQ de 2006, fournies par le MELS. On peut ainsi estimer que le SSFQ est composé en 2009 approximativement de 895 231 participants.

Par ailleurs, le nombre total de membres des fédérations sportives a été estimé selon les données du PSFSQ à 866 406 en 2006. Selon l'Institut de la statistique du Québec, on comptait un total de 7 352 794 personnes de 5 ans et plus en 2008. On pourrait donc établir

à 12,1 % le pourcentage de la population qui est membre d'une fédération sportive. Cependant, certains peuvent faire partie de plus d'une fédération, mais il a été impossible d'obtenir cette donnée. Retenons comme proportion que **1 Québécois sur 10 fait partie d'une fédération sportive en 2009**, soit un niveau plus conservateur et sans doute plus près de la vérité.

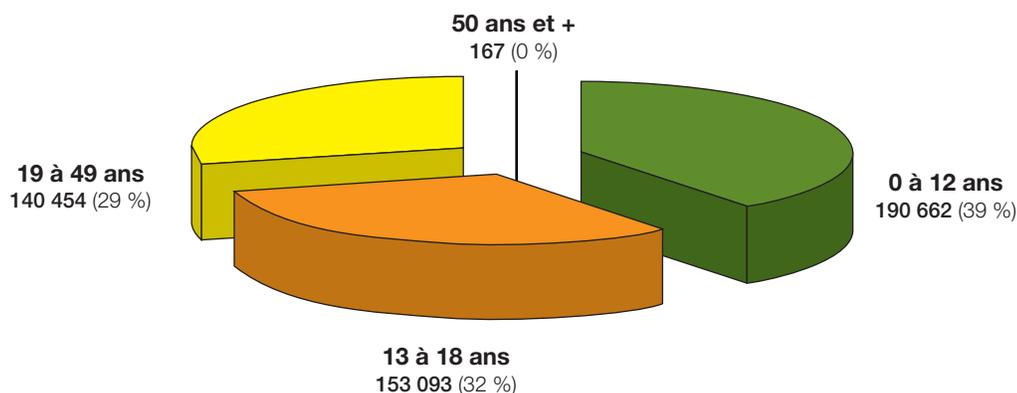
On observe une augmentation moyenne annuelle entre 1997 et 2009 de 1,9 % des participants pour l'ensemble des 67 fédérations. En 2014, en utilisant ce taux, le nombre de participants serait estimé à 991 227.

SECTION 5

Portrait sociodémographique du SSFQ

5.2.1 Par âge

Figure 4 Répartition par groupe d'âge, année 2009¹



Échantillon : 24 fédérations sur 67, soit 484 376 participants sur 895 231
Ce nombre n'inclut pas les membres de la FQSE (178 653).

1 Pour le détail, voir l'Annexe 2, tableau 30

FAITS SAILLANTS

71 % des membres du SSFQ sont âgés de moins de 19 ans.

Moins de 1 % des membres du SSFQ sont âgés de plus de 50 ans à partir des statistiques disponibles lors de la réalisation de l'analyse.

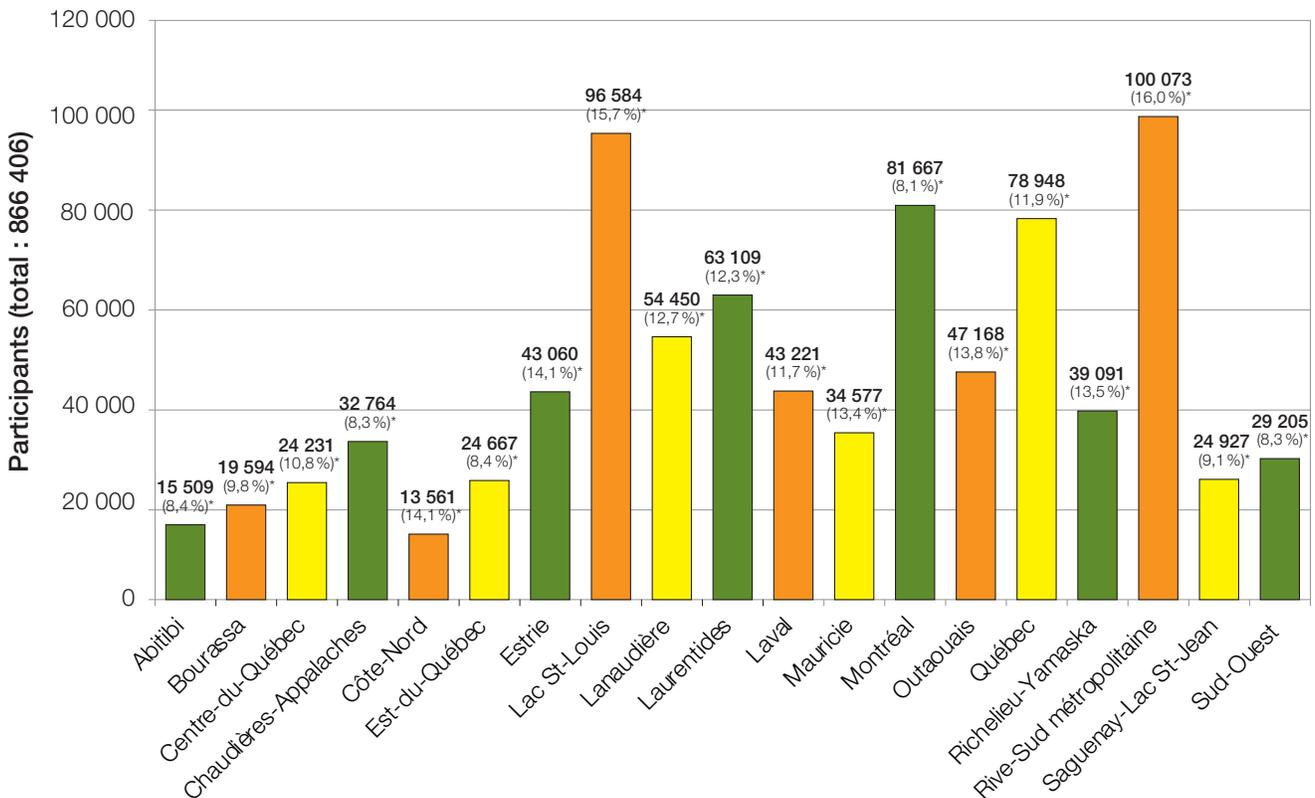
Selon les membres du comité de validation, il serait plus juste d'évaluer à environ 3 % la proportion du membership sportif fédéré dans cette catégorie.

SECTION 5

Portrait sociodémographique du SSFQ

5.2.2 Par région

Figure 5 Participants du SSFQ par région pour l'année 2006



* Proportion de la population totale de la région.

FAIT SAILLANT

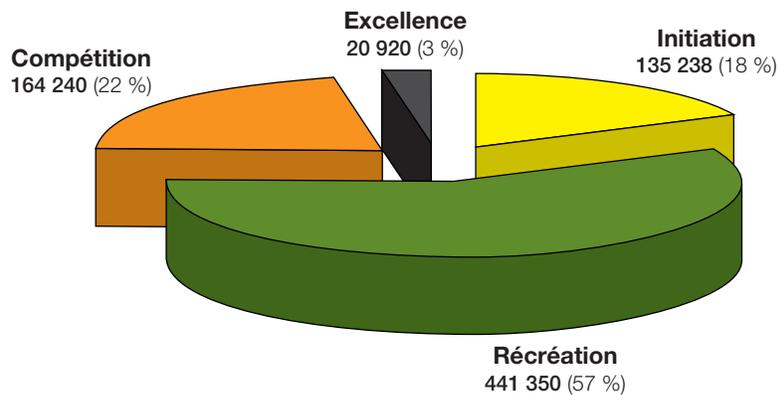
C'est la région Rive-Sud métropolitaine qui possède le plus de participants. Ce constat peut s'expliquer par, entre autres, l'exode des familles vers la banlieue.

SECTION 5

Portrait sociodémographique du SSFQ

5.2.3 Par sphère

Figure 6 Répartition par sphère, année 2009¹



Échantillon : 42 fédérations sur 67, soit 761 748 participants sur 895 231

1 Pour le détail, voir l'Annexe 2, tableau 31

FAIT SAILLANT

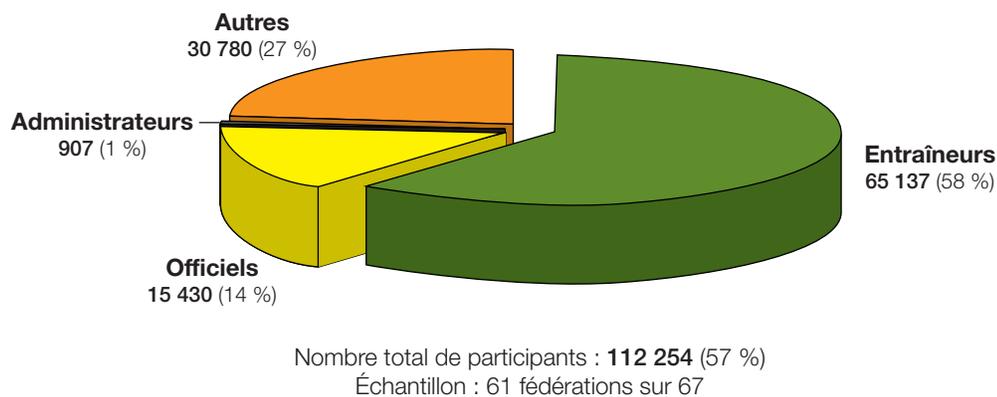
57 % des participants du SSFQ font partie de la sphère *récréation* alors que seulement 3 % se retrouvent dans celle de l'*excellence*.

SECTION 5

Portrait sociodémographique du SSFQ

5.2.4 Par type d'intervenants

Figure 7 Répartition par type d'intervenants, année 2009¹



1 Pour le détail, voir l'Annexe 2, tableau 32

FAIT SAILLANT

Les entraîneurs représentent plus de la moitié des intervenants du SSFQ.

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

L'objectif de cette section est d'estimer la valeur des services offerts par le SSFQ en mettant l'accent sur les fédérations elles-mêmes. Mais pour avoir une estimation complète, il faudra aussi d'une part prendre en compte les activités assurées par les associations régionales et les clubs sportifs et d'autre part établir une valeur économique au bénévolat, une ressource fort importante en ce domaine.

Nous procéderons en trois étapes. Nous examinerons d'abord les dépenses personnelles consacrées aux activités sportives, à partir d'enquêtes de Statistique Canada sur le budget des ménages. Nous considérerons ensuite la structure des revenus puis celle des dépenses des organisations du SSFQ à l'aide des rapports financiers annuels disponibles. Nous introduirons enfin le bénévolat afin d'estimer plus adéquatement la valeur économique des services rendus.

6.1 Dépenses annuelles des sportifs fédérés

Le tableau 3 rassemble les catégories de dépenses directement reliées à des activités sportives, sous la forme de biens ou de services. La somme totale de 1,2 milliard \$ dépensée chaque année par les ménages du Québec est impressionnante, mais on ne saurait l'associer entièrement à l'activité économique des fédérations sportives. Comme il a été mentionné précédemment, 1 Québécois sur 10 fait partie d'une fédération sportive.

En supposant par ailleurs que ces sportifs inscrits dans des activités sanctionnées par les fédérations dépensent en moyenne deux fois plus que ceux qui n'y sont pas inscrits, et c'est là une hypothèse ultraconservatrice, on obtient, comme **valeur de dépenses annuelles pour les sportifs fédérés en 2008, un montant total de 241 millions \$**. Ce qui donne une dépense annuelle par ménage de 750 \$ pour ceux qui par-

ticipent aux activités des fédérations sportives, une valeur conservatrice, selon les représentants du milieu interrogés¹.

Comparons ces données avec le système culturel. Le tableau 4 rassemble les catégories de dépenses des ménages du Québec en loisirs culturels, sous forme de biens ou de services. La comparaison entre loisirs sportifs et loisirs culturels fait ici ressortir deux choses. **Premièrement, les ménages québécois dépensent davantage pour les loisirs sportifs que pour les loisirs culturels. Deuxièmement, et c'est là une observation encore plus importante, dans les loisirs sportifs, la plus importante catégorie de dépenses n'est pas la consommation de spectacles, comme en culture, mais bien les droits d'adhésion et d'usage d'installations sportives. Ceci correspond d'une part à une forme de consommation plus active, donnant lieu à des dépenses additionnelles en équipements et services, et d'autre part à une activité nécessitant un encadrement où les fédérations sportives jouent un rôle très important.**

1 Selon l'enquête sur le budget des ménages en 2003-2004 de l'*Australian Bureau of Statistics*, chaque ménage australien consacre chaque semaine 15,70 \$ en « sport and physical expenditures », ce qui donne un total annuel de 816,40 \$ A. Après conversion pour le taux de change, on obtient 833 \$ C une valeur plus de deux fois plus élevée que ce qui est ici estimé pour le ménage québécois. Une large partie de cet écart vient de la difficulté à cerner les catégories de dépense qui doivent être considérées comme relevant des loisirs sportifs. Ainsi, l'enquête australienne y inclut l'achat et l'entretien de piscines – à elle seule cette catégorie correspond à 20 % de toutes les dépenses des ménages reliées aux sports et aux activités physiques – ainsi que l'achat de chaussures de sport, une catégorie que nous n'avons pu isoler.

Australian Bureau of Statistics (2009). 4156.0-Sports and Physical Recreation. A statistical overview, Australia. [En ligne] <http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/0/98B84CE4396FA84ECA2576570015DF5F?opendocument> (Page consultée en août 2010).

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

Tableau 3 Dépenses des ménages québécois en loisirs sportifs, 2008

Nombre de ménages québécois : 3 222 110	Dépenses moyennes par ménage	Dépenses annuelles totales
Matériel de sport et d'athlétisme	133 \$	–
Achat de bicyclettes, pièces et accessoires	49 \$	–
Services de loisir / Spectacles : événements sportifs	24 \$	–
Droits d'adhésion et droit d'usage unique pour sports et installations sportives ¹	168 \$	–
TOTAL :	374 \$	1 205 069 140 \$

Source : Statistique Canada : Enquête sur les dépenses des ménages, tableaux 203-0001 et 203-0010

1 Ce montant correspond à l'année 2008, considérée ici comme un minimum, car les années subséquentes ne sont pas disponibles.

Tableau 4 Dépenses des ménages québécois en loisirs culturels, 2008

Nombre de ménages québécois : 3 222 110	Dépenses moyennes par ménage	Dépenses annuelles totales
Matériel d'artiste et nécessaire pour travaux manuels ou de bricolage	33 \$	–
Matériel et services photographiques	83 \$	–
Instruments de musique, pièces et accessoires	36 \$	–
Services de loisir / Spectacles : cinémas + spectacles en salle + admission aux musées et autres activités	186 \$	–
TOTAL :	338 \$	1 089 073 180 \$

Source : Statistique Canada : Enquête sur les dépenses des ménages, tableaux 203-0001 et 203-0010

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

6.2 Structure des revenus des organisations

6.2.1 Les fédérations sportives

Les 67 fédérations sportives diffèrent l'une de l'autre en termes de volume de revenus et de la structure de ces revenus. Pour les 46 fédérations desquelles nous avons obtenu des états financiers² (70 % de toutes les fédérations), la somme des revenus courants annuels est de 40,4 millions \$, comme l'indique le tableau 5, ce qui permet d'estimer **les revenus pour l'ensemble des fédérations à un peu plus de 50 millions \$**, si on tient compte du fait que nous avons colligé l'information relative à la quasi-totalité des grandes fédérations (20/21). Telle est la composante principale de la valeur économique recherchée. Mais il convient de regarder de plus près la structure de ces revenus.

Il y a trois sources de revenus possibles :

- 1) les commandites accordées par les entreprises privées et autres organisations commerciales,
- 2) les revenus de source propre, eux-mêmes composés de droits d'adhésion, d'abonnements, de frais d'inscription à des événements courants placés sous le contrôle des fédérations et de dons,
- 3) les subventions provenant des administrations publiques.

Comme l'indique le tableau 5, **la dernière catégorie, les subventions, représente 28,2 % du total pour l'ensemble des fédérations** lorsque le calcul s'effectue de manière agrégée, la façon la plus efficace de juger le fonctionnement du système sportif fédéré puisqu'elle pondère chaque fédération par ses revenus totaux dans la sommation. Le résultat est bien différent lorsqu'on ne pondère pas puisque cette proportion est alors de 41,9 %, un ordre de grandeur pour l'aide publique qu'on retrouve souvent dans l'évaluation réalisée par le MELS. D'ailleurs, la figure 8 permet de constater que la part de subventions dans les revenus totaux varie considérablement d'une fédération à l'autre. Cette figure montre également que **plus les revenus totaux augmentent, plus la part des subventions diminue, pour se stabiliser autour de 15 %, et ce sont alors les revenus d'autres catégories, revenus de source propre et commandites, qui représentent 85 % du total.**

2 Sur le plan méthodologique, précisons que pour éviter les fluctuations annuelles nous avons utilisé la moyenne des trois dernières années disponibles, soit la période 2007 à 2009; dans quelques cas seule l'année la plus récente a été utilisée, toutes ces années n'étant pas disponibles. Par ailleurs, la structure des revenus n'étant pas uniformisée dans les états financiers, il a fallu dans certains cas décomposer les subventions reçues sur la base d'informations obtenues du MELS lui-même. Enfin la distinction que nous avons faite entre des événements sportifs récurrents dont la comptabilité serait entièrement intégrée aux états financiers des fédérations et des événements sportifs spéciaux ou ponctuels avec une comptabilité séparée n'a pas toujours été facile à établir.

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

Tableau 5 Structure de revenus, moyenne annuelle, période 2007-2009

	Principales fédérations** (20/21)		Autres fédérations (26/46)		TOTAL	
	en \$	en %	en \$	en %	en \$	en %
SOURCE PROPRE						
Abonnements/affiliations	11 024 194 \$	39,83 %	3 460 637 \$	27,19 %	14 484 831 \$	35,85 %
Autres	8 621 946 \$	31,15 %	4 561 988 \$	35,85 %	13 183 934 \$	32,63 %
COMMANDITES						
Régulières*	1 204 285 \$	4,35 %	136 050 \$	1,07 %	1 340 334 \$	3,32 %
SUBVENTIONS						
PSFSQ	2 206 819 \$	7,97 %	1 535 209 \$	12,06 %	3 742 028 \$	9,26 %
PSDE	3 783 484 \$	13,67 %	2 371 179 \$	18,63 %	6 154 663 \$	15,23 %
Autres	835 877 \$	3,02 %	661 569 \$	5,20 %	1 497 446 \$	3,71 %
TOTAL :	27 676 605 \$	100 %	12 726 632 \$	100 %	40 403 236 \$	100 %
Subventions en % du total	24,7%		35,9 %		28,2 %	
Rendement (total/subvention PSFSQ)	12,5		8,3		10,8	

* en excluant les événements spéciaux, non récurrents

** fédérations dont la subvention annuelle PSFSQ dépasse 75 000 \$

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

Figure 8 Part des subventions (PSFSQ + PSDE + autres) dans revenus totaux des 20/21 principales fédérations et 26/46 autres

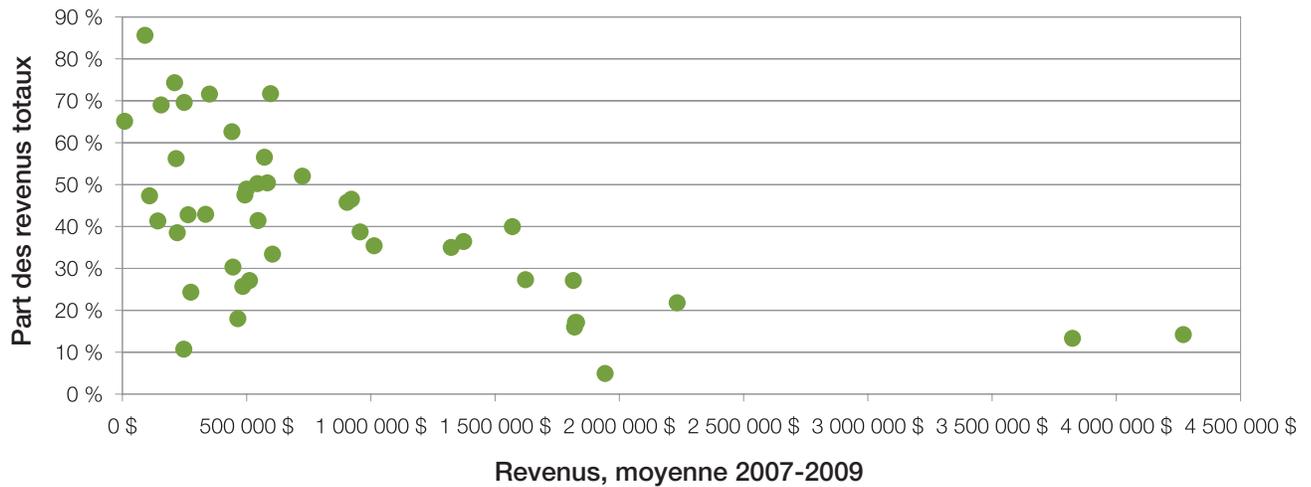
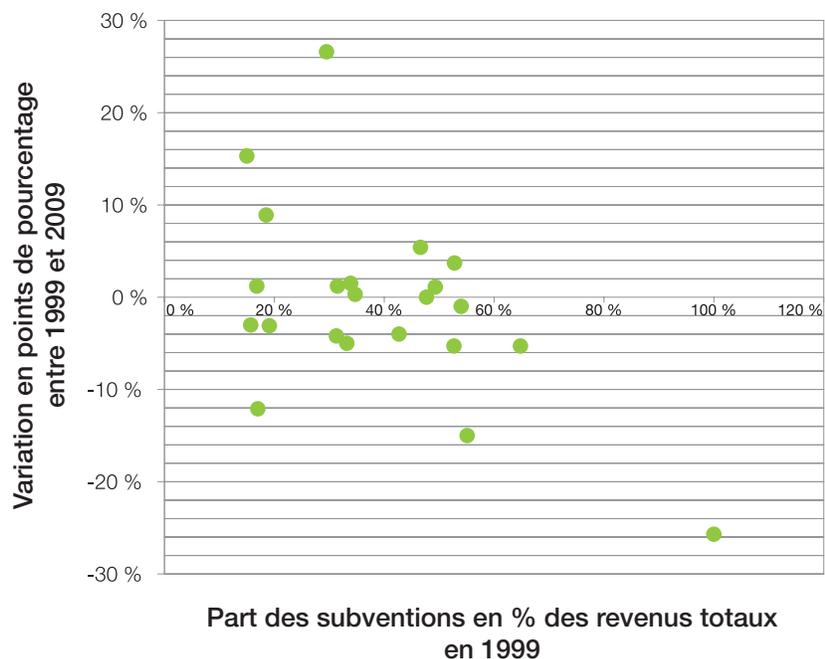


Figure 9 Variation de la part des subventions dans les revenus totaux entre 1999 et 2009, données disponibles pour 23 fédérations



SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

Le tableau 5 permet aussi de constater que, dans le cadre des opérations courantes des fédérations, les commandites ne représentent qu'une fraction assez faible des revenus totaux (3,3 %), contrairement à l'organisation d'événements spéciaux, comme les Jeux du Québec (Section 7.3) ou les compétitions interprovinciales ou internationales. Au total, on constate donc que les revenus de source propre représentent autour de 70 % des revenus dont disposent chaque année les fédérations, plus précisément 63 % pour les plus petites et 72 % pour les plus grandes. En somme, alors que le MELS exige un minimum de 40 % d'autofinancement, la plupart des fédérations, notamment les plus importantes, font beaucoup mieux. Il est clair que les fédérations, sauf exception, sont largement responsables de leur budget.

Le dynamisme déployé par les administrateurs des fédérations sportives peut être mesuré de façon encore plus convaincante à l'aide de ce qu'on pourrait appeler l'effet de levier. Le raisonnement est le suivant. Première prémisse : la subvention du gouvernement du Québec dans le cadre du programme PSFSQ constitue une base de financement permettant à chaque fédération de se doter d'un minimum de ressources essentielles à sa mission. Deuxième prémisse : les revenus totaux générés grâce à cette base, y compris les subventions additionnelles comme celles du PSDE, constituent une mesure de la valeur économique créée directement par les fédérations. On peut donc calculer comme effet de levier le rapport entre ces revenus totaux et le montant reçu en subvention PSFSQ. Le tableau 5 nous montre qu'en moyenne cet effet de levier se situe à 10,8 et qu'il atteint même 12,5 dans le cas des principales fédérations. Autrement dit, **1,00 \$ investi par le MELS dans la subvention de base à une fédération permet de générer 9,80 \$ de sources diverses pour mener à bien les activités préparées par l'organisation à partir de son noyau d'employés permanents et de bénévoles. Il s'agit là d'un rendement impressionnant.**

Ajoutons que les 3,7 millions \$ versés en subventions aux 46 fédérations examinées ont engendré des retours en impôts et taxes diverses estimés eux aussi, en toute coïncidence, à 3,7 millions \$, si on applique aux salaires et avantages sociaux versés par les fédérations (Tableau 8) leur taux d'imposition de 22 % du revenu personnel enregistré en 2008 au Québec versé en impôts divers³ aux deux ordres de gouvernement. Ainsi, puisqu'approximativement la moitié des impôts sont perçus par le gouvernement provincial, environ la moitié de ce qui est versé par le gouvernement provincial en subventions pour ce programme revient rapidement dans ses coffres sous la forme de retenues à la source sur les salaires. Bien sûr, pour avoir une estimation plus complète de ce retour, il faudrait examiner davantage les autres catégories de dépenses afin d'isoler les impôts divers dans ces effets indirects de l'activité économique générée par les fédérations sportives québécoises, une opération complexe qui nécessite la collaboration spéciale de l'Institut de la statistique du Québec. De toute façon, l'analyse économique du SSFQ ne doit s'intéresser que de manière accessoire à cette composante, les autres éléments étudiés dans cette section et dans les suivantes, ayant un poids et une crédibilité beaucoup plus nets.

3 C'est ce que révèle « Le Québec en chiffres », édition 2010, publié en ligne par l'Institut de la statistique du Québec. Plus précisément, on y apprend que les impôts personnels représentaient en 2008 20,5 % des dépenses totales des ménages et que les impôts directs et autres transferts vers l'État ont représenté 23,5 % de la somme des revenus du travail, des revenus de placement et des transferts gouvernementaux vers les particuliers.

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

S'il est vrai que la part des subventions va en diminuant avec la taille des fédérations, qu'en est-il sur le plan chronologique? Par exemple, est-ce que la part des subventions versées aux fédérations aujourd'hui est plus faible qu'il y a dix ans? En 1999, le pourcentage d'aide publique pour les 23 fédérations pour lesquelles nous disposons de données historiques se situait en moyenne à 39,6 % et il se situe maintenant à 38,9 %, si on ne tient pas compte du volume d'opérations des fédérations pour lesquelles nous disposons de données. En pondérant les fédérations, ce qui vient d'apparaître comme une légère diminution de la dépendance à l'égard des fonds publics devient plutôt un léger accroissement puisque cette part passe de 27,5 % en 1999 à 30,1 % en 2009. Mais ce sont là des variations très faibles et peu significatives. **C'est plutôt un statu quo du financement public qui se dégage de cette analyse et il faut conclure en la résilience des organisations du système sportif fédéré québécois et de son modèle de financement public depuis une quinzaine d'années.**

La figure 9 fait ressortir pour le même groupe de 23 fédérations disponibles le fait que là où les subventions représentaient pour une fédération une part plus grande que la moyenne non pondérée des revenus, établie plus haut à 39,6 %, celle-ci a eu tendance à diminuer et que, réciproquement, là où elle représentait une part plus faible, elle a eu souvent tendance à augmenter⁴. Mais ce qui ressort peut-être encore plus nettement c'est la grande diversité des situations. Par exemple, on a d'un côté la Fédération de golf du Québec dont les revenus en 1999 provenaient à 100 % de subventions et qui a vu cette part diminuer à 75 % en 2009, et d'autre part six fédérations sportives pour lesquelles les subventions de l'État représentaient en 1999 moins de 20 % du total, au sein desquelles certaines ont vu cette part augmenter – jusqu'à 30 %, soit 15 % en 1999 et 15 % de plus entre 1999 et 2009 (curling) – et d'autres diminuer.

4 Sur une plus longue période, on peut observer par exemple que Badminton Québec a augmenté graduellement sa part d'autofinancement de 5 % en 1974 à environ 70 % au début des années 1990 et que cette proportion a ensuite fléchi lentement. En 1999, elle était de 65,3 % et en 2009, de 65 %.

Institut de la statistique du Québec (2011). Le Québec chiffres en main. Édition 2010. [en ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/pdf2010/QCM2010_fr.pdf (Page consulté en mai 2010).

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

Tableau 6 Recettes et dépenses de la Fédération de natation du Québec et d'organisations associées

	La fédération elle-même		Les associations régionales		Les événements spéciaux	
	2008	2009	2008	2009	Essais championnat du monde 2009	Championnat canadien groupe d'âge 2009
REVENUS						
Source propre : abonnements + inscriptions	611 853 \$	597 885 \$	100 632 \$	85 699 \$	79 936 \$	182 612 \$
Commandites	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 875 \$	800 \$
Subventions	376 710 \$	393 802 \$	30 109 \$	28 295 \$	4 850 \$	5 100 \$
TOTAL :	988 563 \$	991 687 \$	130 741 \$	113 994 \$	87 661 \$	188 512 \$
DÉPENSES						
Salaires et avantages sociaux	335 204 \$	318 912 \$	0 \$	0 \$	5 018 \$	14 994 \$
Frais de déplacement et de séjour	0 \$	0 \$	24 953 \$	29 847 \$	0 \$	0 \$
Achats de biens et de services (dont location de locaux, plateaux, terrains lors d'événements)	11 863 \$	8 705 \$	6 477 \$	3 477 \$	58 493 \$	83 578 \$
Redevances régionales et nationales	285 709 \$	260 906 \$	2 859 \$	3 393 \$	0 \$	0 \$
Pour féd : excellence dont entraîneurs et officiels; pour ass. rég. : compétitions	306 220 \$	316 169 \$	65 589 \$	22 021 \$	0 \$	0 \$
Autres	16 077 \$	12 433 \$	33 274 \$	20 590 \$	14 417 \$	5 539 \$
TOTAL :	955 073 \$	917 125 \$	133 152 \$	79 328 \$	77 928 \$	104 111 \$

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

6.2.2 Les organisations connexes

Les trois quarts des fédérations sportives ont une structure régionalisée c'est-à-dire qu'elles disposent, pour mener à bien leurs activités, d'associations régionales dont l'une des missions est de collaborer avec la fédération à laquelle elles sont rattachées. Parmi les vingt et une fédérations les plus importantes au plan financier, quatre seulement ne sont pas régionalisées⁵. Le nombre de régions varie de 4 à 20 selon les fédérations et on compte au total plus de 600 associations sportives régionales associées à l'une ou l'autre des fédérations. Même si les revenus de base de chaque association sont des transferts provenant de la fédération à laquelle elle est rattachée⁶, les associations sportives régionales ont suffisamment d'autonomie pour que leurs états financiers ne soient pas consolidés avec ceux des fédérations elles-mêmes. À ce financement de base, s'ajouteront parfois des commandites et d'autres subventions, mais elles recourront surtout à des revenus de source propre générés par la tenue d'événements et d'activités spéciales dont elles auront pris l'initiative.

Il est très difficile d'obtenir les états financiers de ces associations régionales, mais nous disposons de données sur celles de la Fédération québécoise de natation. Celle-ci compte 11 associations régionales et, comme l'indique le tableau 6, la Fédération elle-même disposait en 2009 d'un budget de près d'un million de dollars, ce qui la place au 13^e rang des fédérations sportives. Ensemble, les associations régionales ont un budget huit fois moindre. Les subventions représentent par ailleurs une proportion beaucoup plus faible des revenus totaux : 39,7 % pour la Fédération comparativement à 24,8 % pour l'ensemble des associations régionales.

Quant aux événements spéciaux placés sous la responsabilité directe des fédérations, l'exemple de la Fédération de natation montre que les ressources financières mobilisées peuvent varier beaucoup d'un à l'autre. Ce que ne montre pas ce tableau toutefois, c'est la valeur du bénévolat impliqué dans ces événements. Cet aspect sera abordé à la section 6.4.

5 Il s'agit des fédérations des sports cyclistes, celle des sports à quatre murs, de football et des sports équestres.

6 En fait, ce sont souvent ces associations régionales, plus proches des clubs sportifs et des sportifs eux-mêmes, qui se chargent de percevoir les frais d'adhésion à la Fédération et qui en retiennent une partie, le reste étant acheminé à l'organisation centrale. Comme l'adhésion concerne la Fédération et non l'association régionale, il est juste de dire que la portion qui demeure dans la région est un transfert. Il reste que les associations régionales classeront ces transferts comme revenu de source propre dans leurs états financiers.

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

De la même manière, les clubs sportifs affiliés aux fédérations⁷ mobilisent des ressources financières importantes et des ressources humaines plus importantes encore. On en compte actuellement de 5 000 à 6 000 au Québec. Le tableau 7 donne un aperçu des états financiers de ces organisations, à partir de deux exemples. **On constate que les subventions sont parcimonieuses et que les clubs doivent miser d'abord et avant tout sur leur capacité d'autofinancement. Ils doivent également compter sur leur pouvoir de persuasion quand on considère les ententes conclues avec les commissions scolaires et les municipalités pour disposer de plateaux sportifs, salles et terrains à rabais⁸.**

Quant aux dépenses, ce sont les biens et services nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation plutôt que les salaires qui représentent la catégorie la plus importante, comme on le constate au tableau 7.

Les clubs sportifs, ce sont des milliers d'organisations très diversifiées dont il est pratiquement impossible de mesurer la valeur économique consolidée. Mais faible consolation, le milieu culturel, qui reçoit pourtant beaucoup d'attention de la part de l'État (Section 6.5) vit une situation identique constatée dans le rapport « Le système culturel québécois en perspective », produit par le MCCCC⁹ en 2008.

« L'univers culturel accueille plusieurs réseaux sectoriels animés par des regroupements disciplinaires (littérature, danse, arts visuels, etc.). Aucune étude du fonctionnement interne (gouvernance, représentativité, ancrage régional, évaluation des services) de ces réseaux n'est disponible, à l'exception du domaine des arts technologiques et des conseils régionaux de la culture. (*op. cit.* p. 53) »

Par ailleurs, le fait d'additionner la valeur des ressources mobilisées par les clubs sportifs à celles qui sont directement sous le contrôle des fédérations pour simplement donner plus d'importance à ces dernières conduirait à une fausse représentation de la réalité. Cependant, il faut souligner que tous ces clubs sportifs, et par leur intermédiaire tous les sportifs qui en sont membres, attendent des fédérations des services qu'on pourrait qualifier d'essentiels. Qu'on pense seulement à la formation d'entraîneurs, d'officiels et d'administrateurs, utiles dans toutes les sphères de la pratique sportive et plus particulièrement dans les sphères *initiation* et *récréation*. Qu'on pense aussi au soutien et aux initiatives attendus des fédérations pour la mise en place de réseaux de compétitions et la tenue d'événements sportifs dans les sphères *compétition* et *excellence*. Ou encore aux services attendus pour la mise à jour et la diffusion de la réglementation, pour la gestion des clubs et pour la mise en marché de leurs produits et services.

7 L'affiliation d'un club sportif à une fédération se traduit par le versement pour chaque membre, d'une cotisation à la fédération. En outre, les activités organisées par ces clubs sont encadrées par la fédération.

8 Par exemple, dans le cas du club de volleyball de la région de Montréal, on apprend que le prix exigé pour l'usage des plateaux représente environ 20 % du prix du marché.

9 Daphonds, C.E. (2008). Le système culturel québécois. Direction du lectorat et des politiques. Ministère de la Culture, des Communications et de la condition féminine. [En ligne] <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/RapportCEDalphond.pdf> (Page consultée en mai 2010).

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

Tableau 7 Revenus et dépenses de clubs sportifs divers

	Un club de volleyball de la région de Montréal	Un club de curling de la région de Montréal
	2009-2010	2009-2010
REVENUS		
Source propre : abonnements + inscriptions	82 764 \$	184 112 \$
Commandites	300 \$	– \$
Subventions (VQ engagement entraîneurs et organisation d'évènement)	25 910 \$	– \$
TOTAL :	108 974 \$	184 112 \$
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	13 010 \$	38 956 \$
Frais de déplacement et de séjour	15 242 \$	– \$
Achats de biens et de services (dont location de locaux, plateaux, terrains lors d'événements)	23 967 \$	93 375 \$
Redevances régionales et nationales	4 100 \$	2 037 \$
Pour féd : excellence dont entraîneurs et officiels; pour ass. rég. : compétitions	15 830 \$	– \$
Autres (inclut 23K en retour de subventions du PAEE)	35 716 \$	15 897 \$
TOTAL :	107 865 \$	150 265 \$

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

En plus des clubs sportifs, *SPORTSQUÉBEC* et la Fédération québécoise du sport étudiant sont intimement liés aux fédérations sportives, bien que disposant d'une large autonomie, notamment sur le plan financier. Ces deux organisations ne pourraient exister sans les fédérations sportives avec lesquelles elles se doivent de collaborer pour l'atteinte de leurs objectifs propres (Section 5). **Entre 2007 et 2009, elles ont reçu conjointement des subventions annuelles moyennes de 2,6 millions \$, soit un peu plus de la moitié de ce qu'a reçu l'ensemble des 67 fédérations pour cette même période.** Il faut cependant comprendre que ces organisations offrent et coordonnent des programmes multisport et unisport dont bénéficient directement les fédérations (formation, bourses, Jeux du Québec, etc.). Leurs revenus totaux apparaissant dans les états financiers indiquent un montant total combiné de 9,5 millions \$.

6.3 Structure des dépenses des organisations

Les fédérations sportives sont des organisations qui dispensent des services; voilà pourquoi l'achat de biens et services représente une catégorie de dépenses assez faible tandis que les salaires et avantages sociaux en constituent la partie la plus grande, comme on le constate au tableau 8. Malgré que les salaires représentent une importante portion des dépenses, le haut taux de roulement du personnel et la difficulté de recrutement de professionnels qualifiés suggèrent qu'ils ne sont pas compétitifs avec des emplois nécessitant des compétences similaires. Il s'agit donc d'organisations à haute valeur ajoutée par rapport au chiffre d'affaires. En outre, comme elles animent des réseaux étendus sur le territoire, il ne faut pas se surprendre du fait que les frais de déplacement et de séjour soient relativement importants. À noter que ces observations sont à peu près les mêmes pour les petites fédérations que pour celles qui reçoivent une subvention importante du PSFSQ. Toutefois, dans le cas des redevances régionales et nationales, c'est-à-dire les transferts vers les associations régionales ou les associations canadiennes, cette catégorie de dépenses constitue un fardeau deux fois plus élevé pour les petites fédérations.

La comparaison avec la structure de dépenses apparaissant dans les états financiers de 1999 pour les 24 fédérations pour lesquelles nous avons des données disponibles montre une augmentation de la portion des salaires et avantages sociaux, passant de 34,3 % en 1999 à 39,9 % en 2009, qu'il faut attribuer en partie, comme l'indiquait le rapport du MELS (Section 3), à la nécessité pour les fédérations de se doter de ressources humaines de qualité qui commandent des conditions de travail concurrentielles. Cette hausse a été compensée par une réduction de la portion des achats de biens et services, passant de 11,3 % en 1999 à 6,8 % en 2009.

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

Tableau 8 Structure des dépenses, moyenne annuelle 2007-2009

	Principales fédérations* (20/21)		Autres fédérations (26/46)		Total (46/67)	
	en \$	en %	en \$	en %	en \$	en %
Salaires et avantages sociaux	11 280 070 \$	40,3 %	5 005 330 \$	41,0 %	16 285 400 \$	40,5 %
Frais de déplacement et de séjour	4 990 362 \$	17,8 %	2 304 074 \$	18,9 %	7 294 436 \$	18,1 %
Achats de biens et de services (dont location de locaux, plateaux, terrains lors d'événements)	2 093 534 \$	7,5 %	388 580 \$	3,2 %	2 482 114 \$	6,2 %
Redevances régionales et nationales	1 375 960 \$	4,9 %	729 590 \$	6,0 %	2 105 550 \$	5,2 %
Sphère <i>excellence</i> = entraîneurs + officiels + projets	4 884 976 \$	17,5 %	1 725 474 \$	14,1 %	6 610 450 \$	16,4 %
Autres	3 365 865 \$	12,0 %	2 041 062 \$	16,7 %	5 406 927 \$	13,6 %
TOTAL :	27 990 767 \$		12 194 110 \$		40 184 877 \$	

Source : rapports financiers annuels des fédérations et ajustements personnels

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

6.4 L'importance du bénévolat

Bien que nous sachions que le bénévolat en constitue une pierre angulaire, il est très difficile de disposer d'informations concernant cette ressource importante à l'intérieur des organisations qui composent le système sportif fédéré québécois.

Nous avons tout de même rassemblé auprès de la moitié des fédérations, plus précisément 33 sur 67, des renseignements sur le nombre d'officiels, d'entraîneurs, d'administrateurs et d'autres bénévoles avec lesquels elles interviennent.

Comme une bonne partie des officiels sont rémunérés, nous les ignorerons ici afin d'élaborer une estimation conservatrice du bénévolat. Quant aux entraîneurs, on en compte 65 137 dans ces 30 fédérations, trois d'entre elles regroupant les trois quarts de cet effectif : hockey (24 131), soccer (19 498) et baseball (7 000). Nous supposons que les entraîneurs consacrent au moins 10 heures par semaine à cette tâche, sur une période de 6 mois par année. Ceci donne 260 heures de bénévolat par entraîneur par année, pour un total de 17 millions d'heures. Étant donné que les fédérations manquantes à notre relevé sont pour la plupart de petite dimension en termes financiers, on ne saurait multiplier par deux ce dernier montant pour arriver à une estimation globale. Contentons-nous de porter à 20 millions d'heures le bénévolat réalisé par l'ensemble de tous les entraîneurs, de toutes les fédérations. En utilisant comme base de calcul pour la valeur économique de ces heures de bénévolat la moitié du salaire horaire moyen québécois en 2009 ($20,9 \$ / 2 = 10,48 \$$), une procédure habituelle quand on veut estimer la valeur du temps non rémunéré (bénévolat, déplacement, attente, etc.) on arrive à une valeur d'environ 200 millions \$, seulement pour les entraîneurs.

Les déclarations contenues dans les PDPS d'où proviennent ces données ne mentionnent que 902 administrateurs, ce qui paraît faible. Mais nous nous en contenterons. En arrondissant ce

chiffre à 1 000 pour tenir compte des fédérations qui n'ont pas répondu, et en utilisant pour chacun le même nombre d'heures par semaine, le même nombre de semaines dans l'année et le même tarif horaire, cette catégorie de bénévoles représente une masse salariale de près de 3 millions \$. Les autres bénévoles dans ces 33 fédérations sont au nombre de 30 780 dont 16 100 dans la seule fédération de baseball (ce sont pour la plupart des marqueurs) et près de 6 000 dans la fédération des motoneigistes (pour bon nombre, ce sont des préposés à l'entretien des pistes). En réduisant de moitié le nombre d'heures par semaine, mais en gardant les autres paramètres, nous obtenons pour cette catégorie de bénévoles près de 42 millions \$, valeur qu'on peut facilement porter à 47 millions \$ pour tenir compte des 34 fédérations pour lesquelles nous n'avons pas d'informations.

La somme des trois catégories de bénévoles retenues donne 250 millions \$. Cette estimation, qui demeure conservatrice, permet de prendre conscience de la très grande importance économique du bénévolat dans le système sportif fédéré. Elle correspond en effet à trois fois les dépenses annuelles totales de 80 millions \$ réalisées par l'ensemble des fédérations (50 millions \$), leurs associations régionales (7 millions \$), les organisations partenaires que sont la Fédération québécoise du sport étudiant et **SPORTSQUÉBEC** (10 millions \$) ainsi que les événements spéciaux organisés par l'une ou l'autre de ces organisations en collaboration avec les fédérations (13 millions \$). Nous considérons cette valeur de 250 millions \$ comme une estimation conservatrice, mais il est sûr qu'on peut remettre en question chaque paramètre et générer une valeur plus faible. Par exemple, une enquête réalisée à l'échelle canadienne a révélé qu'un bénévole dans le système sportif consacrait en moyenne 111 heures par année au bénévolat. Nous croyons que les bénévoles pris en compte dans cette enquête comprennent des personnes qui n'interviennent qu'occasionnellement, lors d'événements spéciaux par exemple, alors que dans notre cas, nous référons à des personnes

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

qui se sont engagées pour plusieurs mois et souvent plusieurs années. En substituant ces 111 heures aux 260 utilisées jusqu'à présent, nous obtenons tout de même comme valeur globale pour le bénévolat 107 millions \$, une valeur qui demeure supérieure à ce qu'on pourrait appeler le chiffre d'affaires combiné des principales organisations qui composent le système sportif fédéré québécois, établie plus haut à 80 millions \$. Cette valeur estimée du bénévolat peut être vue par les organisations elles-mêmes comme une masse salariale économisée. Elle peut aussi être interprétée par la société comme la valeur des ressources humaines mises à la disposition des fédérations sportives de manière librement consentie.

6.5 Comparaison avec le système culturel

L'étude du MELS parue en décembre 2008 contient une section sur les ressources financières qui nous renseigne sur les sources de financement du système culturel québécois. Le tableau 9 montre les sommes importantes dont disposent certains organismes culturels. La comparaison avec le système sportif est difficile dans la mesure où dans la présente étude nous avons mis l'accent sur les fédérations sportives, faute d'informations détaillées sur les clubs sportifs. Or le tableau 9, résultant d'un travail important réalisé par l'Observatoire de la culture et des communications, met plutôt l'accent sur les organisations responsables d'offrir les services à la clientèle, qu'elles soient parapubliques (musées), sans but lucratif (musique, arts visuels et médiatiques) ou privées (théâtre, danse). Il n'en ressort pas moins que l'aide publique y représente en moyenne 53 % de tous les revenus générés, une proportion deux fois plus élevée que celle constatée dans notre étude pour les fédérations sportives et les clubs sportifs.

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

Tableau 9 Répartition des revenus de certains organismes culturels, Québec 2004

	Théâtre		Danse		Musique		Arts visuels et médiatiques		Musées		Total	
	M \$	%	M \$	%	M \$	%	M \$	%	M \$	%	M \$	%
Revenus autonomes	35,9	52 %	7,6	34 %	18,4	33 %	3,0	20 %	15	14 %	79,9	30 %
Aide privée	5,4	8 %	2,8	12 %	13,2	24 %	0,8	5 %	23,7	22 %	45,9	17 %
Aide publique	27,3	40 %	12,1	54 %	24,4	43 %	11,5	75 %	68,9	64 %	144,2	53 %
TOTAL :	68,6	100 %	22,5	100 %	56,0	100 %	15,3	100 %	107,6	100 %	270	100 %

SECTION 6

Valeur économique du SSFQ

FAITS SAILLANTS

La valeur économique des biens et services consommés par les sportifs membres des fédérations sportives québécoises est estimée à au moins 200 millions \$ annuellement.

Les ressources financières mobilisées par les fédérations annuellement sont de l'ordre de 50 millions \$. Si on y ajoute celles qui sont mobilisées par les associations régionales, la Fédération québécoise du sport étudiant et **SPORTSQUÉBEC**, les événements spéciaux comme les compétitions auxquelles sont associées les fédérations, on obtient un total de 80 millions \$.

L'estimation de la valeur économique du bénévolat présent dans les activités des fédérations sportives est au minimum de 250 millions \$ par année.

L'effet de levier du PSFSQ a été établi à 10,8 ce qui veut dire que 1,00 \$ investi par le MELS dans la subvention de base à une fédération permet de générer 9,80 \$ de sources diverses pour mener à bien les activités préparées par l'organisation à partir de son noyau d'employés permanents et de bénévoles.

Les 20 millions \$ distribués en salaires à chaque année donnent en retour en impôts et taxes aux deux paliers de gouvernement un montant à peu près égal à ce qui est versé annuellement en subventions aux fédérations par le PSFSQ.

Pour l'ensemble des fédérations sportives québécoises, le taux d'autofinancement est de 71,8 %, une proportion qui dépasse largement les 40 % exigés par le MELS.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

7.1 En relation avec la santé

7.1.1 Prévalence et coût des maladies chroniques

Les maladies chroniques résultent de processus biologiques reliés à la génétique et au vieillissement, mais aussi de mauvaises habitudes de vie¹ telles que l'inactivité physique. L'apparition de ces maladies est lente et insidieuse avec des symptômes qui se manifestent progressivement. Elles ne se guérissent pas spontanément ni complètement sinon en de rares occasions². Ces maladies comprennent les cancers, les maladies cardiovasculaires (maladie cardiaque ischémique, insuffisance cardiaque, accident vasculaire cérébral (AVC), hypertension artérielle), les maladies respiratoires (maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), asthme), le diabète, les maladies de l'appareil musculosquelettique (arthrite, arthrose, maux de dos, ostéoporose), les maladies mentales (dépression) et les maladies neuro-dégénératives (Alzheimer, Parkinson)³.

Les maladies chroniques représentent la principale cause de morbidité et de mortalité dans les pays occidentaux et peuvent entraîner un fardeau économique et social important tant pour les individus que pour les systèmes de santé⁴. En général dans les pays occidentaux, la part des coûts de santé provenant des maladies chroniques s'élève à environ 60 %⁵. Aux États-Unis, 120 millions de personnes sont atteintes d'une ou de plusieurs maladies chroniques dont les soins représentent de 70 à 80 % des coûts de santé⁶. Considérant qu'au Québec en 2005-2006, la santé monopolisait 43,1 % du budget total de la province⁷, l'importance des sommes en jeu est énorme. L'augmentation de la prévalence des maladies chroniques se traduit par des coûts de santé astronomiques qui menacent de plus en plus la « santé » financière des états^{8,9}.

1 Gouvernement du Québec (2010). Commissaire à la santé et au bien-être. Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux. Rapport de la démarche de consultation portant sur les soins et services liés aux maladies chroniques.

2 McKenna, M.T., Taylor, W.R., Marks, J.S., Koplan, J.P. (1998). Current issues and challenges in chronic disease control. In: Brownson, R.C., Remington, P.L., Davis, J.R., éditeurs. *Chronic disease epidemiology and control* (p.1-26), 2^e éd. Washington D.C., American Public Health Association, 146 p.

3 Lévesque, J-F, Feldman D., Dufresne C., Bergeron, P., Pinard, B. (2007). L'implantation d'un modèle intégré de prévention et de gestion des maladies chroniques au Québec. Barrières et éléments facilitants. Équipe de Santé des populations et service de santé, Secteur Services préventifs en milieu clinique Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Direction des systèmes de soins et services Institut National de santé publique du Québec. [En ligne]. www.santepubmtl.qc.ca/ESPSS/production.html (Page consultée en février 2010).

4 Jeon, Y.-H., Essue, B., Jan, S., Wells, R., Whitworth, J.A. (2009). Economic hardship associated with managing chronic illness: a qualitative inquiry. *BMC Health Services Research*, vol. 9, n° 182doi : 10.1186/1472-6963-9-182 [En ligne]: <http://www.biomedcentral.com/1472-6963/9/182> (Page consultée en mai 2010).

5 McKenna, M.T., Taylor, W.R., Marks, J.S., Koplan, J.P. (1998), *op. cit.*, p. 71.

6 Coleman, M.T., Newton, K.S. (2005). Supporting self-management in patients with chronic illness, *Am. Fam. Physician*, vol. 72, n° 8, p. 1503-1510.

7 Gouvernement du Québec (2006). Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité. Document de consultation. [En ligne]. <http://publications.SMSss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2005/05-721-01.pdf> (Page consultée en janvier 2010).

8 National audit Office (2001). Tackling obesity in England. Report by the controller and auditor general HC 220, Session 2000-2001.

9 Lakdawalla, D.N., Goldman, D.P., Shang, B. (2005). The health and cost consequences of obesity among the future elderly. *Health Affairs*. Sept. 25.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Malheureusement, la prévention et la promotion de la santé sont souvent négligées, alors qu'elles sont susceptibles de réduire de 70 % la charge de morbidité mondiale¹⁰. Le Canada consacre 2 % du budget de la santé¹¹ à la prévention alors que l'OMS suggère que les pays devraient y investir au moins 5 %¹².

« La prévention n'est pas sexy. La prévention n'est pas rémunérée ou académiquement récompensée. Et lorsqu'elle fonctionne, la prévention est souvent ignorée précisément pour cette raison »¹³.

Les mesures de la composition corporelle (ex. : indice de masse corporelle, poids, rapport taille-hanches, etc.) des enfants et des jeunes au Canada, évaluées en 2007-2009, montrent des augmentations significatives depuis 1981¹⁴ alors que les mesures évaluant la condition physique (force de préhension et flexion du tronc) présentent la tendance contraire. Considérant la détérioration de la composition corporelle et de la

condition physique des adultes canadiens de 45 ans¹⁵, de 1981 à 2007-2009, la situation actuelle des jeunes laisse présager le pire pour l'avenir.

La situation est devenue critique et suggère qu'une réforme en profondeur du système de santé s'impose. Les conclusions de rapports gouvernementaux^{16,17} considèrent que, parmi ces réformes, plus de ressources doivent être allouées à la prévention.

Vers une approche intégrée pour la gestion et la prévention des maladies chroniques

Une piste de solution est venue par l'implantation de modèles intégrés de gestion et de prévention des maladies chroniques, développés aux États-Unis dans les années 1990. Initialement, ces modèles érigés par des compagnies pharmaceutiques visent à augmenter la vente de médicaments. Ils sont récupérés par la suite par des organismes privés qui vendent leurs programmes aux assurances ou intègrent à la fois la vente d'assurances et la dispensation de soins¹⁸. Au Canada, les gouvernements, fédéral et provinciaux, ont établi depuis le début des années 2000 des politiques et des initiatives qui favorisent le développement de programmes de gestion et de prévention des maladies chroniques. L'un de ces

10 Organisation Mondiale de la Santé (2008). Soins de santé primaires : maintenant plus que jamais. Résumé. [En ligne] <http://www.who.int/whr/2008/summary/fr/index.html>. Page consultée en février 2010.

11 Portrait de santé du Québec et de ses régions (2006) Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, sur le site de l'Institut national de santé du Québec. [En ligne] <http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/546-PortraitSante2006Analyses.pdf>, 152 p. Consulté en mai 2007.

12 Organisation Mondiale de la Santé (2008), *op. cit.*, p. 72.

13 Stone, J.A., Arthur, H.M., Austford, L., Blair, T. (2004). Chapter 1. Introduction to cardiac rehabilitation. In Stone, J.A., Arthur, H.M., Canadian guidelines for cardiac rehabilitation and cardiovascular disease prevention (p. 2-14). Winnipeg (Manitoba).

14 Tremblay, M.S., Shields, M., Laviolette, M., Craig, C.L., Janssen, I. Connor Gorber, S. (2010). Condition physique des enfants et des jeunes au Canada : résultats de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009. Statistique Canada n° 82-003-XP. Rapport sur la santé, vol. 21 n° 1. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2010001/article/11065-fra.htm> (Page consultée en octobre 2010).

15 Shields, M., Tremblay, M.S., Laviolette, M., Craig, C.L., Janssen, I. Connor Gorber, S. (2010). Condition physique des adultes au Canada : résultats de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009. Statistique Canada n° 82-003-XP. Rapport sur la santé, vol. 21 n° 1. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2010001/article/11064-fra.htm> (Page consultée en octobre 2010).

16 Gouvernement du Québec (2006), *op. cit.*, p. 71.

17 Santé Canada (2004). Objectifs du FASSP. [En ligne]. <http://www.hc-sc.gc.ca/hcs-sss/prim/phctf-fassp/object-fra.php> (Page consultée en janvier 2010).

18 Peytremann-Bridevaux, I., Burnand, B. (2009). Prévention et prise en charge des maladies chroniques : une approche applicable en Suisse. Bulletin des médecins suisses, vol. 90, n° 32. [En ligne]. <http://www.saez.ch/pdf/f/2009/2009-32/2009-32-330.PDF> (Page consultée en janvier 2010).

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

modèles est l'*Expanded Chronic Care model*¹⁹ développé en Colombie-Britannique. Inspiré du *Chronic Care Model*²⁰ développé aux États-Unis, ce modèle tient compte de la réalité du système de santé canadien en ajoutant les dimensions de la santé des populations et de la promotion de la santé. Le tout récent rapport du commissaire à la santé et au bien-être du Québec pour la prise en charge des maladies chroniques s'appuie en grande partie sur ce modèle pour formuler ses recommandations²¹.

Ce modèle, suggérant une refonte du système de santé, propose entre autres de positionner l'individu au cœur de l'intervention médicale et de favoriser le développement d'une autonomisation (*empowerment*) par rapport à sa santé. Le modèle reconnaît aussi qu'au-delà de la gestion intégrée de la prestation des soins liés aux maladies chroniques, les éléments du contexte de vie ont un impact important sur le développement et l'évolution de ces maladies. Un ensemble de facteurs liés aux habitudes de vie des individus et à leurs environnements physique et social jouent un rôle important dans l'apparition des maladies chroniques²².

7.1.2 Le fardeau économique des maladies chroniques au Québec

Au Québec, même si l'on présume que les maladies chroniques représentent environ 65 % des dépenses du budget de santé de la province, aucune statistique n'existe quant aux coûts précis des différentes maladies. Au Canada, l'Agence de santé publique a publié en 1998 la troisième édition de l'étude *Fardeau économique de la maladie au Canada (FEMC)*²³ réunissant plusieurs données sur les coûts directs et indirects de santé de plusieurs maladies (Tableau 10). Les données de cette étude ont par la suite été utilisées dans l'étude de Katmarzyk et Janssen (2004)²⁴ intéressés par la relation entre les maladies chroniques et l'inactivité physique.

Cette étude sera utilisée ici comme référence méthodologique pour estimer le coût des sept maladies chroniques au Québec. La méthodologie de cette étude a d'ailleurs été utilisée pour déterminer les coûts de l'inactivité physique dans d'autres provinces canadiennes^{25,26}.

Les coûts directs et indirects des maladies chroniques sur la santé

Les coûts directs comprennent le coût des soins hospitaliers, le coût des médicaments, le coût des soins médicaux, le coût des soins dispensés dans d'autres établissements et les autres coûts relatifs à la santé (autres professionnels, immobilisations,

19 Barr, V. J., Robinson, S., Marin-Link, B., Underhill, L., Dotts, A., Ravensdale, D., Saliveras, S. (2003). The expanded chronic care model: an integration of concepts and strategies from population health promotion and the chronic care model. *Hos. Quat.*, vol. 7, n° 1, p. 73-82.

20 Wagner, E. H., Austin, B. T., Davis, C., Hindmarsh, M., Schaefer, J., Bonomi, A. (2001). Chronic illness care: translating evidence into action. *Health Affairs, The policy journal of the health sphere*, vol. 26 n° 6, p. 64-78.

21 Organisation Mondiale de la Santé (2008), *op. cit.*, p. 72.

22 Gouvernement du Québec (2010). Commissaire à la santé et au bien-être. Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux. Adopter une approche intégrée de prévention et de gestion des maladies chroniques : recommandations, enjeux et implications.

23 Santé Canada (1998). Le fardeau économique de la maladie au Canada 1998. Division de la recherche sur les politiques. Direction de la politique stratégique. Direction générale de la santé de la population et de la Santé publique du Canada. [En ligne]. <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ebic-femc98/pdf/femc1998.pdf> (Page consultée en juin 2010).

24 Katmarzyk, P.T., Janssen, I. (2004). The economic costs associated with physical inactivity and obesity in Canada: an update. *Can. J. Appl. Physiol.*, vol. 29, n° 1, p. 90-115.

25 Colman, R. (2002). GPI Atlantic. The cost of physical inactivity in Nova Scotia. [En ligne] www.gpiatlantic.org (page consultée en juin 2010)

26 Colman, R., Walker, S. (2004). GPI Atlantic The cost of physical inactivity in British Columbia. [En ligne] <http://www.gpiatlantic.org/pdf/health/inactivity-bc.pdf> (page consultée en août 2010).

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Tableau 10 Proportion des coûts directs et indirects des principales maladies chroniques associées à l'inactivité physique au Canada en 2001¹

Maladies chroniques	Coûts directs	Coûts indirects
	%	%
Coronarienne	2,29	6,61
ACV	1,60	1,53
Hypertension	1,44	1,42
Cancer du côlon	0,26	1,40
Cancer du sein	0,42	2,25
Diabète de Type 2	0,76	0,62
Ostéoporose	0,95	5,51

1 Katzmarzyk, P.T., Janssen, I. (2004), *op. cit.*, p.73.

santé publique, administration d'assurance, recherche en santé...). Les coûts directs représentent des économies pour le MSSS.

Les coûts indirects représentent la valeur de la production économique non réalisée, pour cause de maladies ou de blessures qui rendent une personne inapte au travail ou entraînent un décès prématuré. Les coûts indirects sont des gains pour la société québécoise en général. Les deux composantes utilisées pour déterminer les coûts indirects sont : la valeur des années perdues en raison de la mortalité prématurée (coût de la mortalité) et la valeur des jours d'activité perdus (absentéisme) pour cause d'incapacité de courte ou de longue durée (coût de la morbidité).

Les détails de la méthodologie utilisée pour obtenir les coûts directs et indirects de l'inactivité physique pour les sept maladies chroniques au Québec en 2009 apparaissent à l'Annexe 3. Les proportions (%) de chacune des maladies par rapport aux coûts totaux directs et indirects sont celles utilisées par Katmarzyk et Janssen (2004) (Tableau 10). Ces proportions ont été utilisées pour déterminer les coûts directs et indirects de chacune des maladies pour le Québec en 2009. La dépense de santé des secteurs public et privé pour le Québec (38 milliards \$)²⁷ a été utilisée pour établir les coûts directs des sept maladies dans cette province. Le coût indirect total n'étant pas

27 Institut canadien d'information sur la santé (2010). Base de données sur les dépenses nationales de santé. Statistiques éclair. Dépenses de santé des secteurs public et privé par affectation de fonds. [En ligne]. http://cihi.ca/cihiweb/dispPage.jsp?cw_page=statistics_a_z_f (Page consultée en juillet, 2010).

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

disponible pour le Québec, il a été estimé à partir de la proportion des coûts indirects au Canada en 2001 (Annexe 3).

7.1.3 Le fardeau économique de l'inactivité physique au Québec

Parmi les mauvaises habitudes de vie, la malbouffe et l'inactivité physique comptent parmi les principales causes de maladies non transmissibles majeures, incluant les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 et certains types de cancer²⁸. L'activité physique offre des avantages supplémentaires pour la santé indépendamment d'une saine alimentation et elle permet aux individus d'améliorer aussi bien leur santé physique que mentale²⁹. Les données de recherches épidémiologiques, physiologiques et psychologiques démontrent que la pratique régulière de l'activité physique contribue à prévenir et à ralentir le développement de plusieurs maladies chroniques^{30,31,32}.

Les différents types d'activité physique

La prévalence de l'inactivité physique est déterminée à partir de statistiques dérivées des activités physiques de loisir, c'est-à-dire toute activité physique pratiquée durant les temps libres. Elle comprend les activités sportives (basketball, badminton, natation, etc.), les activités de plein

air (marche, ski de fond, jogging à l'extérieur), les activités physiques de conditionnement physique (tapis roulant, cours de step, yoga, musculation) et les activités de danse (ballet, danse sociale).

Les activités de transport sont moins détaillées et avec l'usage des transports motorisés, la dépense d'énergie liée à cette activité a beaucoup diminué. Par contre, en 2005, 59 % des Québécois marchaient pour se rendre au travail ou à l'école ou faire des courses³³. Cette activité contribue donc pour plusieurs Québécois à l'atteinte du seuil d'activité physique requis pour en retirer des bénéfices pour la santé. Enfin, une dernière catégorie, soit les activités physiques reliées au travail ou aux tâches ménagères ne sont pas mesurées de manière efficace et les dépenses énergétiques qui y sont associées se sont beaucoup amoindries depuis quelques décennies. Une étude américaine examinant les tendances d'activité physique depuis 50 ans rapporte une baisse pour les activités physiques effectuées au travail et à la maison, ainsi que pour les déplacements, résultant en une diminution de l'activité physique totale³⁴.

Dans ce rapport, l'expression « activité physique » désigne l'activité physique de loisir. Les coûts de l'inactivité physique ont été évalués par l'Organisation mondiale de la santé³⁵ et par plusieurs pays

28 Organisation mondiale de la santé (2004). Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé. [En ligne]. http://whqlibdoc.who.int/publications/2004/9242592226_fre.pdf (Page consultée en juin 2010).

29 Organisation mondiale de la santé (2004), *ibid.*

30 Thompson, P. D., Buchner, D., Ileana, L. P., Balady, G. J., Williams, M. A., Marcus, B. H., Berra, K., Blair, S. N., Costa, F., Franklin, B., Fletcher, G. F., Gordon, N. F., Pate, R. R., Rodriguez, B. L., Yancey, A. K., Wenger, N. K. (2003). Exercise and physical activity in the prevention and treatment of atherosclerotic cardiovascular disease. *Circulation*, vol. 107, p. 3109-3116.

31 McTiernan, A. (2008). Mechanisms linking physical activity with cancer. *Nat. Rev. Cancer*, vol. 8 n° 3, p. 205-211.

32 Slattery, M.L., Potter, J.D. (2002). Physical activity and colon cancer : confounding or interaction? *Med. Sci. Sports Exerc.*, vol. 34, p. 913-919.

33 Camirand, H., Dumitru, V. (2008). Zoom santé. L'activité physique chez les adultes québécois en 2005. Portrait de l'activité physique de loisir et aperçu des transports actifs. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Mai, Santé et bien-être. 4 p.

34 Brownson, R.C., Boehmer T.K., Luke, D.A. (2005). Declining rates of physical activity in the United States: what are the contributors? *Annu. Rev. Public Health*, vol 26, p. 421-443.

35 World Health Organization (2002). The World Health Report 2002: Reducing risks to health, promoting healthy life. Geneva: WHO. [En ligne]. <http://www.who.int/whr/2002/en/index.html> (Page consultée en juin 2010).

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

développés^{36,37,38}. L'OMS estime que l'inactivité physique cause globalement entre 10 et 16 % des cas de cancer du sein, de cancer colorectal, de diabète de type 2 (DT2) et 22 % des cas de cardiopathies ischémiques³⁹. Le potentiel de la pratique régulière d'activités physiques sur la réduction des coûts est important. Une étude américaine, réalisée en 2005, estime que l'impact sur la longévité seulement, d'une réduction de 1 % de la mortalité provenant du cancer ou de la maladie cardiaque, permettrait de faire des économies de 500 milliards \$⁴⁰. L'activité physique représente l'une des stratégies les plus rentables pour atteindre l'objectif d'une population plus saine.

Dans leur étude examinant les coûts de l'inactivité physique, Katzmarzyk et Janssen (2004) tiennent compte des impacts de celle-ci sur le développement de sept maladies chroniques : les maladies cardiovasculaires (maladie coronarienne (MC), AVC, hypertension), certains cancers (côlon, sein), le diabète de type 2 (DT2) et l'ostéoporose. Le choix de ces maladies est justifié par la quantité et la qualité des données probantes démontrant l'impact de l'activité physique sur leur prévention. À noter que cette approche demeure prudente, considérant que les impacts positifs de l'activité physique ont été, depuis, documentés pour d'autres problèmes de santé chronique, notam-

ment la dépression^{41,42}, l'anxiété⁴³ et les risques de chutes⁴⁴. L'Annexe 4 donne les détails de la méthodologie utilisée pour déterminer les coûts directs et indirects de l'inactivité physique.

Ainsi en 2009, au Québec, les coûts directs et indirects de l'inactivité physique s'élevaient à 552 millions \$ et à 1,25 milliard \$, respectivement (Tableau 11). Le total de 1,8 milliard \$ représentait 2,5 % des coûts totaux de santé au Québec. Cette approche détournée, reliant l'inactivité physique aux coûts de santé permet de mesurer l'impact économique de l'activité physique en lui attribuant une valeur pécuniaire. Elle sera utilisée pour évaluer l'impact du sport fédéré québécois sur la santé.

36 Chief Medical Officer (2004). At least five a week: Evidence on the impact of physical activity and it's relationship to health. London: DH.

37 Caspar Swales, Department of Health, social Services and Public Safety for the Northern Ireland Physical Strategy Implementation Group (2001). A health economic model. The cost benefits of physical activity strategy for Northern Ireland – a summary of key findings. Northern Ireland: Health promotion Agency. 18 p.

38 Medibank Private (2007). The cost of physical inactivity. What is the lack of participation in physical activity costing Australia? [En ligne]. http://www.medibank.com.au/Client/Documents/Pdfs/pyhysical_inactivity.pdf (Page consultée en juin 2010).

39 World Health Organization (2002), *op. cit.*, p. 75.

40 Murphy, K.M., Topel, R.H. (2006). The value of health and longevity. *J. Polit. Econ.*, vol 144 n° 4, p. 871-904. [En ligne]. <http://www.ucema.edu.ar/u/je49/capital humano/Murphy Topel JPE.pdf> (Page consultée en juin 2010).

41 Institute of Medecine (2007). Adequacy of evidence for physical activity guidelines development workshop summary. Washington, DC, National Academic Press.

42 The standing Committee on Canadina Heritage and the Sub-Committee on the study of Sport in Canada (1988). *Sport in Canada Leadership, Partnership and Accountability Everybody's business*. Ottawa, Ont.: Public Works and Government Services Canada.

43 Raglin, J. S., Wilson, G. H., Galper, D. (2007). Exercise and it's effects on mental health. In Bouchard C., Blair, S. N., Haskell W. L. *Physical activity and helath* (pp. 247-257). Champaign, Il.

44 Rose, D. J. (2007). The role of physical activity in the prevention of falls in older age. [En ligne] <http://www.google.ca/search?sourceid=navclient&hl=fr&ie=UTF-8&rlz=1T4HPND frCA318CA226 &q=Rose%2c+D.+J.+The+role+of+physical+activity+in+the+prevention+of+falls+in+older+age> (Page consultée en juillet 2010).

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

7.1.4 Volume d'activité physique du sport fédéré

Classification des sports en fonction de la dépense énergétique

Idéalement, une évaluation de l'impact du sport fédéré sur la santé devrait prendre en compte tous les sports fédérés pour obtenir le volume exact d'activité physique du sport fédéré dans chacune des quatre sphères de la participation. Avec plus de 800 000 sportifs de nombreux groupes d'âge, catégories et niveaux de performance, répartis en 67 sports, l'envergure de la tâche dépasse largement le cadre du mandat de la présente étude. De plus, les données, plus particulièrement pour les sportifs dans les sphères *initiation* et *récréation* sont incomplètes pour plusieurs disciplines

et nécessiteraient la conduite d'entrevues auprès de nombreux entraîneurs et la réalisation de sondages auprès de larges populations pour colliger l'information nécessaire.

Un échantillonnage de quatre fédérations a été établi afin de dresser un portrait représentatif de l'ensemble des sports sur la base de catégories de dépense énergétique exprimée en équivalents métaboliques (MET). Les sports ont été divisés en quatre catégories selon leur dépense énergétique: très élevée (10 MET ou plus) (Tableau 12), élevée (entre 8 et 10 MET) (Tableau 13), moyenne (entre 5 et 7 MET) (Tableau 14) et peu élevée (moins de 5 MET) (Tableau 15). La dépense énergétique associée à chacun des sports provient du plus récent écrit scientifique rassemblant plusieurs activités physiques intitulé *Compendium des*

Tableau 11 Coûts directs et indirects des principales maladies chroniques associées à l'inactivité physique au Québec en 2009 et les coûts estimés attribuables à l'inactivité physique

Maladies chroniques	Coûts des sept maladies chroniques		Coûts attribuables à l'inactivité physique		
	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts totaux
	Millions \$		Millions \$		
Coronarienne	873,3	2263,2	160,4	415,7	576,1
ACV	608,0	524,2	140,3	121,0	261,3
Hypertension	550,0	486,3	71,7	63,4	135,2
Cancer du côlon	100,3	478,8	17,1	81,4	98,5
Cancer du sein	161,3	770,3	21,6	103,4	125,0
Diabète de Type 2	287,9	211,6	57,6	42,3	99,9
Ostéoporose	363,8	1186,3	82,9	429,7	512,6
Totaux :			551,6	1256,9	1808,6

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Tableau 12 Sports avec une dépense énergétique très élevée (> 10 MET)

Disciplines sportives fédérées	Dépense énergétique (MET)
Aviron (estimé d'aviron stationnaire)	12
Biathlon	—
Boxe	12
Canot-kayak	12
Cyclisme	12 (26-30 km · h ⁻¹)
Handball	12
Natation	11
Patinage de vitesse	15
Ski de fond	16,5
Squash	12
Triathlon	—

Tableau 13 Sports avec une dépense énergétique élevée (8-10 MET)

Disciplines sportives fédérées	Dépense énergétique (MET)
Athlétisme (haies, course à obstacles – Demi-fond)	10
Basketball	8
Football américain	9
Hockey	8
Hockey sur gazon	8
Judo	10
Karaté	10
Nage synchronisée	8
Racquetball	10
Ringuette	8
Rugby	10
Ski alpin	8
Soccer	10
Tennis	10
Ultimate	8
Vélo de montagne	8,5
Volley	8
Water-polo	10

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Tableau 14 Sports avec une dépense énergétique moyenne (5-7,9 MET)

Disciplines sportives fédérées	Dépense énergétique (MET)
Athlétisme (sauts, javelin)	6
Athlétisme (disque, poids)	4
Badminton	7
Baseball	5
Danse sportive (ballroom rapide)	5,5
Escrime	6
Crosse	7
Ski nautique	6
Voile compétitive	5

Tableau 15 Sports avec une dépense énergétique peu élevée (2-4,9 MET)

Disciplines sportives fédérées	Dépense énergétique (MET)
Boulingrin	3
Curling	4
Équestre	4
Golf	4,5
Gymnastique	4
Quille	3
Pétanque	—
Plongeon	3
Tir (estimé du tir de pistolet debout)	2,5
Tir à l'arc	—

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Tableau 16 Taux d'engagement des sportifs des quatre fédérations retenues pour l'analyse

Catégories de dépense énergétique	Disciplines sportives fédérées	Pourcentage atteignant le seuil minimal	Pourcentage atteignant 50-99,9 % du seuil minimal	Pourcentage atteignant 0-49,9 % du seuil minimal
Très élevée	Natation	62,0	38,0	0,0
Élevée	Ringuette	34,0	8,0	58,0
Moyenne	Escrime	36,6	54,5	8,9
Peu élevée	Plongeon	37,6	10,8	51,6

activités physiques⁴⁵. La dépense énergétique représente exclusivement le coût énergétique du mouvement relié à la discipline. Afin de tenir compte de ce facteur, la proportion du temps actif, c'est-à-dire une estimation approximative du temps passé à l'action en pratiquant l'activité a aussi été utilisée dans le calcul des volumes de certaines activités⁴⁶.

Comme le mentionnent les auteurs du *compendium* les valeurs de dépense énergétique ne sont pas conçues pour déterminer le coût précis de la dépense énergétique d'un individu donné, car les différences de poids, d'adiposité, d'âge, de sexe, d'efficacité biomécanique, de conditions géographiques et d'environnement peuvent affecter le résultat. Ainsi, à cause de ces nombreuses variables, la véritable dépense énergétique faite par un individu peut être différente de la dépense énergétique moyenne citée dans le *compendium*.

Méthodologie utilisée pour la détermination du taux d'engagement des sportifs fédérés

Les quatre fédérations retenues aux fins de la présente étude sont les fédérations de natation (dépense énergétique très élevée), ringuette (dépense énergétique élevée), escrime (dépense énergétique moyenne), et plongeon (dépense énergétique peu élevée). En général, le taux d'engagement des sportifs fédérés a été déterminé en estimant la dépense énergétique pour trois types d'activités : l'entraînement de la discipline sportive, la compétition ou la joute et l'entraînement dédié à la préparation physique. Le volume d'activité physique pour chaque type d'activités a été calculé en utilisant simplement le produit de la fréquence et de la durée de l'activité. Les informations de base concernant le volume ont été obtenues en majeure partie des modèles de développement à long terme de l'athlète (MDLTA) et des plans de développement de la pratique sportive (PDPS), pour les fédérations retenues. Des représentants des fédérations concernées ont aussi été contactés pour obtenir des précisions supplémentaires. Des généralités pour chacun des trois types d'activité sont discutées à l'Annexe 6, suivies d'une section portant sur les hypothèses spécifiques à chacune des disciplines retenues. L'Annexe 7 contient un exemple de calcul pour la dépense énergétique.

45 Ainsworth, B. E., Haskell, W. L., Whitt, M. C., Irwin, M. L., Swartz, A. M., Strath, S. J., O'Brien, W. L., Bassett, D. R., Schmitz, K. H., Emplaincourt, P. O., Jacobs, D. R., Leon, A. S. (2000). Compendium of Physical Activities: an update of activity codes and MET intensities. *Med. Sci. Sports Exerc.*, vol. 32 n° 9, Suppl., p. S498-S516.

46 Ledoux, M., Lacombe, N., St-Martin, G. (2009). *Nutrition sport et performance*. 2^e édition, Québec, Géo-pleinair, Éditions Vélo Québec, 283 p.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Tableau 17 Dépenses énergétiques additionnelles pour les groupes de sportifs fédérés atteignant entre 50 et 99,9 % du seuil minimal requis de $10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$

Catégories de dépense énergétique	Disciplines sportives fédérées	Portion moyenne du seuil atteint (%)	Dépense additionnelle requise pour atteindre le seuil ¹ (kcal/sem)	Quantité hebdomadaire de marche ² pour combler le manque (min)
Très élevée	Natation	38	175	45
Élevée	Ringuette	57	317	82
Moyenne	Escrime	68	237	62
Peu élevée	Plongeon	78	164	42

1 Pour un sujet de 70 kg

2 Marche à un pas modéré sur une surface dure (3,3 MET)

Tableau 18 Dépenses énergétiques additionnelles pour les groupes de sportifs fédérés atteignant entre 0 et 49,9 % du seuil minimal requis de $10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$

Catégories de dépense énergétique	Disciplines sportives fédérées	Portion moyenne du seuil atteint (%)	Dépense additionnelle requise pour atteindre le seuil ¹ (kcal/sem)	Quantité hebdomadaire de marche ² pour combler le manque (min)
Très élevée	Natation	–	–	–
Élevée	Ringuette	47	392	102
Moyenne	Escrime	36	467	121
Peu élevée	Plongeon	26	547	142

1 Pour un sujet de 70 kg

2 Marche à un pas modéré sur une surface dure (3,3 MET)

Le taux d'engagement nécessaire à l'obtention de nombreux bienfaits pour la santé est particulièrement élevé pour la natation avec 62 % des participants atteignant le seuil minimal ($10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$). Ce résultat s'explique par deux raisons : la demande énergétique liée à la nature de la discipline et la composition particulière des effectifs de la Fédération de natation du Québec (FNQ). Sur le plan physiologique, le développement d'un nageur requiert un large volume d'entraînement

consacré à l'acquisition des qualités physiques d'endurance cardiovasculaire et musculaire nécessaire pour la discipline. L'utilisation intense et prolongée de divers systèmes d'énergie pour le développement de ces qualités et le fait qu'une masse musculaire importante soit sollicitée entraîne une dépense calorique importante. Sur le plan de la composition des membres, la FNQ regroupe principalement les athlètes des sphères

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

res compétition et excellence qui évidemment réalisent les volumes d'entraînement les plus élevés de tous les nageurs.

Les taux d'engagement pour atteindre le seuil minimal de dépense énergétique ($10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$) nécessaire à l'obtention de nombreux bienfaits pour la santé s'avèrent assez semblables pour les trois autres fédérations analysées, se situant entre 34 % et 37,6 % (Tableau 16). La majorité des participants qui atteignent ce seuil minimal font partie des sphères *compétition* et *excellence*. Parmi ces athlètes, les escrimeurs atteignent en moyenne plus de 700 % de l'objectif : les nageurs, 652 %; les plongeurs, 316 %; et les joueuses de ringuette, 180 %.

L'escrime se distingue des autres fédérations par un nombre élevé de participants (54,5 %) atteignant un seuil entre 50 % et 99,9 % de l'objectif (Tableau 16). Avec une moyenne de $498 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1}$, ou 68 % du seuil requis, ces participants peuvent facilement combler l'écart avec le seuil minimal par une marche d'intensité modérée (3,3 MET) d'environ une heure par semaine (Tableau 17). Les escrimeurs de cette catégorie appartiennent à la sphère *récréation*.

Les nageurs maîtres totalisant 38 % des participants atteignent entre 50 % et 99 % du seuil requis. Les nageurs maîtres de la sphère *compétition* obtiennent une dépense énergétique très près du seuil requis (94,6 %). Avec les maîtres nageurs de la sphère *récréative*, ils obtiennent une dépense énergétique moyenne de $560 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1}$, soit 76 % du seuil requis.

C'est donc dire que pour l'atteinte du seuil minimal requis, une dépense supplémentaire de seulement $175 \text{ kcals} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{min}^{-1}$ est nécessaire (Tableau 17). Cette dépense additionnelle correspond à l'équivalent d'une activité de marche de 45 minutes. Comme la majorité des nageurs se retrouvant sous le seuil requis sont des enfants et des jeunes fréquentant l'école, il est probable qu'ils atteignent tous, le seuil requis par une par-

ticipation aux cours d'éducation physique inclus dans le curriculum scolaire ou par le transport actif utilisé lors de leurs déplacements.

Pour le plongeur et la ringuette, le nombre de participants atteignant entre 50 % et 99,9 % du seuil requis est beaucoup moins élevé, avec 10,8 % et 8,0 %, respectivement (Tableau 16). Pour le plongeur, seuls les maîtres-plongeurs obtiennent une dépense énergétique de $571 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1}$, soit 78 % du seuil requis et dont l'écart peut être comblé par une marche hebdomadaire de 42 minutes. Pour les joueuses de ringuette, la dépense énergétique moyenne est de $418 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1}$, représentant 57 % du seuil minimal. Cette lacune peut être comblée par une marche de 82 minutes par semaine (Tableau 16).

Dans la catégorie de dépense énergétique moins élevée, se situant entre 0 % et 49,9 % du seuil minimal (Tableau 18), les volumes de marche pour combler l'écart au seuil minimal deviennent plus importants, allant de 102 minutes pour la ringuette à 142 minutes pour le plongeur. Les joueuses de ringuette de cette catégorie, provenant toutes des sphères *récréation* et *initiation*, arrivent tout de même à combler près de 47 % du seuil requis.

7.1.5 Valeur préventive du sport fédéré québécois pour la santé

La valeur préventive du sport fédéré québécois peut être estimée dans un premier temps en considérant le nombre de sportifs fédérés qui atteignent le seuil minimal requis. Ce seuil garantit un niveau d'activité physique qui permet d'obtenir des bénéfices importants pour la santé lesquels se traduisent, selon Katmarzyk et Janssen (2004), par la prévention d'au moins sept maladies chroniques.

Il est vrai que la majorité des participants (71 %) ont moins de 19 ans et que l'incidence des maladies chroniques croît avec l'âge, celle-ci devenant plus importante chez les 50 ans et plus. La valeur préventive repose sur l'hypothèse qu'une grande majorité de participants, une fois qu'ils ont quitté le

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Tableau 19 Économie réalisée par les sportifs fédérés des sphères *compétition* et *excellence* au Québec

II

Maladies chroniques	Prévalence ¹ (%)	Nombre potentiel de cas parmi les 209 149 sportifs fédérés s'ils n'atteignaient pas le seuil minimal	Coûts inactivité physique par patient (\$ de 2009)	Économie (\$ de 2009)
Coronarienne	5,1 ²	10 667	1 443	16 012 684
ACV	0,15	314	22 250	7 262 683
Hypertension	15,1	31 582	114	3 757 297
Cancer du côlon	0,0528	110	23 830	2 737 984
Cancer du sein	0,098	205	16 295	3 475 150
Diabète de Type 2	5,1	10 667	250	2 776 585
Ostéoporose	12,5 ³	26 144	524	14 247 156
Total				50 269 539

1 Prévalence des maladies chroniques pour la province de Québec, 2005

2 Pour la maladie coronarienne, l'incidence utilisée de 5,1 % est celle rapportée pour les maladies cardiaques au Québec en 2005. Les maladies cardiaques aussi appelées cardiopathies ischémiques comprennent cinq sous-catégories selon la classification internationale des maladies (CIM-10) soit l'angine de poitrine (I20), l'infarctus aigu du myocarde (I21), l'infarctus du myocarde à répétition (I22), certaines complications récentes d'un infarctus aigu du myocarde (I23), autres cardiopathies ischémiques aiguës (I24) et cardiopathie ischémique chronique (I25). Katmarzyk et Janssen (2004) ne précise pas si toutes ces sous-catégories de maladies sont considérées dans leur définition de la maladie coronarienne, mais comme l'ischémie découle généralement d'une maladie coronarienne ou de crises cardiaques, l'incidence pour les maladies cardiaques devrait être identique ou à tout le moins très représentative de celle pour la maladie coronarienne.

3 Moyenne hommes et femmes de 50 ans et plus

sport fédéré, demeurent suffisamment actifs pour maintenir le seuil minimal de dépense énergétique qui prévient ce type de maladies. La participation dans le sport organisé durant l'enfance et l'adolescence est associée avec un mode de vie plus physiquement actif à l'âge adulte^{47,48}.

importe aussi de prendre en considération l'émergence de la maladie chronique chez les jeunes. Par exemple, la prévalence d'un facteur de risque comme l'obésité à un âge de plus en plus jeune n'est pas étrangère à la présence de plus en plus élevée de cas de diabète de type 2 chez les enfants³. Dans un tel contexte, un accroissement du nombre de participants, même s'il s'agit pour la plupart d'individus jeunes, a un impact direct sur la prévention des maladies chroniques.

Il importe aussi de prendre en considération l'émergence de la maladie chronique chez les jeunes. Par exemple, la prévalence d'un facteur de

47 Kraut, A., Melamed, S., Gofer, D., From, P. (2003). Effect of school age sports on leisure time physical activity in adults: the CORDIS study. *Med. Sci. Sports Exerc.*, vol. 35 n° 12, p. 2038-2042.

48 Tammelin, T., Näyhä, S., Hills, A.P., Järvelin, M.R. (2003). Adolescent participation in sports and adult physical activity. *Am. J. Prev. Med.*, vol 24 n° 1, p. 22-28.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Tableau 20 Économie réalisée par 50 % des sportifs fédérés de la sphère *récréation* au Québec

Maladies chroniques	Prévalence ¹ (%)	Nombre potentiel de cas parmi les sportifs fédérés s'ils n'atteignaient pas le seuil minimal	Coûts inactivité physique par patient (\$ de 2009)	Économie (\$ de 2009)
Coronarienne	5,1	12 713	1 443	19 084 030
ACV	0,15	374	22 250	8 655 717
Hypertension	15,1	37 639	114	4 477 973
Cancer du côlon	0,0528	132	23 830	3 263 148
Cancer du sein	0,098	244	16 295	4 141 709
Diabète de Type 2	5,1	12 713	250	3 309 154
Ostéoporose	12,5	31 158	524	16 979 861
Total				59 911 592

risque comme l'obésité à un âge de plus en plus jeune n'est pas étrangère à la présence de plus en plus élevée de cas de diabète de type 2 chez les enfants⁴⁹. Dans un tel contexte, un accroissement du nombre de participants, même s'il s'agit pour la plupart d'individus jeunes, a un impact direct sur la prévention des maladies chroniques.

C'est ainsi que pour la maladie coronarienne chacun des 10 667 sportifs fédérés sauve 1 443 \$ par patient au système de santé, résultant dans une somme totale de plus de 15 millions \$. La somme totale économisée pour les sept maladies chroniques s'élève à plus de 50 millions \$ (Tableau 19).

Malgré le fait que les coûts de santé sont en général engagés par des personnes plus âgées que celles qu'on retrouve dans les sphères *compétition* et *excellence*, les probabilités qu'un adulte

soit actif durant ses temps libres sont plus élevées s'il a participé à des sports organisés lorsqu'il était enfant⁵⁰. L'auteur de cette étude canadienne, précise que « la participation à des sports organisés en dehors des activités normales de l'école pourrait donner aux jeunes les habiletés dont ils ont besoin pour être en mesure de retirer du plaisir de l'activité physique, de l'exercice ou du sport récréatif. Ce mode de comportement, lorsqu'il est établi en bas âge, apparaît comme le fondement pour un mode de vie physiquement actif plus tard dans la vie ». Une autre étude suggère que les jeunes adultes sont peu enclins à participer à des sports s'ils n'y ont pas participé dans le passé⁵¹. Dans la perspective qu'une expérience positive et l'acquisition d'un large éventail d'habiletés sportives durant l'enfance apparaissent comme

49 Gouvernement du Québec (2010). Commissaire à la santé et au bien-être. Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux. État de la situation sur les maladies chroniques et la réponse du système de santé et des services sociaux.

50 Kraut, A. Melamed, S., Gofer, D., Froom, P. (2003). Effect of school age sports on leisure time physical activity in adults: The CORDIS study. *Med. Sci. Sports Exerc.*, vol. 35 n° 9, p. 2038.

51 Perkins, D. F., Jacobs, J. E., Barber, B. L., Eccles, J. S. (2004). Childhood and adolescent sports participation as predictors of participation in sports and physical fitness activities during young adulthood. *Youth & Society*, vol. 35 n° 4, p. 495-520.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

des facteurs clés pour garantir une vie active⁵², l'encadrement offert par une fédération sportive représente un atout important.

Les sportifs fédérés des sphères *compétition* et *excellence* entraînent donc une économie de coûts d'environ 50 millions \$ par année pour le système de santé québécois. Cet impact du sport fédéré québécois sur la santé suggère que l'implication financière du gouvernement québécois d'environ 35 millions \$ est compensée par l'aspect préventif que procure le sport sur la prévalence des sept maladies chroniques.

Même si la majorité des bénéfices qu'apporte l'activité physique pour la santé ne sont pas au rendez-vous pour les participants atteignant entre 50 % et 99,9 % du seuil, leur participation à des sports fédérés leur permet de combler une portion importante de la dépense énergétique requise. De plus, plusieurs des participants appartenant aux sphères *récréation* et *initiation* sont des jeunes d'âge scolaire qui bénéficient souvent d'occasions supplémentaires, notamment lors des cours d'éducation physique, qui leur permettent d'atteindre le niveau recommandé. En faisant l'hypothèse que 50 % des sportifs de 12 ans et plus de la sphère *récréation* parviennent à atteindre le seuil minimal, **ce sont 249 266 personnes qui génèrent des économies de santé de plus de 60 millions \$** (Tableau 20).

Les participants des deux dernières catégories, en majeure partie dans les sphères *initiation* et *récréation* (77 %), diffèrent grandement quant à l'âge et à la motivation. Ils requièrent des stratégies différentes non seulement pour devenir et rester actifs pour la vie, mais aussi pour accroître leur taux d'engagement et ainsi obtenir la majorité des bénéfices que confère l'activité physique dans la prévention des maladies chroniques.

Les coûts reliés aux traumatismes que subissent les sportifs fédérés n'ont pu être colligés pour cette étude. Les analyses réalisées dans ce domaine démontrent que des coûts sont associés aux traumatismes d'origine récréative et sportive⁵³. Il est cependant difficile d'évaluer si la pratique des sportifs fédérés entraîne des dépenses similaires à celle de tous les sportifs. Il est par ailleurs évident qu'un encadrement plus élevé qui renforce les règles de sécurité pourrait contribuer à réduire la proportion de blessures au sein des sportifs fédérés. D'autre part, la majorité de l'élite sportive évolue dans les sphères *compétition* et *excellence*. Ces athlètes par leur volume d'entraînement élevé et les risques que comportent les performances dans plusieurs disciplines, sont plus sujets à subir des blessures de surmenage ou des traumatismes.

Malgré que les coûts des blessures viennent réduire l'impact économique du sport sur la santé, les estimations sur la prévention des maladies chroniques demeurent modérées du fait que d'autres maladies que celles considérées par Katmarzyk et Janssen (2004) sont associées à l'inactivité physique. L'anxiété, la dépression, une moins bonne qualité de vie et une admission prématurée à une maison d'hébergement sont d'autres conséquences de l'inactivité physique. Au Canada, en 2003, les coûts associés aux maladies neuropsychiatriques étaient les plus élevés de toutes les maladies, s'élevant à 1 056 \$ *per capita*. En Colombie-Britannique, une analyse des coûts de santé des maladies chroniques utilisant la méthodologie de Katmarzyk et Janssen (2004) a estimé qu'en attribuant arbitrairement une valeur conservatrice de 5 % des coûts des maladies neuropsychiatriques (1 059 millions \$ en 1998) à l'inactivité physique, celle-ci ajustée pour l'inflation, représentait en 2001 une somme de 81,2 millions \$ pour le gouvernement. Ces données ne sont pas disponibles pour le Québec,

52 Tammelin, T., Näyhä, Hills, A. P., Järvelin, M.-R. (2003). Adolescent participation in sports and adult physical activity. *Am. J. Prev. Med.* Vol. 24 n° 1, p. 22-29.

53 Goulet, C. Analyse des coûts socio-économiques associés à la morbidité et à l'amortabilité d'origine sportive et récréative au Québec en 1993. Service de la sécurité. Direction du loisir et du Sport. Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires municipales.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

mais l'utilisation et la consommation de médicaments liées aux problèmes de santé mentale étant similaire aux autres provinces canadiennes⁵⁴,

54 Institut de la statistique du Québec (2009). Utilisation de services et consommation de médicaments liées aux problèmes de santé mentale chez les adultes québécois. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 1.2). Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé. [En ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2009/medicaments_sante_mentale.pdf (Page consultée en août 2010).

elles suggèrent qu'une estimation des coûts pour le Québec peut être faite au prorata des populations (en 2001 population C.-B. : 2 941 150, Québec : 7 125 580)⁵⁵. Ainsi, au Québec à cette

55 Statistique Canada (2005). Population par religion, provinces et territoires (Recensement 2001) [En ligne] <http://www40.statcan.gc.ca/101/cst01/demo30c-eng.htm> (Page consultée en août 2010).

FAITS SAILLANTS

Le vieillissement et la longévité accrue de la population entraînent une prévalence élevée des maladies chroniques et des coûts qui atteignent aujourd'hui 60 % des dépenses de santé des gouvernements.

L'inactivité physique, par ses conséquences sur le développement de plusieurs maladies chroniques, comporte un lourd fardeau économique pour le système de santé.

L'atteinte d'un seuil de dépense énergétique de $10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \text{ sem}^{-1}$ permet d'obtenir des bénéfices importants pour la santé qui se traduisent par la prévention d'au moins sept maladies chroniques.

À partir d'un échantillonnage de quatre disciplines sportives, chacune associée à une catégorie de dépense énergétique, il est démontré que les sportifs des sphères *compétition* et *excellence*, représentant 24 % des sportifs fédérés, atteignent le seuil minimal de dépense énergétique.

Il est estimé que les participants des sphères *compétition* et *excellence* permettent au gouvernement du Québec de faire des économies de 50 millions \$ qui compensent largement et à elles seules l'investissement total de 35 millions \$.

Des économies supplémentaires sont probablement réalisées par plusieurs participants qui atteignent entre 50 % et 99 % de la dépense minimale et qui comblent ce déficit par d'autres activités physiques : cours d'éducation physique, déplacement actif, etc.

L'activité physique est reconnue pour avoir des effets bénéfiques sur plusieurs autres maladies qui n'ont pas été évaluées dans l'analyse, notamment les maladies neuropsychiatriques, suggérant ainsi que l'estimé de 50 millions \$ est conservateur.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

époque, les coûts des maladies neuropsychiatriques attribués à l'inactivité physique se seraient élevés à 196,7 millions \$.

Le sport fédéré, par son impact sur la santé, notamment par la prévention de maladies chroniques qui coûtent de plus en plus cher à la société, s'avère donc un investissement fort rentable pour le gouvernement québécois.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

7.2 En relation avec la visibilité du Québec grâce aux fédérations sportives

7.2.1 Contexte

Aux fins de l'étude sur l'impact économique du système sportif fédéré québécois, la visibilité du Québec découlant du sport et de l'activité physique a été évaluée tant au niveau individuel que fédéré, avec ou sans la participation de SQ et de la FQSE. La visibilité du Québec a été également appréciée dans le reste du Canada et à l'étranger.

Les critères utilisés par la firme IEG, *International Events Group*, chef de file dans le domaine de la commandite à l'échelle internationale, ont servi de base à cette estimation.

Il est d'usage d'accorder une bonification qualitative à l'évaluation quantitative, ou encore de majorer la valeur de la visibilité d'un article par un facteur pouvant aller jusqu'à dix fois le tarif publicitaire d'un tel emplacement. En raison de l'hypothèse suivant laquelle le Québec jouit directement de visibilité faisant la promotion du sport et de l'activité physique auprès de sa population, par le biais de la visibilité des athlètes, des équipes ou des événements sportifs développés par le milieu fédératif, il a été convenu de ne pas majorer la valeur économique de la visibilité estimée. La seule majoration accordée concerne les omissions potentielles dans les revues de presse imprimées ou électroniques mentionnées ci-dessous.

7.2.2 Méthodologie

La visibilité du Québec a été analysée en deux parties : la visibilité au Québec et celle hors Québec.

Visibilité du Québec auprès de sa population

La visibilité auprès de sa population a été analysée de manière quantitative et qualitative. Pour l'évaluation quantitative, trois fédérations ont été retenues en raison de leur taille. Il s'agit de :

- la Fédération de gymnastique du Québec pour les fédérations de grande taille
- Curling Québec pour celles de taille moyenne
- la Fédération québécoise de ski acrobatique pour celles de petite taille

Après avoir analysé la valeur économique de la visibilité grâce à ces trois fédérations, les résultats ont été extrapolés pour les autres fédérations de même taille.

Mais cette simple extrapolation de résultats quantitatifs ne peut s'appliquer à toutes les fédérations. En effet, la Fédération de soccer du Québec et Hockey Québec amènent une visibilité beaucoup trop grande pour être calculée à partir de la même méthodologie. Une appréciation qualitative est alors utilisée pour évaluer cette visibilité.

Aux fins de l'évaluation quantitative, seules les revues de presse provenant des médias imprimés et électroniques ont été prises en compte en raison des données disponibles. En ce qui a trait à l'évaluation quantitative, celle-ci a été effectuée selon la visibilité des fédérations sportives à travers d'autres médias comme la télévision, la radio et sur place, lors d'événements divers.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Visibilité du Québec au Canada et à l'international

La visibilité du Québec dans les autres provinces du Canada et à l'international a été analysée et appréciée uniquement de manière qualitative, la collecte de telles données dépassant largement le cadre de ce mandat. Par ailleurs, il faut mentionner que la visibilité du Québec à l'international est pratiquement nulle puisque les athlètes du Québec représentent le Canada, et non le Québec, sur cette scène.

Regroupement et classement des fédérations sportives selon leur taille au PSFSQ 2007-2010

- Fédérations de grande taille
 - Au nombre de 19
 - Fédération 1 à 19
 - La Fédération de gymnastique du Québec se classe au 6^e rang
- Fédérations de taille moyenne
 - Au nombre de 26
 - Fédérations 20 à 45
 - Curling Québec se classe au 21^e rang
- Fédérations de petite taille
 - Au nombre de 22
 - Fédérations 46 à 67
 - La Fédération québécoise de ski acrobatique se classe au 47^e rang

7.2.3 Calcul de la visibilité

Visibilité du Québec auprès de sa population (saison 2009-2010)

Évaluation quantitative pour les trois fédérations retenues

- Visibilité du Québec grâce à la Fédération de gymnastique du Québec : environ 86 000 \$
- Visibilité du Québec grâce à Curling Québec : environ 80 000 \$
- Visibilité du Québec grâce à la Fédération québécoise de ski acrobatique Québec : environ 21 000 \$

Hockey Québec

Le hockey est reconnu au Québec comme étant plus qu'un simple sport; son omniprésence dans les médias le montre bien. Aux fins de l'évaluation, le nombre d'articles de la revue de presse de Hockey Québec a été comparé à celui de la Fédération de gymnastique du Québec. Le nombre d'articles étant 92 fois supérieur à celui de cette dernière fédération de grande taille, il serait ainsi justifié et raisonnable d'affirmer que la visibilité du hockey est 92 fois supérieure à celle d'une grande fédération.

Fédération de soccer du Québec

Le soccer quant à lui n'est pas aussi représenté dans les médias que le hockey. Cependant, considérant le nombre de membres fédérés, soit 191 027, le soccer prend une place six fois plus grande que la Fédération de gymnastique. Une évaluation de la visibilité de six fois supérieure à celle amenée par les fédérations de grande taille serait ainsi justifiée et raisonnable pour le soccer.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Appréciation qualitative

- La Fédération de gymnastique n'est pas la plus médiatisée des fédérations de grandes tailles, par contre, Curling Québec est l'une des plus importantes en termes de visibilité médiatique pour la catégorie des moyennes fédérations. Nous pouvons donc en déduire que l'extrapolation des grandes fédérations est sous-représentée et celle des moyennes surreprésentée, ce qui ne devrait pas fausser la valeur totale.
- La visibilité du Québec par le sport fédéré présenté à la télévision n'est pas quantifiée mais voici les principales stations et les principales émissions traitant de sports fédérés au Québec :
 - Réseau des sports, RDS (ex. : cérémonies des Finales des Jeux du Québec)
 - Réseau des sports, RDS (ex. : Finale des Jeux du Québec)
 - Réseau Info-Sports, RIS (ex. : Le sport au Québec)
 - Société Radio-Canada, SRC (ex. : football universitaire québécois)
 - Société Radio-Canada et Réseau de l'information, SRC et RDI (ex. : Tellement sport)
 - Canal Vox (ex. : la 56^e Traversée internationale du lac Saint-Jean : 10 km FINA)
 - Canal Évasion (ex. : compétitions cyclistes)
 - Divers réseaux, bulletins de nouvelles traitant de sports fédérés
- La visibilité à la radio (quelques exemples) :
 - CKAC sports, Les espoirs sportifs
 - CKAC sports, football universitaire, les Carabins de l'Université de Montréal
 - CHYZ, football universitaire, Rouge et Or de l'Université Laval
 - Divers réseaux, bulletin de nouvelles traitants de sports fédérés
- La visibilité par la participation d'athlètes québécois aux événements sportifs en sol québécois n'est pas à négliger. Ces athlètes créent une visibilité proportionnelle au nombre de

spectateurs présents lors de ces événements.

Visibilité du Québec au Canada et à l'international

Au Canada

La visibilité du Québec dans les autres provinces par la tenue d'événements sportifs fédérés provient de trois sources :

- Les médias des autres provinces rapportant les performances des athlètes québécois sur la scène nationale ou internationale
- Les médias des autres provinces couvrant les compétitions de niveau national ou international tenues en sol québécois
- Spectateurs d'événements sportifs fédérés assistant à la performance d'athlètes du Québec lors de compétitions nationales ou internationales.

À l'international

La visibilité du Québec à l'international par la tenue d'événements sportifs fédérés provient de médias de pays francophones couvrant des performances individuelles d'athlètes québécois de haut calibre.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Exemple de la visibilité importante du SSFQ :

Les Jeux du Québec de Gatineau ont été la 3^e plus grande nouvelle sportive au Québec au cours de l'été 2010*

Le sport a occupé 21 % de l'actualité cet été (22 % depuis le premier janvier)

Le sport au cours de l'été 2010

Évènement	Période de pointe	P.M.
1- Coupe du Monde de soccer en Afrique du Sud	2010-06-22 / 2010-06-28	2,86 %
2- Tour de France	2010-07-20 / 2010-07-26	1,91 %
3- Les Jeux du Québec à Gatineau	2010-08-03 / 2010-08-09	1,89 %
4- Coupe Rogers à Montréal (femmes)	2010-08-17 / 2010-08-23	1,39 %
5- Omnium britannique	2010-07-13 / 2010-07-19	1,19 %
6- Repêchage 2010 de la LNH	2010-06-22 / 2010-06-28	1,19 %
7- Coupe de tennis Rogers à Toronto (hommes)	2010-08-10 / 2010-08-16	1,14 %
8- Combat de Jean Pascal et Chad Dawson	2010-08-10 / 2010-08-16	0,92 %
9- La place de no 1 mondial de Tiger Woods en danger	2010-08-10 / 2010-08-16	0,85 %
10- Marché des joueurs autonomes de la LNH	2010-06-29 / 2010-07-05	0,71 %
11- Les réactions à l'échange d'Halak se poursuivent	2010-06-22 / 2010-06-28	0,70 %
12- Premier match à domicile des Alouettes	2010-07-20 / 2010-07-26	0,61 %
13- Jaroslav Halak signe pour 15 millions \$ avec les Blues	2010-07-06 / 2010-07-12	0,58 %
14- Victoire des Alouettes contre les Roughriders	2010-08-03 / 2010-08-09	0,56 %
15- Kovalchuk signe un contrat de 17 ans avec les Devils	2010-07-20 / 2010-07-26	0,55 %

Source : Le bilan de l'actualité estivale au Québec préparé par Influence Communication.

Par Jean-François Dumas.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

7.2.4 Projections

Fédérations de grande taille

Sur la base des résultats quantitatifs obtenus pour la Fédération de gymnastique du Québec, classée au 6^e rang des fédérations, les 17 fédérations de grande taille procurent au Québec une visibilité dont la valeur économique est estimée à 1 462 000 \$.

Calcul : $86\,000 \$ \times 17 = 1\,462\,000 \$$

Fédérations de taille moyenne

Sur la base des résultats quantitatifs obtenus pour Curling Québec, fédération classée au 21^e rang, les 26 fédérations de taille moyenne procurent au Québec une visibilité dont la valeur économique est estimée à 2 080 000 \$.

Calcul : $80\,000 \$ \times 26 = 2\,080\,000 \$$

Fédérations de petite taille

Sur la base des résultats quantitatifs obtenus pour la Fédération de ski acrobatique du Québec, classée au 47^e rang des fédérations, les 22 fédérations de petite taille procurent au Québec une visibilité dont la valeur économique est estimée à 462 000 \$.

Calcul : $21\,000 \$ \times 22 = 462\,000 \$$

Hockey Québec

Calcul : $86\,000 \$ \times 92 = 7\,912\,000 \$$

Fédération de soccer du Québec

Calcul : $86\,000 \$ \times 6 = 516\,000 \$$

Valeur totale de la visibilité provenant des fédérations

Calcul : $1\,462\,000 \$ + 2\,080\,000 \$ + 462\,000 \$$
 $+ 7\,912\,000 \$ + 516\,000 = 12\,432\,000 \$$

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

7.2.5 Constat

Bien que les données collectées par la majorité des fédérations sportives soient insuffisantes pour estimer de manière juste la visibilité offerte par celles-ci, le recours aux trois fédérations choisies et l'exercice d'extrapolation à l'ensemble des fédérations fournissent tout de même une estimation de la valeur de la visibilité offerte.

Ainsi, le montant total de la visibilité offerte par les fédérations est légèrement **supérieur à 12 millions \$**. Nous supposons donc que pour promouvoir le sport ou l'activité physique de manière équivalente à ce qui est fait par les fédérations sportives, le gouvernement devrait investir une somme identique ou supérieure, et ce, uniquement en placement média.

Il est à noter que la visibilité quantitative correspond uniquement à une partie de la valeur totale, puisque celle-ci devrait inclure les autres médias, soit la télévision, la radio et l'affichage non évalués en raison du manque de données.

FAITS SAILLANTS

Le montant total estimé de la visibilité offerte par les fédérations sportives est légèrement supérieur à 12 millions \$, et ce, pour les médias imprimés et le Web.

La visibilité offerte par les deux principales fédérations, hockey et soccer compte pour un peu plus de 65 % de cette visibilité totale.

7.3 En relation avec le développement économique local

7.3.1 La théorie de l'auto-développement

Le développement économique régional est l'objet d'une planification stratégique pour tout gouvernement soucieux de permettre aux ressources de chaque milieu de tirer le maximum de son potentiel. Comme le souligne par exemple Pierre-André Julien⁵⁶, les théories économiques traditionnelles, en se limitant aux aspects pécuniaires, ne peuvent comprendre le rôle considérable des liaisons informelles dans la constitution de réseaux et dans le partage de l'innovation (*op. cit.* p. 55). Voilà pourquoi depuis les années 1980, le développement par le bas ou l'auto-développement a suscité beaucoup d'intérêt tant auprès des acteurs locaux du développement que des chercheurs et planificateurs. C'est une approche qui a toutefois plus de portée dans le cas des régions non centrales que dans le cas des grandes régions métropolitaines, car elle mise sur l'homogénéité du milieu social, la solidarité entre les acteurs sociaux, la mobilisation des ressources locales et l'appui aux PME, en somme sur tous les liens étroits qui existent en certains milieux entre l'économique, le social et le territoire. Selon Benoît Lévesque⁵⁷, le local offre la possibilité de nouvelles formes de collaboration entre les entreprises, les institutions locales et les divers acteurs sociaux dont la pertinence est reconnue, comme c'est le cas pour les universités, les syndicats et les groupes de citoyens (p. 26). Cette collaboration prend appui sur une conscience territoriale très vive qui constitue une base pour l'entrepreneurship collectif.

56 P.-A. Julien (1997) *Le développement régional, Comment multiplier les Beauce au Québec*, Les éditions de l'IRCO.

57 B. Lévesque (2005) « Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois? » pp. 15-43, dans *Territoires et fonctions* tome 1, sous la direction de D. Lafontaine et B. Jean, Éditions du GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Tableau 21 Villes-hôtes des Jeux du Québec, par région administrative 1971-2012

	Région administrative	Population en 2009	Jeux d'été	Jeux d'hiver	Fréquence	
					total	par million d'habitants
1	Bas-Saint-Laurent	200 756	Rivière-du-Loup (1971)	Rimouski (1975), Rimouski (2001)	3	14,9
2	Saguenay-Lac St-Jean	273 264	Chicoutimi (1972), Alma (1999)	Jonquière (1976), Dolbeau (1985)	4	14,6
3	Capitale-nationale	687 810	Charlesbourg (1985)	MRC Portneuf (2003)	2	2,9
4	Mauricie	262 399	Trois-Rivières (1975), Shawinigan (2012)	Centre de-la-Mauricie (1991), Trois-Rivières (1999)	4	15,2
5	Estrie	307 389	Sherbrooke (1977), Sherbrooke (1995)	—	2	6,5
6	Montréal	1 906 811	Montréal (1997), Lachine (2001)	Montréal (1972), Lasalle (1977), Saint-Léonard (1983)	5	2,6
7	Outaouais	358 872	Hull/Aylmer/Gatineau (1981), Gatineau (2010)	—	2	5,6
8	Abitibi-Témiscamingue	145 886	Rouyn-Noranda (1973), Val-d'Or (1987), Amos (2005)	Amos (1978)	4	27,4
9	Côte Nord	95 704	Sept-Îles (1983), Sept-Îles (2007)	Baie Comeau (1993)	3	31,3
10	Nord-du-Québec	41 479	—	—	0	0,0
11	Gaspésie-Îles de la Madeleine	94 067	Gaspé (1993)	Matane (1989)	2	21,3
12	Chaudière-Appalaches	403 011	Saint-Georges (1979), MRC de l'amiante (2003)	Saint-Georges (1974), Thetford-Mines (1980), MRC Chutes-de-la- Chaudière (1997)	5	12,4
13	Laval	391 893	Laval (1991)	—	1	5,1
14	Lanaudière	457 962	Joliette (1978)	MRC L'Assomption (2007)	2	4,4
15	Laurentides	542 416	—	Saint-Jérôme (1987), Blainville/Rosemère/ Ste-Thérèse (2009)	2	5,5
16	Montérégie	1 428 475	St-Jean-sur-Richelieu (1989) Valleyfield (1974)	Granby (1995) Saint-Hyacinthe (2005) Beauharnois-Valleyfield (2011)	5	3,5
17	Centre-du-Québec	230 685	—	Victoriaville (1981)	1	4,3
TOTAL		7 828 879	24	23	47	6,3

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Le professeur Klein⁵⁸ va plus loin car il met de l'avant le fait que les relations entre les acteurs se cristallisent en des formes organisationnelles qui sédimentent l'expérience laissée par l'action collective et qui, à travers l'apprentissage, agissent comme milieu favorable à d'autres initiatives et projets. Il ajoute :

Ce sont les initiatives locales qui créent une conscience locale et donc un sentiment d'appartenance et des identités locales... À notre avis, c'est là que se trouve la clé d'un milieu dynamique, dans son aptitude à générer des initiatives. C'est donc sur cette aptitude qu'il convient d'agir si on veut revitaliser une collectivité locale par des actions volontaires. Il faut faciliter l'émergence d'initiatives et les appuyer, faciliter la réticulation des acteurs, doter le milieu de dispositifs permettant la transmission de l'information et mettre en place les moyens qui permettent aux initiatives de prendre leur envol (p. 263).

7.3.2 Les activités sportives comme opportunités de réseautage et d'expériences de mobilisation communautaire

Bien sûr ces initiatives locales, pour prendre tout leur sens au plan économique, doivent déboucher sur des actions comme l'élaboration de nouveaux biens ou services, de nouvelles stratégies de financement ou de mise en marché voire sur de nouvelles pratiques de formation ou de renouvellement de la main-d'œuvre. Or – et c'est le sens même de cette vision du développement économique par le bas – de telles initiatives ne pourront apparaître que si le milieu est propice, ce qui nous ramène à la nécessité de l'apprentissage des valeurs et pratiques communautaires dans des domaines comme l'aménagement du territoire, la culture ou le sport.

Dans le cas de l'aménagement du territoire, on connaît l'importance grandissante de l'idéologie du développement durable et l'opportunité ainsi créée d'une implication au niveau local pour la protection ou, mieux encore, la mise en valeur de l'environnement. Par ailleurs, les préoccupations identitaires, face au nivellement des particularités locales imposé par la globalisation des marchés, donnent à la culture un potentiel de mobilisation des communautés locales de plus en plus important. L'étude du MCCCCF consacrée au système culturel québécois commente d'ailleurs l'implication des municipalités, un acteur clé dans le développement local, en ces termes :

58 J.-L. Klein (2005) « Vers le développement par l'initiative locale : une perspective opérationnelle » pp. 257-265, dans Territoires et fonctions, tome 2, sous la direction de D. Lafontaine et B. Jean, Éditions du GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

Tableau 22 L'organisation des Jeux du Québec, reflet et moteur du dynamisme régional

Nombre de fois qu'une région a organisé les Finales des Jeux durant 42 ans*		Types de régions		Dynamisme des régions, selon l'indicateur complexe de développement des régions du Québec	
Intervalle	Nombre de cas	Régions centrales	Régions non-centrales	Régions perdantes	Régions gagnantes
0 à 1	1		Nord-du-Québec	Nord-du-Québec	
2 à 8	9	Montréal + Montérégie + Laval + Laurentides + Lanaudière + Capitale-nationale	Outaouais + Centre-du-Québec + Estrie		Montréal + Capitale- nationale + Estrie
9 à 16	4	Chaudière- Appalaches	Saguenay-Lac-St- Jean + Bas-Saint- Laurent + Mauricie	Saguenay-Lac- St-Jean	Bas-Saint-Laurent + Chaudière- Appalaches
17 à 32	3		Côte-Nord + Gaspésie-Îles- de-la-Madeleine + Abitibi- Témiscamingue	Côte-Nord + Gaspésie- Îles-de-la- Madeleine	

*en corrigeant pour la taille démographique: nombre de finales / population régionale en millions

L'apport financier des municipalités au développement culturel retient aussi l'attention. Bien que calculée sur un montant relativement modeste en 1985 (89,2 millions \$), une situation qui facilite l'obtention d'un taux de croissance élevé, leur contribution a presque quadruplé au cours de la période visée (1985-2004). Ce taux de croissance pourrait coïncider avec l'émergence du local comme pôle de développement et d'engagement citoyen, dans la foulée des réactions à la mondialisation évoquée en première partie. (*op. cit.* p. 58).

L'activité physique et la pratique sportive n'ont sans doute pas encore réussi à rivaliser avec ces deux autres domaines de l'action sociale en ce qui concerne les opportunités de réseautage et

d'expériences de mobilisation communautaire. Cependant, par le biais des préoccupations concernant la santé et des besoins à combler en récréation, ce potentiel devrait se réaliser plus rapidement à l'avenir, si bien sûr des ressources, notamment financières, sont mises à la disposition des acteurs concernés, à commencer par les fédérations sportives et les autorités locales et régionales. Le système sportif fédéré québécois sera donc appelé à jouer un rôle clé dans ce développement.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

7.3.3 Des exemples dans le système sportif fédéré québécois

Deux activités viennent spontanément à l'esprit pour illustrer ce potentiel de mobilisation et de réseautage d'un milieu. Il s'agit des clubs de la ligue de hockey junior majeure du Québec (LHJMQ), présents en particulier dans les villes de taille moyenne, et les Jeux du Québec, tant les compétitions organisées dans chaque région à chaque année que l'événement majeur que représente la Finale provinciale qui se déplace à chaque année d'une ville à une autre. Nous ignorerons le premier cas car le rôle joué par les fédérations sportives n'y est pas assez central, mais nous examinerons de près le deuxième cas, plus particulièrement la Finale des Jeux du Québec.

La première Finale provinciale des Jeux du Québec s'est tenue à Rivière-du-Loup en 1971. En comptant les Jeux d'hiver à venir en 2011 à Beauharnois / Salaberry-de-Valleyfield et les Jeux d'été prévus en 2012 à Shawinigan, il y aura eu en tout 47 éditions des Jeux du Québec en 42 ans. Cette durée de vie à elle seule témoigne déjà du succès de l'événement. Le tableau 21 montre d'abord que, des dix-sept régions administratives du Québec, une seule n'a jamais accueilli l'événement, soit le Nord-du-Québec. Les seize autres régions les ont tenus tour à tour, entre 1 et 5 fois. Il montre aussi que, en tenant compte de la taille démographique de chaque région, les trois régions qui ont montré le plus grand dynamisme dans l'organisation des Jeux du Québec sont trois régions-ressources qu'on peut retrouver à la dernière ligne du tableau 22. Ce dernier vise d'abord à former des regroupements de régions à partir de la fréquence avec laquelle chacune s'est mobilisée dans l'organisation de la Finale

provinciale des Jeux du Québec⁵⁹ et ensuite à vérifier s'il y a ou non corrélation avec le dynamisme économique des régions tel que mesuré par l'indicateur mis au point sur la période 1984-1990 par la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins⁶⁰. On constate alors que deux de ces trois régions les plus « hospitalières » étaient classées comme régions perdantes et qu'elles ont donc profité de cet événement, avec le concours financier de l'État québécois, pour se mobiliser et ainsi tenter de faire face à une situation économique très difficile.

Parmi les quatre régions qui se retrouvent dans l'intervalle 9 à 16 et qui ont donc aussi accueilli cet événement plus souvent que les autres, trois sont des régions non centrales et une seule, Chaudière-Appalaches, une région métropolitaine, ce qui confirme le potentiel plus grand de mobilisation pour un événement de cette envergure en dehors des très grands centres urbains. Cet événement à fort potentiel en retombées économiques apparaît en effet comme particulièrement attirant pour les régions non centrales et surtout les régions-ressources. Ces dernières sont souvent désavantagées par leur éloignement des grands centres et par leur taille démographique plus petite. Les deux dernières colonnes du tableau 22 nous informent aussi que parmi ces quatre régions, deux, Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches, sont considérées comme des régions gagnantes par les spécialistes du déve-

59 Comme la taille démographique des régions varie beaucoup, il faut standardiser en divisant le nombre de finales organisées dans une région par la population de cette région, mesurée ici en millions de personnes.

60 Cité en Julien P.-A., *op. cit.*, p.57.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

loppement local, mais qu'une autre, Saguenay-Lac-Saint-Jean, était plutôt considérée comme une région perdante à la fin des années 1980⁶¹.

Les Jeux du Québec poursuivent cinq objectifs complémentaires : favoriser la participation du plus grand nombre de jeunes et de sports aux Jeux du Québec régionaux, promouvoir la participation sportive dans un cadre sécuritaire, soutenir le développement du sport en région, contribuer au développement de l'athlète exigé par la poursuite de l'excellence, contribuer au développement du personnel d'encadrement (officiels et entraîneurs). On comprend alors facilement que **SPORTSQUÉBEC**, ayant la responsabilité de l'événement tant au niveau régional que national, trouve dans les fédérations sportives un partenaire indispensable⁶². On devine aussi qu'au-delà du développement de la pratique sportive, une telle organisation revêt une grande importance au plan économique, à court terme et à long terme, même en se limitant à la Finale provinciale qui se déroule dans un lieu différent à chaque année.

À court terme, la valeur économique peut être estimée par les ressources mobilisées à commencer par les revenus de toutes provenances rassemblés par le comité d'organisation. On peut aussi estimer les dépenses réalisées par les participants lors de l'événement. À long terme, on pourrait faire ressortir la contribution d'une telle organisation au développement de saines habitudes de pratique sportive chez les athlètes et par extension les coûts évités au système de santé québécois (Section 7.1). Mais nous insisterons

plutôt ici sur l'opportunité de mobilisation communautaire et de réseautage socio-économique que représente cette Finale des Jeux du Québec.

Il serait intéressant mais très laborieux de rassembler les nombreuses études d'impact économique qui ont été réalisées au fil des ans et d'en faire une méta-analyse. Nous avons plutôt choisi de puiser à même l'une de ces études, réalisée récemment avec beaucoup de rigueur, soit l'analyse de la satisfaction et des retombées économiques et sociales de la 42^e Finale des Jeux du Québec organisée à l'hiver 2007 par la MRC L'Assomption.

Le comité organisateur a reçu du MELS une subvention de base de 325 000 \$ plus une subvention d'équipement de 120 000 \$ pour un total de 445 000 \$ (*op. cit.* p.47). Le comité a recueilli auprès des ministères, des élus et des administrations locales des subventions totalisant 1 310 341 \$ (*ibid.* p. 47) et, auprès des entreprises des commandites totales⁶³ de 1 296 981 \$ (*ibid.* p. 48) pour des revenus totaux de 2,6 millions \$. Si on isole la subvention de base, on obtient un effet de levier de 8, un niveau quand même un peu plus faible que celui qu'atteignent en moyenne les fédérations sportives avec leur subvention PSFSQ (Section 6). Si on regroupe toutes les subventions publiques, la part d'autofinancement (proportion des revenus totaux correspondant à d'autres sources que les subventions publiques) est de 50 %, là encore un résultat un peu moins bon que celui que réalisent les fédérations sportives. Mais ce ne sont là que des points de repère sur lesquels on ne saurait s'attarder puisqu'il y a de grandes différences entre les activités courantes des fédérations tout au long d'une année à l'échelle de la province et un événement d'envergure qui se concentre sur deux semaines dans un lieu donné.

61 Après vérification auprès du Mouvement Desjardins à Lévis, cet indicateur n'a pas été mis à jour depuis ce temps et, malgré le nombre important de données statistiques disponibles à l'échelle des régions administratives, aucun indice synthétique de dynamisme régional n'a été mis au point depuis lors. Mais encore aujourd'hui on pourrait sans difficultés rallier la plupart des spécialistes du développement régional derrière les choix de régions gagnantes et de régions perdantes ici présentés.

62 À noter que les URLS jouent aussi un rôle majeur dans l'organisation des compétitions régionales et de la Finale provinciale.

63 Un peu plus du tiers a pris la forme d'un don en argent, les deux autres tiers correspondant à des commandites en espèces (échanges de biens et services)

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

D'ailleurs, pour avoir une meilleure estimation de la valeur économique des ressources mobilisées, il faudrait ajouter à ces revenus, la valeur du bénévolat réalisé ainsi que celle du prêt d'équipement consenti par les administrations scolaires et municipales à des tarifs avantageux. Pour le bénévolat, le seul volet sur lequel nous disposons d'informations suffisantes, l'enquête réalisée auprès de 1 517 personnes⁶⁴ parmi les 35 707 participants, échantillon de 4,2 %, a révélé que 27 % des répondants ont participé comme bénévoles et consacré en moyenne 72 heures à cette organisation dont les deux tiers sur place, durant la Finale. Ceci nous donne un grand total de 701 873 heures⁶⁵ et en utilisant comme base de calcul la moitié du salaire horaire moyen québécois en 2009 (20,95 \$ / 2), comme on l'a fait à la Section 6, on obtient comme valeur économique totale du bénévolat, la somme de 7,4 millions \$. On peut donc évaluer à environ 10 millions \$ les ressources mobilisées directement par une Finale des Jeux du Québec, version hiver, dans la mesure évidemment où cette édition de L'Assomption est représentative de l'événement.

En plus des ressources mobilisées par les organisateurs, il y a bien sûr les dépenses personnelles des participants. On estime que 70 % d'entre eux proviennent de l'extérieur de la région et que 52 % des visiteurs n'avaient jamais mis les pieds dans la région de Lanaudière. On peut donc considérer cet apport à l'économie régionale comme une réelle contribution, sans substitut possible. L'estimation fournie dans l'étude consultée donne 6,7 millions \$ en dépenses personnelles pour les participants, y compris les visiteurs, en excluant les athlètes, qui ont moins de 18 ans, et les bénévoles résidents.

Enfin, pour estimer qualitativement l'incidence de cet événement sur le développement économique local, on peut se servir de certaines réponses reçues lors de l'enquête. On a en effet obtenu un accord auprès d'au moins 90 % des répondants pour les énoncés suivants :

- Les Jeux du Québec permettent de créer un sentiment d'appartenance à la communauté
- Les Jeux du Québec permettent de développer une expertise locale en organisation d'événements
- Les gens qui se sont impliqués pour les Jeux du Québec poursuivent leur implication bénévole dans divers comités.

L'accord a atteint 87 % pour l'énoncé suivant : Les Jeux du Québec favorisent le développement économique local. Ce sont là des énoncés qui confirment l'impact économique de cet événement récurrent et par extension la contribution de Sports Québec et des fédérations sportives québécoises sans lesquelles cet événement n'aurait pas lieu.

64 Chacun des 7 760 participants actifs (dont 2 943 athlètes) était accompagné, suivant les réponses obtenues, par 3,6 personnes en moyenne. Le reste, 7 771 personnes, correspond aux spectateurs sans lien avec les participants actifs attirés par l'événement.

65 Soit 27 % de 1 517 répondants x 72 heures x 23,8 (100 % / 4,2 %) pour obtenir une estimation pour l'ensemble des participants.

SECTION 7

Impact économique du SSFQ

FAITS SAILLANTS

Lors de la Finale des Jeux du Québec dans la MRC de l'Assomption à l'hiver 2007, on a estimé à 2,6 millions \$ les ressources financières mobilisées et à 7,4 millions \$ la valeur du bénévolat, pour un total de 10 millions \$.

Ce sont les régions non métropolitaines, plus homogènes au plan social qui s'engagent le plus souvent dans l'organisation de la Finale des Jeux du Québec; certaines de ces régions sont déjà très dynamiques au point de vue économique, les autres y trouvent une occasion unique de mettre à contribution les réseaux socioéconomiques du milieu.

La promotion de l'excellence dans l'activité sportive apparaît de plus en plus comme une autre façon de mobiliser les jeunes, à côté de la culture et de la protection de l'environnement.

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

Afin d'obtenir une idée de l'importance relative du SSFQ par rapport à la population du Québec et de comparer les pratiques de gestion et de fonctionnement, une brève analyse a été réalisée avec deux pays, la Finlande et l'Australie et une province canadienne, la Colombie-Britannique. La Finlande a été choisie à cause de son nombre d'habitants et de son climat qui sont similaires à ceux du Québec. Le choix de l'Australie se justifie par son modèle de développement de la pratique, et plus spécifiquement de la haute performance sportive, qui a été en grande partie émulée par le Canada et le Québec dans les années 2000. Enfin, Sport-BC par sa taille et son fonctionnement comporte plusieurs similarités avec Sports-Québec et il s'avère donc intéressant d'examiner son fonctionnement de plus près.

8.1 Avec la Finlande

La Finlande est un pays dont la population de 5,3 M d'habitants est plus faible que celle du Québec (70 %), avec une organisation du territoire marquée par une métropole moins imposante. En effet, le Grand Helsinki rassemble environ un million d'habitants comparativement aux 3,8 M du Grand Montréal, ce qui fait que 20 % de la population finlandaise réside dans la métropole plutôt que 50 % comme au Québec. Le niveau de vie y est légèrement supérieur, avec un PIB per capita¹ de 35 019 \$ US comparativement à 32 536 \$ US pour le Québec. Historiquement, les ressources naturelles ont joué un rôle très important dans les deux cas; mais aujourd'hui ce sont des économies postmodernes avec des secteurs d'exportation affranchis de cette dépendance, par exemple le matériel de transport, qui dominent dans les deux cas. La Finlande est un pays nordique avec un climat très semblable à celui du Québec.

On compte en Finlande deux fois plus de fédérations sportives qu'ici, soit 130 comparativement à 67 au Québec, et un total de 7 800 clubs sportifs

en comparaison à 5 113 clubs et associations locales répertoriées par les fédérations sportives québécoises. Le nombre de sportifs enregistrés par les fédérations finlandaises est de 850 000, à peu près le même qu'au Québec. Le gouvernement finlandais indique sur le site du ministère de l'Éducation et de la Culture, responsable du sport comme au Québec, que 10 % des Finlandais participent annuellement à des compétitions sportives, donc à peu près un demi-million de personnes. On estime par ailleurs à 41 % de tous les membres des fédérations sportives les enfants et les jeunes alors qu'au Québec c'est 63 % des sportifs enregistrés auprès des fédérations qui ont 18 ans et moins. Plus généralement, selon Sport et activités physiques², 72 % de la population finlandaise de 15 ans et plus pratique un sport ou fait de l'exercice physique régulièrement, au moins une fois par semaine, tandis que si on ajoute des activités physiques moins exigeantes comme le vélo, la danse ou le jardinage, on obtient 78 % de l'ensemble de la population. Au Québec, l'enquête réalisée par *Print Measurement Bureau* (PMB), dont on trouve quelques résultats au tableau 23, nous suggère une pratique plus faible, même si les deux enquêtes sont difficiles à comparer, ayant été menées par des organismes distincts et suivant des méthodes d'échantillonnage et une terminologie différente. En effet, en supposant qu'un même individu ne pratique qu'un seul sport, la somme des 30 sports les plus fréquents qui y sont énumérés, en excluant les deux premières lignes, donne un taux de pratique régulière de 78 % mais à raison de 10 fois ou plus dans l'année plutôt que 52 fois ou plus comme en Finlande.

L'Eurobaromètre révèle aussi qu'en Finlande, 76 % de ceux qui font du sport ou de l'exercice physique le font en plein air, y compris dans un parc, et 19 % dans un club social, d'autres moins nombreux préférant les centres sportifs et les centres de conditionnement physique. À noter

1 Les données utilisées sont en parité de pouvoir d'achat, tel que fourni par The Economist, Pocket World in Figures, 2010 edition et site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

2 Commission Européenne (2010). Sport et Activités Physiques. Eurobaromètre spécial 224/Vague 72.3-TSN Opinion & social. [En ligne] http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_334_fr.pdf (Page consultée en mai 2010).

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

Tableau 23 Proportion de la population francophone du Québec, de 12 ans et +, pratiquant une activité physique ou un sport

Sport	% participation	
	Au moins 1 fois dans l'année	10 fois ou plus
Marche / randonnée pédestre	38	21
Bicyclette	34	14
Exercice à la maison	26	13
Patinage (glace)	18	4
Natation	14	6
Quilles	13	2
Ski alpin	12	3
Golf	12	3
Club de santé ou de conditionnement physique	12	8
Patinage (roues alignées)	11	3
Canot	11	1
Soccer	8	3
Hockey	8	5
Badminton	8	3
Jogging	8	3
Ski de randonnée	7	1
Bicyclette (montagne)	7	2
Tennis	6	2
Volleyball	5	3
Planche à neige	5	1
Motoneige	5	2
Aérobic	5	3
Basketball	4	1
Motocyclette	4	1
Football	4	2
Baseball / balle-molle	3	1
Tir à l'arc	1	0
Curling	1	1
Squash	1	0
Aviron	1	0
Voilier	1	0
Planche à voile	1	0

Source : PMB 2008

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

que les répondants au questionnaire de l'Union européenne ont affirmé à hauteur de 88 % que la région où ils habitaient offrait de nombreuses possibilités de pratique d'activités physiques et que la principale raison pour laquelle ils ne pratiquaient pas davantage de sport ou d'activité physique était le manque de temps (33 % en Finlande, comparativement à 45 % en moyenne en Europe), suivie de loin dans l'ordre par la maladie ou un handicap, le désintérêt pour la compétition et le coût.

Quant au financement public³, c'est le ministère de l'Éducation qui, en Finlande comme ici, apporte un soutien aux fédérations sportives. Celles-ci ont reçu en 2008 plus de 30 M €, soit environ 40 millions \$⁴. En comparaison, au Québec, la somme de toutes les sources de financement public possibles, tant au fédéral qu'au provincial, pour les soixante-sept fédérations sportives, la Fédération québécoise du sport étudiant et **SPORTSQUÉBEC** donne un résultat qui correspond à peine à la moitié de ce montant (Section 5).

Il faut insister sur le fait que le gouvernement finlandais considère apporter son aide en collaboration (*co-finances*) avec les administrations municipales, précisant que le financement des fédérations relève du ministère et que ce sont les municipalités qui doivent prendre la relève dans le cas des clubs sportifs. On précise aussi que la contribution des municipalités se fait principalement par la mise en place d'équipements et par l'offre la plus accessible possible de ces équipements aux individus et aux organisations⁵.

FAIT SAILLANT

En Finlande, près de 30 % de la population de 15 ans et plus pratique un sport ou fait de l'activité physique au moins une fois par semaine. Si on ajoute des activités physiques moins exigeantes comme le vélo ou la danse on obtient 78 % de la population, un résultat plus élevé qu'au Québec. Le nombre de sportifs enregistrés dans les fédérations est à peu près le même qu'ici, pour une population qui fait environ 70 % de celle du Québec. Les fédérations ont accès à des subventions annuelles qui sont du même ordre de grandeur et de même nature qu'ici, mais il semble que le bénévolat et l'implication des administrations locales soient plus importants.

3 Ministère de l'Éducation et de la Culture (2010). [En ligne] <http://www.minedu.fi/OPM> (Page consulté en mai 2010).

4 La recherche dans le domaine est financée par des crédits ministériels mais aussi à partir des profits générés par la loterie nationale.

5 Pour remplir leur mission, notamment appuyer les clubs sportifs et construire et entretenir les équipements sportifs, les municipalités ont accès à des subventions annuelles.

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

8.2 Avec la Colombie-Britannique

Anciennement sous la branche *Sport and Recreation* qui faisait partie du ministère du Tourisme, des Sports et des Arts, la mise en place des politiques et stratégies qui touchent les questions et les opportunités de développement du sport et de l'activité physique en C.-B. est maintenant régie par le ministère *Healthy living and sport*. Un changement qui annonce un désir de rapprocher la gestion du développement du sport avec celle du développement des saines habitudes de vie. Le système sportif en Colombie-Britannique est subventionné à partir d'un contrat annuel accordé à l'agence *2010 Legacies Now* qui soutient une multitude d'organismes provinciaux qui offrent des programmes et des services à travers la province.

Les économies des deux provinces peuvent être comparées en utilisant le PIB réel par habitant qui tient compte de quatre facteurs : la proportion de personnes aptes à travailler, le pourcentage d'entre elles qui ont un emploi, les heures travaillées par emploi et la productivité de ces heures consacrées au travail. Le PIB par habitant de même que d'autres statistiques sont présentés au tableau 24.

Le PIB par habitant de la C.-B. est légèrement supérieur à celui du Québec. Le pourcentage de personnes de 15 ans et plus (pop. 15+ dans le tableau 24) est identique pour les deux provinces, de même que le pourcentage d'entre elles qui ont un emploi et le nombre d'heures travaillées par emploi. À noter que le PIB par heure travaillée est aussi similaire. La différence entre les deux provinces dans le PIB par habitant s'explique principalement par la différence du nombre d'heures travaillées par personne de 15 ans et plus, qui est de 991,6 pour la C.-B. et de 974,3 pour le Québec. Les PIB de la C.-B. et du Québec se situent à 91 % et 88 % respectivement de la moyenne nationale, mais les indices de productivité du travail sont par contre beaucoup plus près de cette moyenne à 96 % et 95 %, respectivement.

Une analyse plus approfondie serait nécessaire pour bien cerner l'économie de chacune des provinces en examinant entre autres l'environnement économique⁶ ainsi que l'efficacité avec laquelle l'intensité de travail est transformée en produits. Cependant, ces statistiques suggèrent que l'environnement économique qui inclut entre autres l'état de l'économie, la législation sur la durée de la semaine de travail et des congés, les désirs de la population en ce qui concerne les loisirs et la retraite, sont assez similaires entre les deux provinces.

Organisation du sport fédéré

En C.-B., le système sportif est subventionné à partir d'un contrat annuel accordé à l'agence *2010 Legacies Now* qui soutient une multitude d'organismes provinciaux offrant des programmes et des services à travers la province.

Sport-BC est une société sans but lucratif qui chapeaute plus de 80 organisations sportives ou reliées au sport⁷. Comme **SPORTSQUÉBEC**, *Sport-BC* représente la voix du sport fédéré et en assume la direction afin de soutenir le développement du sport amateur en C.-B. Elle compte 65 fédérations dans son giron, comparable aux 64 fédérations de **SPORTSQUÉBEC**. Elle regroupe 650 000 participants représentant 15,8 % de la population de la province alors qu'au Québec, le sport fédéré rejoint 11 % de la population (Tableau 25).

Sur le plan communautaire, les clubs sportifs, les ligues et les équipes se financent à partir des frais d'affiliation, dons et autres activités de souscription, incluant des revenus de 20 millions \$

6 Ministry of healthy living and sport (2010). Sport and Recreation. Sport and Physical activity system frequently asked questions. [En ligne] http://www.hls.gov.bc.ca/sport/how_we_operate/sport_physical_activity_system_faq.htm#3 (Page consultée en août 2010).

7 Ministry of healthy living and sport (2010). Sport and Recreation. Sport and Physical activity system frequently asked questions. [En ligne] http://www.hls.gov.bc.ca/sport/how_we_operate/sport_physical_activity_system_faq.htm#3 (Page consultée en août 2010).

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

Tableau 24 Indices de la valeur nominale du PIB par habitant, de la productivité du travail et des variables du marché du travail, 2003.

Province	PIB par habitant (\$)	PIB par heure travaillée	Heures travaillées par pop 15+	Heures travaillées par emploi	Emploi par pop. 15+	Pop. 15+ / Pop. totale
Québec	33, 856	42	974,3	1678,5	0,58	0,83
Colombie-Britannique	35 041	42,6	991,6	1676,8	0,59	0,83

Tableau 25 Système sportif fédéré; comparaison entre la Colombie-Britannique et le Québec en 2009

	Colombie-Britannique	Québec
	Sport-BC	SPORTSQUÉBEC
Nombre de fédérations	65	64
Nombre de pratiquants	650 000	895 231
% de la population	15,8	11,0
Structure	Civile	Fédérations URLS ARSE Clubs sportifs Ligues Équipes
	Scolaire	<i>British Columbia School Sports</i> (secondaire) Institutions post-secondaires
Gestion des infrastructures	Gouvernements locaux	Gouvernements municipaux
Financement	Frais d'affiliation	Frais d'affiliation
	Dons (<i>National Sport Trust Fund</i>)	Dons (Fond SPORTSQUÉBEC , Fondation des Jeux du Québec)
	Subventions	
	Entreprises <i>Sport-BC</i>	Corporatifs (Hydro-Québec, RONA...)
	Corporatifs (BCFERries, Telus...)	

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

par année provenant de loteries. La plupart de ces organisations sont membres des fédérations sportives et sont gérées par des bénévoles.

C'est au palier local de gouvernement que revient la responsabilité de l'aménagement des centres de loisirs, des terrains sportifs et d'autres infrastructures, lesquels sont financés par les taxes municipales et régionales et les revenus d'utilisation. Les programmes sportifs étudiants sont sous la responsabilité des écoles et des commissions scolaires. L'organisme *British Columbia School Sports* gère ses propres programmes ainsi que le réseau de compétition pour le niveau secondaire. Son financement est assuré par le gouvernement provincial, les frais d'affiliation des membres et les revenus provenant des tournois et des cliniques. Dans le cas du sport postsecondaire, la gestion est effectuée par les départements d'athlétisme de chaque institution. Le financement provient alors de subventions gouvernementales, de frais versés par les étudiants, de revenus d'utilisation, de dons et d'autres activités de souscription.

Enfin, le portrait est complété par le sport professionnel et semi-professionnel qui est régi par des organisations à but lucratif qui ne reçoivent aucune subvention gouvernementale si ce n'est parfois des exemptions de taxes ou certaines concessions quant à l'utilisation d'infrastructures publiques.

En résumé, le portrait du système sportif de la C.-B. montre une structure de gestion qui s'apparente à celle du Québec.

Modèle d'affaires et financement

Le modèle d'affaires de *Sport-BC* a été développé en considérant plusieurs sources de revenus dans le but de pouvoir réinvestir ces revenus dans le sport et dans les programmes soutenus par l'organisme⁸. L'organisme a développé des entreprises comme *All Sport Insurance* et *SBS Insurance* afin d'avoir des sources de revenus alternatives

8 Sport-BC (2010). Annual report 2009-2010. Everyone is an athlete.

pour ne pas être totalement dépendant des subventions. Une autre partie importante des revenus provient de partenaires corporatifs comme *Firststar*, *Telus*, *EnCana* et *BCFerries*; ces partenaires permettent d'offrir des programmes comme *Community Sport Hero* et *Sporting Life* qui bénéficient directement à la population de la C.-B.

Un programme surnommé *Coast Program* permet, en vertu de partenariats avec *BC Ferries* et *Charter Bus Lines*, de réaliser des économies sur le déplacement des athlètes à travers la province. Les partenaires corporatifs sont aussi associés au programme *Affinity* qui contribue à réduire les coûts des organisations sportives offrant des services, des clubs et des athlètes pour un montant total s'élevant à près de 400 000 \$. Selon *Sport-BC*, le recours au programme *Affinity* par les organisations responsables d'offrir des services devrait continuer de leur permettre de réaliser des économies et d'offrir des bourses et des réductions de coûts.

Afin de permettre aux clubs de diversifier leurs sources de revenus et d'améliorer leur offre de services, *Sport-BC* s'allie à ces clubs pour établir des projets qui leur permettent de solliciter des dons pour lesquels des reçus aux fins d'impôt peuvent être émis par le *National Sport Trust Fund* (NSTF). Le NSTF est un programme philanthropique établi par le *Canadian Council of Provincial and Territorial Sport Federations*. *Sport-BC* joue un rôle de leader au sein de cette organisation et gère la division de la C.-B. qui génère à elle seule environ 50 % de tous les dons au Canada avec un montant de 1,7 millions \$ en 2009-10.

Du côté de **SPORTSQUÉBEC**, l'autofinancement passe par la philanthropie et les partenariats avec l'entreprise privée. Le programme philanthropique, débuté en 2006-2007, génère maintenant près de 2 millions \$ en dons annuellement. Ces dons sont versés aux fédérations sportives et servent principalement à la réalisation de leurs projets. De plus, la Fondation des Jeux du Québec, partenaire financier important de SQ depuis 30 ans, contribue avec sa propre structure philanthropique à

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

défrayer près de 50 % des dépenses reliées au transport des athlètes pour chacune des Finales des Jeux du Québec. Pour ce programme, SQ a su au fil des ans établir des relations de confiance avec des entreprises privées comme Desjardins, Hydro-Québec, RONA, RDS et Bell. SQ a aussi développé des liens privilégiés pour son programme « Reconnaissance », couronné à chaque année par le Gala SQ, avec des entreprises telles que Sport-Expert, Molson, STM, Loto-Québec, CKAC et *The Gazette*. Pour compléter son autofinancement, SQ tient annuellement un tournoi de golf-bénéfice. La contribution annuelle de l'entreprise privée à SQ est évaluée à environ 1 million \$ et sert au développement de ses programmes.

Participation aux activités sportives

Outre la proportion de sportifs fédérés par rapport à la population totale, il est difficile d'établir une comparaison de la contribution du sport fédéré entre les deux provinces. Le nombre moyen d'heures consacrées à des loisirs passifs, par exemple écouter la télé, la radio ou de la musique, était, en 2005, identique à la moyenne canadienne de 2,2 heures par jour pour les deux provinces. Ainsi, les habitants du Québec et de la Colombie-Britannique consacrent 40 % de leur temps de loisir à des activités passives, majoritairement la télévision (95 %), et 60 % à des loisirs actifs⁹. Les loisirs actifs comprennent des activités sociales, des activités dites cognitives et des activités physiques, dont le sport¹⁰. Par contre, en 2009, la proportion de Britanno-Colombiens de 12 ans et plus considérée inactive, c'est-à-dire avec une dépense énergétique quotidienne de moins de $1,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{j}^{-1}$, était de 39,7 % comparativement à 50 % pour la population

québécoise¹¹. En 2004, 14,3 % des enfants âgés de 6 à 11 ans faisaient moins de sept heures par semaine d'activité physique en C.-B., la même proportion qu'au Québec¹². Chez les enfants de 12 à 17 ans, 13,2 % passaient moins de 10 heures par semaines à des activités sédentaires en C.-B. contre 20,5 % au Québec¹³.

Le taux de participation aux activités sportives au Canada a été mesuré à différentes reprises à l'aide du sondage indicateur de l'activité physique. Ce taux donne un aperçu de l'importance du sport fédéré car ces activités « comportent habituellement une forme de compétition et des règles établies et font appel à des habiletés particulières ». Le seuil utilisé pour juger de la participation sportive est une dépense énergétique quotidienne correspondant à une marche de 30 minutes pour les adultes et d'une marche de 120 minutes pour les jeunes. Le Québec et la Colombie-Britannique sont les deux provinces qui affichent la plus importante baisse de 1998 à 2005 pour la participation sportive. Pour la population des 15 ans et plus, le Québec était au premier rang des provinces en 1998, avec un taux de participation de 38,1 %, lequel a chuté à 27,1 % en 2005. Pour la Colombie-Britannique, le taux passe de 35,8 % à 26,3 %¹⁴. Par contre, c'est en Colombie-Britannique que les adultes

9 Ressources humaines et développement des compétences Canada (2005). Indicateurs de mieux-être au Canada. Loisirs-Loisirs passifs. [En ligne] <http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=53> (Page consultée en août 2010).

10 Statistique Canada (2005). Enquête sociale générale sur l'emploi du temps; Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens, Ottawa. [En ligne] <http://www4.hrsdc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=51> (Page consultée en août 2010)

11 Statistique Canada (2009). Profil des indicateurs de la santé, estimations annuelles, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, région sociosanitaires (limites 2007) et groupes de régions homologues, occasionnel. Tableau CANSIM 105-0501. [En ligne]. <http://cansim2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcqi.pgm> (Page consultée en août 2010).

12 Statistique Canada (2004). Participation des enfants à des activités physiques, en heures par semaine, selon le sexe, population à domicile de 6 à 11 ans, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes cycle 2.2, Canada et provinces, occasionnel. [En ligne] (Page consultée en août 2010).

13 Statistique Canada (2004). Participation des enfants à des activités sédentaires, en heures par semaine, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 12 à 17 ans, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes cycle 2.2, Canada et provinces, occasionnel. [En ligne] (Page consultée en août 2010).

14 Ifedi, F. (2008). La participation sportive au Canada, 2005. Statistique Canada, No 81 595-MIF au catalogue. Ottawa (Ontario).

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

Tableau 26 Comparaison des principales régions du Québec et de la Colombie-Britannique en fonction du niveau d'activité physique des adultes et des jeunes (12 à 19 ans) au Canada

Principales régions	Adultes		Jeunes (12 à 19 ans)		Pointage combiné	
	%	Rang	%	Rang	Pointage	Rang
Région centrale Île de Vancouver	63,1	6 ^e	30,1	10 ^e	16	3 ^e
Région sud Île de Vancouver	67,7	1 ^{er}	28,4	16 ^e	17	4 ^e
Vancouver	54,6	17 ^e	31,6	5 ^e	22	6 ^e
Montréal	46,7	54 ^e	20,5	50 ^e	104	48 ^e
Région de la capitale nationale	46,4	56 ^e	14,3	75 ^e	131	64 ^e
Laval	42,7	76 ^e	18,4	60 ^e	136	65 ^e

sont les plus actifs physiquement au Canada et plusieurs régions de la C.-B. se classent parmi les dix premières pour le niveau d'activité dont les régions de l'Île de Vancouver¹⁵ (Tableau 26).

En combinant les résultats pour les adultes et les jeunes, les trois grands centres urbains de la C.-B. obtiennent les troisième, quatrième et sixième rangs de toutes les régions canadiennes. Comparativement, les trois grands centres urbains québécois se retrouvent aux 48^e, 64^e et 65^e rangs du même classement. Ainsi, Montréal et Vancouver, qui sont les quatrième et troisième régions les plus actives de leur province respective, obtiennent des taux de participation de 46,7 % et de 54,6 % pour la population adulte. Chez les jeunes de 12 à 19 ans, Montréal obtient un pourcentage de 20,5 % contre 31,6 % pour Vancouver qui occupe le cinquième rang au Canada. Ces différences de participation dans les grands centres urbains entre le Québec et la C.-B., malgré des taux provinciaux assez similaires, suggèrent qu'au

Québec, c'est la participation dans les autres régions qui compense pour les faibles résultats dans les grands centres urbains.

La participation aux activités sportives se mesure aussi par le nombre d'événements sportifs qui sont organisés chaque année par les provinces. *Sport-BC* rapporte que plus de 3 000 événements se déroulent en C.-B. alors que le Québec en organise plus de 10 000 dont 1 600 de niveau provincial ou de plus grande envergure.

15 Cragg, S., Craig, C. L. (2009). Portrait géographique de la santé des Canadiens et des Canadiennes : Dans quelle région trouve-t-on les gens les plus actifs? Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, Ottawa (Ontario).

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

FAIT SAILLANT

La Colombie-Britannique et le Québec ont des économies et une structure du sport fédéré similaires. Cependant, 15,8 % de la population de la C.-B. fait partie du sport fédéré, contre 11 % pour le Québec. Les deux provinces ont connu une chute importante de la participation sportive entre 1998 et 2005. Par ailleurs, la C.-B. possède la population adulte la plus active de toutes les provinces avec trois régions densément peuplées se retrouvant parmi les six premières régions au Canada. Au Québec, Montréal se classe au 48^e rang et la région de la capitale nationale au 64^e rang.

8.3 Avec l'Australie

À l'instar du Canada, l'Australie avec une population d'environ 22 millions d'habitants se trouve désavantagée par rapport à de grandes nations comme les États-Unis et la Chine dans la poursuite de l'excellence sportive. Le bassin de talent sportif en Australie est estimé à 200 000 individus par rapport à 2 millions pour les É.-U. et 20 millions pour la Chine. L'Australie doit donc, pour demeurer compétitive, faire preuve d'une très grande efficacité dans toutes les étapes du développement de ses athlètes. En 2008, l'Australie avait un PIB par habitant de 24 400 \$ (en \$ US constants) et le Canada de 26 143 \$¹⁶. Si le PIB par habitant tient compte de la parité du pouvoir d'achat, une mesure plus juste de la richesse d'un pays car elle prend en compte les différences entre devises, le Canada est aussi légèrement avantagé avec une valeur de 36 443 \$ comparativement à 35 677 \$ pour l'Australie. En 2006, l'économie de l'Australie reposait en grande partie sur l'exportation de pétrole et de produits miniers (59 %), alors qu'au Canada ce sont les produits manufacturiers (59 %) qui obtiennent la plus haute proportion de l'exportation des principales commodités, à savoir pétroles et produits miniers, produits agricoles et produits manufacturiers. Pour les importations, les produits manufacturés représentaient 80 % des principales commodités pour les deux pays¹⁷.

16 Perspective monde. Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945. Université de Sherbrooke. PIB par habitant (Parité pouvoir d'achat) (\$ international courant) Australie. [En ligne] <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=AUS&codeStat=NY.GDP.PCAP.PP.CD&codeStat2=x> (Page consultée en août 2010).

17 Australian government (2010). Australian Sport the pathway to success. [En ligne] http://www.ausport.gov.au/data/assets/pdf_file/0011/368597/Australian_Sport_the_pathway_to_success.pdf (Page consultée en août 2010)

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

Organisation du sport en Australie

L'*Australian Sport Commission* (ASC) est l'organisme qui régit, développe et investit les ressources financières à tous les niveaux du sport en Australie¹⁸. Il travaille de concert avec les organisations sportives nationales, les gouvernements des états et des municipalités, les écoles et les organisations communautaires pour que le sport soit bien encadré et accessible à tous les citoyens. Il travaille aussi avec l'*Australian Institute of Sport* (AIS), une de ses divisions, les instituts des états et territoires et les académies du sport pour développer l'excellence. Le Centre national de l'excellence pour le développement des athlètes et des équipes d'élite est situé sur le campus de Canberra de l'AIS. Le plan stratégique de l'ASC de 2006-2009 visait l'atteinte des deux objectifs suivants :

- Un système national de sports efficace qui augmente la participation des Australiens dans des activités sportives de qualité
- Une excellence dans les performances sportives des Australiens sur la scène internationale

L'ASC reconnaît 90 organisations sportives nationales dont 63 ont reçu un soutien financier en 2008-09¹⁹. En comparaison, le Canada a fourni une aide financière à 60 organismes nationaux de sport²⁰. Les statistiques permettant d'établir une comparaison quant aux nombres d'affiliations dans les organisations nationales des deux pays ne sont pas disponibles. Par contre, certaines statistiques, même si elles doivent être utilisées avec prudence, permettent de donner un aperçu de la comparaison entre les deux pays.

En Australie, le sondage *Exercise, Recreation and Sport Survey* (ERASS) collige des informations sur la fréquence, la durée, la nature et le type d'activités physiques auxquelles s'adonne la population de 15 ans et plus. En 2009, les personnes qui participaient à des activités organisées ont été sondées à l'aide de questions additionnelles pour connaître les endroits où elles pratiquaient cette activité physique dite de « club » (*club-based physical activity*). Elles devaient choisir entre les cinq catégories suivantes : centre de conditionnement physique, club ou association de sports ou de loisirs, au travail, à l'école ou autres.

Les résultats montrent qu'en 2009, un total de 2,8 millions de personnes, soit 16,6 % de la population âgée de 15 ans et plus, s'adonnaient au moins une fois par semaine à une activité physique organisée par un club ou une association de sports ou loisirs²¹. Par contre, lorsqu'une pratique régulière était considérée, avec une fréquence de trois fois ou plus par semaine, le taux chutait à 6,4 %. Les activités les plus populaires étaient le soccer, le football australien et le golf.

En 2005, 18 % des Canadiens de 15 ans et plus (4 685 951) faisait partie d'un club, d'une ligue communautaire ou d'une autre organisation sportive locale ou régionale de sport amateur²². Le critère retenu pour le taux de participation était dans ce cas une pratique régulière au cours des 12 derniers mois, soit au moins une fois par semaine pendant la saison ou pendant une certaine période de l'année. Les activités les plus populaires étaient le golf, le hockey sur glace et le soccer. Sur la base de ces statistiques, la proportion de participants dans les deux pays apparaît similaire.

18 Australian government (2010), *ibid.*

19 Australian Government. Australian Sports Commission. Annual report 2008-2009. [En ligne] <http://www.ausport.gov.au/about/publications/annual-reports/annual-report-2008-2009> (Page consultée août 2010)

20 Patrimoine Canadien (2010). Organismes nationaux de sport. [En ligne] <http://www.pch.gc.ca/pgm/sc/fed/index-fra.cfm> (Page consultée en août 2010).

21 Australian Government (2010). Participation in Exercise, Recreation and Sport. Annual report 2009. [En ligne] http://www.ausport.gov.au/data/assets/pdf_file/0005/377069/ERASS-Report-2009.pdf (Page consultée en septembre 2010).

22 Observatoire québécois du loisir (2008). La participation sportive au Canada, 2005. Présentation de l'étude réalisée par Statistique Canada. Bulletin, vol. 5 n° 12.

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

Financement du sport australien

L'ASC a remis en 2008-2009 plus de 93 millions \$ en subventions à 56 organisations sportives, incluant le sport universitaire et le *Olympic Winter Institute* qui regroupe les disciplines sportives d'hiver. Les montants remis aux organisations sont distribués selon quatre catégories : l' AIS, la haute performance, le développement du sport et une catégorie « autres ». Si la proportion de la répartition entre les quatre catégories peut varier d'une organisation à une autre, il n'en demeure pas moins que cumulativement 62 % de la subvention était dirigée vers la haute performance, 22 % à l' AIS, 8,2 % à la catégorie autres et seulement 6,2 % au développement du sport. Considérant que les sommes allant à l' AIS servent principalement à développer la haute performance, c'est donc 84 % des subventions qui y sont consacrées. De plus, des fonds additionnels ont été fournis pour soutenir des initiatives ciblant également la haute performance comme le programme de développement des entraîneurs d'élite et le programme national pour l'identification et le développement du talent.

En 2009-2010, le Canada a pour sa part contribué directement aux organisations sportives canadiennes, en leur versant une somme d'environ 75 millions \$. Une somme additionnelle de 1 115 700 \$ est allée à l'Association athlétique des collèges et aux sports interuniversitaires. Le Canada remet une somme de 8 millions \$ aux centres de sport canadiens qui ont une mission qui s'apparente à celle de l' AIS. Le Canada transfère aussi une somme de 5,2 millions \$ aux provinces et territoires qui utilisent cet argent auprès de leurs propres fédérations sportives. Plusieurs autres organismes allant du Comité olympique canadien (1,4 millions \$) au Centre pour l'éthique dans le sport (5,5 millions \$) et au programme « Participaction » (2 millions \$) reçoivent un total de plus de 13 millions \$. Le Canada a aussi un programme d'aide pour l'organisation de compétitions internationales qui a reçu un montant de 21 millions \$ en 2009-2010. Comme l'Australie,

le Canada a un programme de soutien associé à sa politique du sport qui vise entre autres le développement des athlètes et des entraîneurs.

En Australie, une subvention additionnelle de près de 9 millions \$ est allée au Comité australien paralympique et un peu plus de 1,3 millions \$ aux organisations sportives pour des personnes avec incapacités, incluant les Jeux olympiques spéciaux. Le Canada a moins contribué à son Association paralympique que l'Australie (1 million \$), par contre une somme de plus de 2 millions \$ a été accordée à quatre sports pour personnes avec incapacités et une somme de 1 million \$ a été versée pour les Jeux olympiques spéciaux.

Sur le plan de l'assistance financière aux athlètes, l'Australie a offert un soutien à 497 athlètes dans 26 sports pour une somme totale de 4,7 millions \$ et une contribution moyenne de 9 456 \$ par athlète. Au Canada, en additionnant tous les montants octroyés aux 1 659 athlètes dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes (PAA)²³, un total de 21,46 millions \$ est obtenu pour une contribution moyenne de 12 940 \$ par athlète. Le tableau 27 offre un sommaire comparatif du financement des deux systèmes. Sur la base des estimations de population de 2009²⁴, le total per capita dépensé par l'Australie s'élève à 4,93 \$, alors que celui du Canada se situe à 4,75 \$.

23 Patrimoine canadien (2010). Athlètes qui sont subventionnés par le PAA à compter du 1^{er} juillet 2010. [En ligne] <http://www.pch.gc.ca/pgm/sc/pgm/sub-paa-fra.cfm> (Page consultée en septembre 2010).

24 Australian government (2010), *op. cit.*, p. 110

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

Tableau 27 Système sportif fédéré; comparaison entre l’Australie et le Québec en 2009

		Australie	Canada
		<i>Australian sport Commission</i>	Sport-Canada
Nombre de fédérations ayant reçu un soutien financier		63	60
Nombre de participants		2 800 000	4 685 951
% de la population		16,6	18,0
Financement	Centre de performance	AIS : 20,8 millions \$	Centres de sport canadiens : 8,7 millions \$
	Transfert aux Fédérations	Haute performance : 58,7 millions \$	Compétitions internationales : 21,4 millions \$
		Développement du sport : 5,8 millions \$	Organisations : 74,7 millions \$
	Provinces et Territoires : 5,2 millions \$		
	Paralympiques et personnes avec incapacités	10,1 millions \$	4,8 millions \$
	Autres	7,6 millions \$	18,7 millions \$
	Soutien aux athlètes	4,7 millions \$ (9 456 \$ / athlète)	26,4 millions \$ (12 940 \$ / athlète)
Total		107,7 millions \$	159,9 millions \$
Total per capita¹		4,93 \$	4,75 \$

1 Population estimée de l’Australie (21 705 067) et du Canada (33 641 200) en 2009

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

État actuel du sport australien

L'orientation adoptée par l'ASC dans les années 90 semble encore porter fruit, alors qu'en 2008 lors des derniers Jeux de Pékin, l'Australie a continué à bien performer, terminant sixième aux Jeux olympiques et quatrième aux Jeux paralympiques. L'ASC a encore une fois fortement contribué à ce succès avec 60 % des athlètes olympiques provenant de son programme²⁵. L'Australie s'est aussi maintenue au premier rang mondial pour un bon nombre de sports dont le cricket, les quilles sur pelouse, le golf, le netball, la voile, le surf en plus de remporter des championnats du monde junior en tir à l'arc, athlétisme, boxe, vélo, aviron, voile et surf.

Malgré ces succès, plusieurs défis ont émergé au cours des dernières années pour le sport australien alors que de nombreux pays compétiteurs consacrent de plus en plus de ressources au sport. Dans un récent document, intitulé *Australian Sport a pathway to success*, le gouvernement australien reconnaît, dans la foulée qui a mené aux Jeux olympiques de 2000 et des succès remportés à ces Jeux, qu'il est nécessaire d'apporter des changements s'il veut garder l'Australie compétitive avec les autres nations.

« Durant la dernière décennie, il y a eu trop de paroles et pas assez d'actions. Plusieurs rapports se sont retrouvés sur les tablettes à amasser de la poussière et nous sommes en danger de perdre le rythme qui existait durant la préparation et la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de Sydney ».

S'il reconnaît la nécessité de retrouver son avantage compétitif sur la scène sportive, le pays avec le cinquième plus haut taux d'obésité des pays industrialisés, s'inquiète aussi, et avec raison, de la santé de ses habitants. Chez les enfants, le rapport annuel de l'ASC fait grand état du programme *Active After-school Communities*, présent

dans 3 250 endroits et auquel 150 000 jeunes participent à chaque semestre²⁶. Ce programme a augmenté à 2,9 heures par semaine la pratique sportive chez les enfants participants et a amené 63 % des parents à envisager une affiliation à un club sportif pour leurs jeunes. Cependant, les auteurs du rapport *Australian Sport a pathway to success* soulignent que la pratique sportive chez les enfants stagne depuis une décennie et que l'une des raisons serait une lacune de participation à des activités sportives organisées à l'extérieur de l'école. Sur une période de 12 mois en 2008-2009, il a été estimé qu'un million d'enfants âgés de 5 à 14 ans dont une proportion plus élevée de filles (44 %) que de garçons (30 %) n'ont pas pris part à des activités sportives organisées à l'extérieur de l'école. Le gouvernement reconnaît que les organisations sportives, malgré qu'elles jouent un rôle essentiel pour rejoindre les communautés et accroître la pratique sportive, manquent de ressources pour développer la participation à partir de la base.

Afin de remédier à cette situation tout en continuant à bonifier le sport de haute performance, le gouvernement propose une approche holistique qui renforce le sport dans son ensemble. Cette approche nécessite un système efficace et intégré qui met l'accent autant sur une participation accrue des communautés que sur la haute performance. La mise en place de cette approche s'accompagnera d'investissements records de 1,2 milliard \$ pour les quatre prochaines années. Cette somme ira non seulement aux deux niveaux de participation, mais elle servira également à renforcer toutes les étapes du développement de l'athlète qui relie les deux niveaux²⁷. Une série de recommandations a été formulée par le gouvernement pour la mise en œuvre de cette approche (Tableau 28). De plus, une autre série de recommandations, formulées cette fois par un comité indépendant, a aussi été entérinée en grande partie par le gouvernement.

25 Ressources humaines et développement des compétences Canada (2005), *op. cit.*, p. 107

26 Patrimoine Canadien (2010), *op. cit.*, p. 110.

27 Australian Government (2010), *op. cit.*, p. 110.

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

Tableau 28 Recommandations par le gouvernement australien¹

Mettre de l'avant une stratégie qui allie sport et éducation afin d'accroître le rôle et l'efficacité du sport dans les écoles et augmenter la participation des enfants à l'initiation.

Exiger des fédérations sportives (*National sporting organizations*) qu'elles tiennent compte d'objectifs de participation dans leur entente de subventions avec l'Australian Sport Commission (ASC). Fournir aux fédérations plus d'occasions d'augmenter la participation populaire en subventionnant directement des clubs communautaires.

Introduire de nouvelles sources de fonds pour examiner les questions touchant la participation des femmes.

Reconnaître l'importance du coaching de qualité à tous les niveaux et introduire de nouvelles sources de fonds, de formation, de soutien et de mentorat pour assister les entraîneurs.

Fournir plus de formation aux 45 000 entraîneurs et arbitres et subventionner les coûts pour la formation de 5 000 nouveaux entraîneurs et arbitres communautaires.

Doubler le programme d'identification du talent afin d'être en mesure de découvrir et soutenir les futurs champions dans le développement de leur potentiel.

Accroître les subventions pour le développement en doublant l'aide financière pour soutenir 4 000 nouveaux jeunes athlètes et augmenter le nombre de compétitions.

Introduire un nouveau programme pour que les athlètes actuels ou retraités puissent intervenir à titre de modèles pour redonner à la communauté et aider au développement des athlètes en devenir.

Reconnaître le rôle des bénévoles et introduire des mesures pour les soutenir, les subventionner et récompenser leurs efforts.

Accroître les fonds pour soutenir les athlètes de haut niveau et favoriser la rétention des entraîneurs de haute performance.

Soutenir les athlètes en haute performance pour qu'ils puissent participer et rivaliser lors de compétitions internationales.

¹ Australian Government (2010), *op. cit.*, p. 110.

SECTION 8

Comparatif du SSFQ

FAIT SAILLANT

L'économie de l'Australie sur la base du PIB par habitant se compare à celle du Canada.

L'organisation du sport s'apparente à celle du Canada, avec 63 organisations nationales, contre 60 pour le Canada. La proportion de participants basée sur une participation minimale d'au moins une séance par semaine s'élevait à 16,6 % en Australie par rapport à 18 % au Canada. En 2009, le gouvernement australien dépensait par personne 4,93 \$ et le Canada 4,75 \$. Le soutien aux athlètes de l'excellence était de 9 456 \$ en Australie et de 12 940 \$ au Canada. L'orientation vers l'excellence adoptée par l'Australie dans les années 90 pour les Jeux de Sydney, semble être le modèle privilégié par le gouvernement canadien. Cependant, avec une population de plus en plus inactive, l'Australie remet quelque peu en question cette orientation pour une approche plus équilibrée qui vise à renforcer le sport dans son ensemble.

SECTION 9

Conclusion
et recommandations

SECTION 9

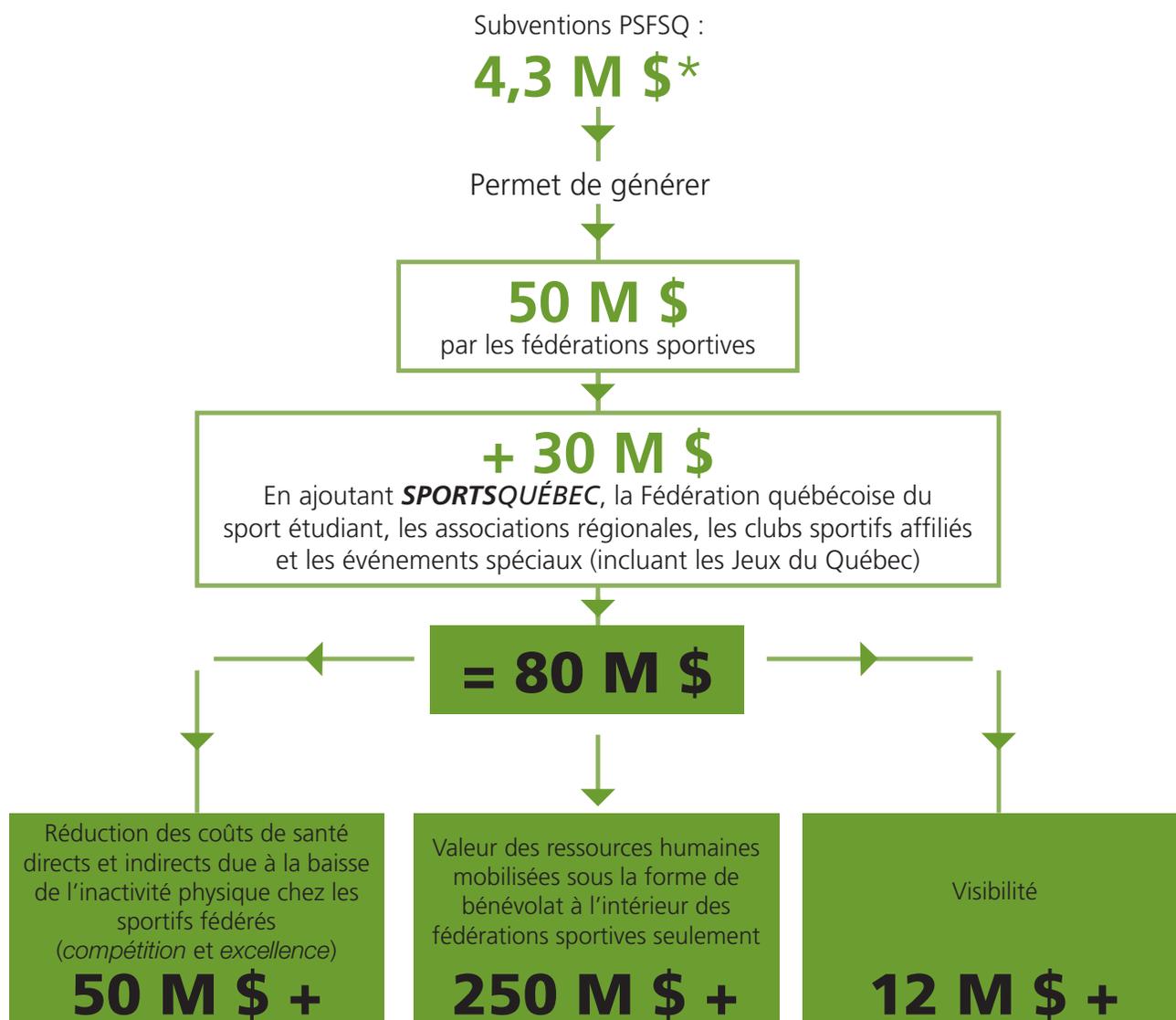
Conclusion et recommandations

9.1 Conclusion

Ce document met en lumière la valeur du sport fédéré québécois et ses retombées économiques sur la société québécoise. Les analyses économiques soutiennent la conclusion la plus importante voulant que l'investissement de 35 millions \$ du gouvernement du Québec dans les quatre

sphères du développement sportif, dont près de 15 millions \$* allant directement aux fédérations (Section 4.2), s'avère extrêmement rentable. La valeur et les impacts économiques du système fédéré sont très importants (Figure 10).

Figure 10 Résumé de la valeur et des impacts économiques du système sportif fédéré québécois



* Cette somme de 15 millions \$ (PSFSQ + PSDE + PSES) fait partie d'un total de 35 millions \$ comprenant les revenus des autres subventions gouvernementales provinciales (MELS) versées aux fédérations sportives ou à leurs partenaires (SQ et FQSE).

SECTION 9

Conclusion et recommandations

De plus, comme le souligne l'évaluation du PSFSQ par la DRSI, ces résultats sont obtenus alors que les fédérations évoluent dans un environnement caractérisé par de multiples obstacles qui rend difficile l'atteinte des objectifs, soit l'augmentation de la participation dans les quatre sphères de la pratique sportive et le renforcement de leur leadership. Les résultats de l'analyse économique, même s'ils n'exonèrent pas les fédérations de toute responsabilité quant à l'atteinte partielle de leurs objectifs, contribuent néanmoins à relativiser les critiques faites par la DRSI dans l'évaluation du PSFSQ.

C'est donc dans une perspective purement économique, qui ne tient pas compte des bénéfices sociaux ni psychologiques, que cette étude a été réalisée afin de démontrer la pertinence du sport fédéré. Les résultats de cette analyse économique démontrent hors de tout doute la rentabilité financière du sport fédéré et devraient inciter les décideurs du gouvernement et les partenaires potentiels à investir davantage dans le SSFQ.

SECTION 9

Conclusion et recommandations

9.2 Recommandations

Les recommandations émanant du rapport varient de l'actualisation du processus d'évaluation à une source de financement complémentaire, en passant par des outils favorisant une collecte plus rigoureuse des données et une documentation des meilleures pratiques entre les acteurs impliqués dans le sport fédéré.

9.2.1 Actualisation du processus d'évaluation des fédérations en fonction d'un équilibre de développement entre les quatre sphères

En reconnaissant qu'un des principaux atouts d'une fédération est sa capacité d'adaptation lui permettant de maintenir un développement équilibré entre les quatre sphères, le processus d'évaluation de leur performance utilisé par le MELS doit être plus flexible pour tenir compte de la réalité particulière des fédérations. Celles-ci vivent des réalités modulées à la fois par des facteurs ponctuels et par des facteurs plus immuables, propres à la nature même de la discipline.

L'analyse de ces facteurs par les fédérations devrait s'avérer une exigence de base pour les amener à établir une stratégie de développement de leur discipline. Les PDPS et MDLTA qui obéissent présentement à un format bien défini devraient être actualisés en fonction d'une orientation qui vise une pondération propre à chaque fédération dans le développement des quatre sphères de la pratique sportive. Le système ne peut d'une main prêcher le développement de toutes les sphères alors que de l'autre il privilégie le financement de seulement une ou deux sphères.

Un processus d'évaluation qui tienne compte de la réalité de chacune des fédérations nécessite certains changements de paradigmes dont un arrimage plus adéquat entre les objectifs du plan stratégique de la fédération et le soutien financier.

Le premier objectif de chaque fédération est bien sûr l'accomplissement de sa mission principale, celle de développer la pratique sportive. Mais des objectifs complémentaires de contribution à la santé physique et mentale de la population ou de mobilisation autour d'activités donnant un appui au développement socioéconomique local sont trop souvent occultés.

La DSAP et le MELS doivent s'assurer que la performance des fédérations est mesurée selon un processus d'évaluation qui reconnaît l'atteinte d'objectifs spécifiques. Comme pour les subventions, le MELS doit disposer d'informations valides et fiables lui permettant d'effectuer un suivi rigoureux des projets et conséquemment des objectifs de développement.

9.2.2 Valorisation de la sphère *récréation*

La section 7 décrit les défis que posent le vieillissement et l'accroissement de la longévité de la population au système de santé. En général le sport fédéré cible les segments plus jeunes de la population, même s'il encourage et motive ses participants à poursuivre un mode de vie physiquement actif. Le modèle de développement à long terme de l'athlète (DLTA) mis en place par Sport Canada souligne, lui aussi à sa façon, l'importance de demeurer actif avec son slogan et son programme « Au Canada, le sport c'est pour la vie ».

Cependant, dans une perspective de stratégie de prévention des maladies chroniques ou pour ralentir la progression de celles-ci chez les personnes déjà atteintes, le sport fédéré pourrait jouer un rôle plus important en ciblant les personnes de 50 ans et plus qui n'ont pas nécessairement été membres d'une fédération dans le passé.

Dans un premier temps, un système expert pourrait être mis sur pied afin de permettre aux personnes de 50 ans et plus de documenter leur condition de santé et leurs habiletés physiques ainsi que de faire part de leurs goûts et intérêts.

SECTION 9

Conclusion et recommandations

Dans un deuxième temps, ils seraient appelés à joindre une fédération qui les aiderait à orienter leur programme d'activités sportives en les évaluant selon leur niveau d'habiletés, en s'assurant qu'ils suivent une progression appropriée et en se préoccupant qu'ils soient bien préparés physiquement pour retirer un maximum de plaisir de leurs nouvelles activités.

L'implantation d'un tel programme pourrait s'effectuer progressivement selon les trois étapes suivantes :

1. Un projet pilote regroupant quelques disciplines sportives dans une région donnée dont le financement pourrait provenir d'un fonds de recherche et qui serait mené en partenariat avec une université.
2. Une version plus élaborée où le programme serait étendu à plusieurs sports et régions du Québec. Le financement pourrait provenir du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du MELS.
3. Une application généralisée à toutes les régions de la province, intégrant le maximum de disciplines sportives et où les fédérations pourraient jouer un rôle d'accompagnement auprès des instances locales responsables de gérer le programme telles que les URLS, les associations régionales ou locales et les clubs. Le financement proviendrait d'un nouveau programme conjoint du MSSS, du MELS et du ministère de la Famille et des Aînés (MFA).

9.2.3 Mise au point de modèles permettant à **SPORTSQUÉBEC** d'obtenir des états financiers uniformisés et d'autres données pertinentes

Le rapport d'évaluation de la DRSI fait état des difficultés rencontrées pour l'obtention de données ou de données présentées selon ses exigences, et DIOBRI a éprouvé certaines difficultés à obtenir plusieurs informations pertinentes pour la réalisation de la présente étude. Dans la perspective d'une évaluation de la performance périodique des fédérations qui soit plus adaptée à la réalité de chaque fédération, un effort devra être fait de part et d'autre pour améliorer le processus de suivi. D'une part, le MELS et **SPORTSQUÉBEC** devront fournir des modèles uniformisés pour les états financiers et les autres données pertinentes pour effectuer un suivi efficace des progrès réalisés par les fédérations vers les objectifs de développement. D'autre part, les fédérations devront s'assurer de désigner une personne responsable d'effectuer une collecte rigoureuse des données et de les acheminer en bonne et due forme au MELS et à **SPORTSQUÉBEC**.

SECTION 9

Conclusion et recommandations

9.2.4 Documentation et promotion des meilleures pratiques de partenariat entre les fédérations et les autres acteurs responsables du développement du sport

Le développement du sport nécessite un travail de partenariat entre **SPORTSQUÉBEC**, les fédérations, les entités affiliées (URLS, ARS, ARSE Clubs, FQSE) et les municipalités. Le compte-rendu et la publication d'expériences réussies de partenariat entre ces différents acteurs permettraient de faire connaître les modalités gagnantes de réalisation de ces partenariats et d'explicitier les avantages et les défis relevés. La promotion d'histoires à succès aurait un effet d'entraînement et d'incitation à entreprendre des projets.

9.2.5 Source de financement complémentaire

La section 7.2 démontre que le SSFQ possède une valeur de visibilité considérable, un atout à maximiser ultérieurement. Il serait avantageux pour **SPORTSQUÉBEC** et ses membres, ainsi que la FQSE d'envisager le développement de partenariats communs d'envergure, à moyen et long terme. Le sport fédéré est un véhicule très avantageux pour l'entreprise privée afin de mettre en évidence ses produits et services sur le marché en relation avec les valeurs nobles qui se rattachent à la pratique sportive. De plus, le SSFQ offre l'accès à des clientèles cibles très attrayantes pour plusieurs compagnies privées et organismes publics et d'états.

ANNEXE 1

Récapitulatif
des faits saillants

ANNEXE 1

Récapitulatif des faits saillants

Section 3 État de la situation

- En dollars constants 2002, le PSFSQ est passé de 4 millions \$ en 1998 à 3,8 millions \$ en 2009 ce qui veut dire que la subvention globale n'a pas même suivi le rythme de l'inflation.
- Les critiques envers les fédérations sportives portent sur l'atteinte partielle des objectifs du PSFSQ qui sont l'accroissement de la participation dans les quatre sphères de la pratique sportive et le renforcement du rôle de leadership des fédérations. Ces deux objectifs représentent les fondements mêmes de l'existence d'une fédération sportive.
- Les problématiques soulevées par l'évaluation témoignent de malaises chroniques qui semblent influencer sur l'efficacité de la gestion de plusieurs fédérations sportives. Certaines fédérations, notamment celles recevant un montant forfaitaire, ont plus de difficultés à se conformer aux exigences du MELS.
- La gestion de la subvention du PSFSQ ne touche, pour plusieurs fédérations, qu'un périmètre limité de leurs activités. Comme ces fédérations peuvent avoir recours à d'autres ressources pour réaliser ces objectifs, l'objectivité de l'évaluation comparative est réduite.
- Si les conclusions soulèvent plusieurs questions, elles ne remettent pas en cause le modèle des quatre sphères qui retient toute sa pertinence pour le développement de la pratique sportive. Par contre, l'évaluation doit reconnaître que le modèle repose sur un équilibre dynamique entre les quatre sphères et que le maintien de cet équilibre constitue un défi de taille pour les fédérations. Un processus d'évaluation et des programmes qui favorisent une sphère au détriment des autres tendent à nuire à long terme au maintien de cet équilibre.

Section 4 Portrait organisationnel du SSFQ

- 83 % (28 978 000 \$) du financement est investi annuellement dans les sphères *compétition* et *excellence*, contre seulement 17 % (6 022 500 \$) dans les sphères *initiation* et *récréation*.
- Le système culturel tout comme le système sportif peut être décomposé en quatre sphères d'activités. Les sphères *initiation* et *excellence* sont toutes deux essentielles et des organisations comme les fédérations sportives et les réseaux qui structurent les disciplines artistiques y ont un rôle indiscutable. Mais c'est dans les sphères *récréation* et surtout *compétition* qu'elles exerceront un plus grand leadership, étant entendu que la pratique sportive demande encore plus d'encadrement en raison des risques à la santé qu'on y trouve ainsi que de la grande part d'activités de groupe.

ANNEXE 1

Récapitulatif des faits saillants

Section 5 Portrait sociodémographique du SSFQ

- Le nombre de participants pour l'année 2009 a été estimé à partir des PDPS de 42 fédérations sur 67, ce qui donne un total de 761 748 participants. Pour les fédérations manquantes, le nombre de participants a été établi à partir des statistiques du PSFSQ de 2006, fournies par le MELS. On peut ainsi estimer que le SSFQ est composé en 2009 approximativement de 895 231 participants.
- Par ailleurs, le nombre total de membres des fédérations sportives a été estimé selon les données du PSFSQ à 866 406 en 2006. Selon l'Institut de la statistique du Québec, on comptait un total de 7 352 794 personnes de 5 ans et plus en 2008. On pourrait donc établir à 12,1 % le pourcentage de la population qui est membre d'une fédération sportive. Cependant, certains peuvent faire partie de plus d'une fédération, mais il a été impossible d'obtenir cette donnée. Retenons comme proportion que **1 Québécois sur 10 fait partie d'une fédération sportive en 2009**, soit un niveau plus conservateur et sans doute plus près de la vérité.
- On observe une augmentation moyenne annuelle entre 1997 et 2009 de 1,9 % des participants pour l'ensemble des 67 fédérations. En 2014, en utilisant ce taux, le nombre de participants serait estimé à 991 227.
- 71 % des membres du SSFQ sont âgés de moins de 19 ans.
- Moins de 1 % des membres du SSFQ sont âgés de plus de 50 ans à partir des statistiques disponibles lors de la réalisation de l'analyse. Selon les membres du comité de validation, il serait plus juste d'évaluer à environ 3 % la proportion du membership sportif fédéré dans cette catégorie.
- C'est la région Rive-Sud métropolitaine qui possède le plus de participants. Ce constat peut s'expliquer par, entre autres, l'exode des familles vers la banlieue.
- 57 % des participants du SSFQ font partie de la sphère *récréation* alors que seulement 3 % se retrouvent dans celle de *l'excellence*.
- Les entraîneurs représentent plus de la moitié des intervenants du SSFQ.

ANNEXE 1

Récapitulatif des faits saillants

Section 6 Valeur économique du SSFQ

- La valeur économique des biens et services consommés par les sportifs membres des fédérations sportives québécoises est estimée à au moins 200 millions \$ annuellement.
- Les ressources financières mobilisées par les fédérations annuellement sont de l'ordre de 50 millions \$. Si on y ajoute celles qui sont mobilisées par les associations régionales, la Fédération québécoise du sport étudiant et **SPORTSQUÉBEC**, les événements spéciaux comme les compétitions auxquelles sont associées les fédérations, on obtient un total de 80 millions \$.
- L'estimation de la valeur économique du bénévolat présent dans les activités des fédérations sportives est au minimum de 250 millions \$ par année.
- L'effet de levier du PSFSQ a été établi à 10,8 ce qui veut dire que 1,00 \$ investi par le MELS dans la subvention de base à une fédération permet de générer 9,80 \$ de sources diverses pour mener à bien les activités préparées par l'organisation à partir de son noyau d'employés permanents et de bénévoles.
- Les 20 millions \$ distribués en salaires à chaque année donnent en retour en impôts et taxes aux deux paliers de gouvernement un montant à peu près égal à ce qui est versé annuellement en subventions aux fédérations par le PSFSQ.
- Pour l'ensemble des fédérations sportives québécoises, le taux d'autofinancement est de 71,8 %, une proportion qui dépasse largement les 40 % exigés par le MELS..

Section 7 Impact économique du SSFQ

7.1 En relation avec la santé

- Le vieillissement et la longévité accrue de la population entraînent une prévalence élevée des maladies chroniques et des coûts qui atteignent aujourd'hui 60 % des dépenses de santé des gouvernements.
- L'inactivité physique, par ses conséquences sur le développement de plusieurs maladies chroniques, comporte un lourd fardeau économique pour le système de santé.
- L'atteinte d'un seuil de dépense énergétique de 10,5 kcal · kg⁻¹ sem⁻¹ permet d'obtenir des bénéfices importants pour la santé qui se traduisent par la prévention d'au moins sept maladies chroniques.
- À partir d'un échantillonnage de quatre disciplines sportives, chacune associée à une catégorie de dépense énergétique, il est démontré que les sportifs des sphères compétition et excellence, représentant 24 % des sportifs fédérés, atteignent le seuil minimal de dépense énergétique.
- Il est estimé que les participants des sphères compétition et excellence permettent au gouvernement du Québec de faire des économies de 50 millions \$ qui compensent largement et à elles seules l'investissement total de 35 millions \$.
- Des économies supplémentaires sont probablement réalisées par plusieurs participants qui atteignent entre 50 % et 99 % de la dépense minimale et qui comblent ce déficit par d'autres activités physiques : cours d'éducation physique, déplacement actif, etc.
- L'activité physique est reconnue pour avoir des effets bénéfiques sur plusieurs autres maladies qui n'ont pas été évaluées dans l'analyse, notamment les maladies neuropsychiatriques, suggérant ainsi que l'estimé de 50 millions \$ est conservateur.

ANNEXE 1

Récapitulatif des faits saillants

7.2 En relation avec la visibilité du Québec grâce aux fédérations sportives

- Le montant total estimé de la visibilité offerte par les fédérations sportives est légèrement supérieur à 12 millions \$, et ce, pour les médias imprimés et le Web.
- La visibilité offerte par les deux principales fédérations, hockey et soccer compte pour un peu plus de 65 % de cette visibilité totale.

7.3 En relation avec le développement économique local

- Lors de la Finale des Jeux du Québec dans la MRC de l'Assomption à l'hiver 2007, on a estimé à 2,6 millions \$ les ressources financières mobilisées et à 7,4 millions \$ la valeur du bénévolat, pour un total de 10 millions \$.
- Ce sont les régions non métropolitaines, plus homogènes au plan social qui s'engagent le plus souvent dans l'organisation de la Finale des Jeux du Québec; certaines de ces régions sont déjà très dynamiques au point de vue économique, les autres y trouvent une occasion unique de mettre à contribution les réseaux socioéconomiques du milieu.
- La promotion de l'excellence dans l'activité sportive apparaît de plus en plus comme une autre façon de mobiliser les jeunes, à côté de la culture et de la protection de l'environnement.

Section 8 Comparatif du SSFQ

8.1 Avec la Finlande

- En Finlande, près de 30 % de la population de 15 ans et plus pratique un sport ou fait de l'activité physique au moins une fois par semaine. Si on ajoute des activités physiques moins exigeantes comme le vélo ou la danse on obtient 78 % de la population, un résultat plus élevé qu'au Québec. Le nombre de sportifs enregistrés dans les fédérations est à peu près le même qu'ici, pour une population qui fait environ 70 % de celle du Québec. Les fédérations ont accès à des subventions annuelles qui sont du même ordre de grandeur et de même nature qu'ici, mais il semble que le bénévolat et l'implication des administrations locales soient plus importants.

8.2 Avec la Colombie-Britannique

- La Colombie-Britannique et le Québec ont des économies et une structure du sport fédéré similaires. Cependant, 15,8 % de la population de la C.-B. fait partie du sport fédéré, contre 11 % pour le Québec. Les deux provinces ont connu une chute importante de la participation sportive entre 1998 et 2005. Par ailleurs, la C.-B. possède la population adulte la plus active de toutes les provinces avec trois régions densément peuplées se retrouvant parmi les six premières régions au Canada. Au Québec, Montréal se classe au 48^e rang et la région de la capitale nationale au 64^e rang.

ANNEXE 1

Récapitulatif des faits saillants

8.3 Avec l'Australie

- L'économie de l'Australie sur la base du PIB par habitant se compare à celle du Canada. L'organisation du sport s'apparente à celle du Canada, avec 63 organisations nationales, contre 60 pour le Canada. La proportion de participants basée sur une participation minimale d'au moins une séance par semaine s'élevait à 16,6 % en Australie par rapport à 18 % au Canada. En 2009, le gouvernement australien dépensait par personne 4,93 \$ et le Canada 4,75 \$. Le soutien aux athlètes de l'excellence était de 9 456 \$ en Australie et de 12 940 \$ au Canada. L'orientation vers l'excellence adoptée par l'Australie dans les années 90 pour les Jeux de Sydney, semble être le modèle privilégié par le gouvernement canadien. Cependant, avec une population de plus en plus inactive, l'Australie remet quelque peu en question cette orientation pour une approche plus équilibrée qui vise à renforcer le sport dans son ensemble.

ANNEXE 2

Détail du portrait
sociodémographique du SSFQ
(2009)

ANNEXE 2

Détail du portrait sociodémographique du SSFQ (2009)

Tableau 29 Nombre de membres (participants) par fédération

Fédérations sportives québécoises	nombre de Participants (2009)
Athlétisme	5603*
Auto-Québec	267*
aveugles, Sports pour les	1 607
Aviron	598
Ballon sur glace	1495*
Badminton	21 113
Baseball	20 448
Basketball	39 773
Biathlon	1 123
Boxe	3 318
Canoë-kayak (eau vive)	1018*
Canoë-kayak (vitesse)	418
Cheerleading	3142*
Crosse	4 633
Curling	9 898
Cyclisme	6 763
Danse	304
équestre, Sport	10 036
Escrime	1 500
fauteuil roulant, Sports en	281*
Fédération de rugby du Québec	2 181
Football	28151*
Golf	67 909
Gymnastique	32 251
Haltérophilie	735
Handball	2788*
Hockey	97 250
Judo	9801*
Karaté	8065*
Kick-boxing	710*
Kin-Ball®	16778*
Lutte	218
Nage synchronisée	2 014
Natation	14 500
Netball	195
Olympiques spéciaux	3 900
paralytiques cérébraux, Sports pour	795
Patinage artistique	35 548
Patinage de vitesse	5 142

ANNEXE 2

Détail du portrait sociodémographique du SSFQ (2009)

Tableau 29 Nombre de membres (participants) par fédération – Suite

Fédérations sportives québécoises	nombre de Participants (2009)
Pétanque	4 361
Plongeon	1 485
quatre murs, Sports aux	17002*
Quilles	64 026
Ringuette	4 535
Sauvetage	24 500
Ski acrobatique	358
Ski alpin	8 059
Ski de fond	4 681
Ski nautique	653
Soccer	191 027
Softball	29 600
sourds, Sports pour les	488
Surf des neiges	95*
Taekwondo	7 000
Tennis	35 000
Tennis de table	1 709
Tir	5 076
Tir à l'arc	2 556
Triathlon	1 377
Voile	13 440
Volleyball	14 979
Water-polo	1 050
Total	895 231

Notes : – Exclus le membership de la FQSE, soit 178 853

– Sauf exception, les statistiques proviennent des PDPS 2009-2013 des fédérations sportives

* Statistiques provenant de l'analyse du PSFSQ 2006 de la DSAP (MELS)

ANNEXE 2

Détail du portrait sociodémographique du SSFQ (2009)

Tableau 30 Nombre de membres (participants) par groupe d'âge

Fédérations	Graphique par âges				Total
	0-12 ans	13-18 ans	19-49 ans	50 ans et +	
Badminton	0	5 782	2 831	0	8 613
Baseball	10 213	7 562	2 673	0	20 448
Basketball	9 660	23 333	6 780	0	39 773
Biathlon	0	10	113	0	123
Boxe	23	715	2 580	0	3 318
Curling	0	927	8 443	0	9 370
Cyclisme	625	970	1 489	167	3 251
Équestre	0	3 946	6 090	0	10 036
Golf	0	12 969	54 690	0	67 659
Hockey	32 197	33 038	6 509	0	71 744
Judo	3 492	2 365	2 409	0	8 266
Nage synchronisée	1 081	144	87	0	1 312
Netball	0	45	26	0	71
Olympiques spéciaux	0	1 085	2 815	0	3 900
Plongeon	908	429	110	0	1 447
Ringuette	1 922	1 711	902	0	4 535
Rugby	179	334	1 418	0	1 931
Ski acrobatique	113	225	20	0	358
Ski alpin	1 764	1 060	5 235	0	8 059
Ski de fond	3 856	63	22	0	3 941
Soccer	118 313	51 258	21 481	0	191 052
Softball	2 190	270	1 140	0	3 600
Tennis	3 546	4 412	12 561	0	20 519
Water-polo	580	440	30	0	1 050
Total	190 662	153 093	140 454	167	484 376
Pourcentage	39 %	32 %	29 %	0 %	100 %

ANNEXE 2

Détail du portrait sociodémographique du SSFQ (2009)

Tableau 31 Nombre de membres (participants) par sphère

Fédérations	Graphique par sphères				Total
	initiation	récréation	compétition	excellence	
aveugle, Sports pour les	1 545	44	14	4	1 607
Aviron	73	348	174	3	598
Badminton	12 500	2 134	6 450	29	21 113
Baseball	2 860	7 895	9 261	432	20 448
Basketball	9 660	23 353	6 053	707	39 773
Biathlon	0	1 000	100	23	1 123
Boxe	0	1 800	1 198	320	3 318
Crosse	0	0	3 585	1 048	4 633
Curling	0	8 326	1 508	64	9 898
Cyclisme	3 228	2 955	514	66	6 763
Danse	0	0	300	4	304
Équestre	9 491	478	0	67	10 036
Escrime	520	500	450	30	1 500
Golf	6 156	60 193	1 310	250	67 909
Gymnastique	7 416	19 603	784	4 448	32 251
Hockey	25 506	53 181	14 255	4 308	97 250
Lutte	30	0	180	8	218
Nage synchronisée	850	0	1 005	159	2 014
Natation	4 693	1 479	7 506	822	14 500
Netball	35	32	92	36	195
Olympiques spéciaux	400	1 350	2 000	150	3 900
paralytiques cérébraux, Sports pour les	205	500	80	10	795
Patinage artistique	26 929	7 736	840	43	35 548
Patinage de vitesse	3 621	794	702	25	5 142
Pétanque	420	3 425	450	66	4 361
Plongeon	0	1 043	404	38	1 485
Quilles	0	57 659	6 046	321	64 026
Ringuette	1 697	1 754	807	277	4 535
Rugby	0	250	1 796	135	2 181
Ski acrobatique	107	0	201	50	358
Ski alpin	6 474	860	560	165	8 059

ANNEXE 2

Détail du portrait sociodémographique du SSFQ (2009)

Tableau 31 Nombre de membres (participants) par sphère – Suite

Fédérations	Graphique par sphères				Total
	initiation	récréation	compétition	excellence	
Ski de fond	2 756	1 156	740	29	4 681
Soccer	0	136 683	52 020	2 324	191 027
Softball	2 100	26 000	1 365	135	29 600
Sourds, Sports pour les	75	284	106	23	488
Tennis	0	14 481	18 922	1 597	35 000
Tennis de table	0	250	1 304	155	1 709
Tir à l'arc	1 213	673	600	70	2 556
Triathlon	198	678	362	139	1 377
Voile	4 160	0	9 000	280	13 440
Volleyball	0	2 393	10 596	1 990	14 979
Water-polo	320	60	600	70	1 050
Total	135 238	441 350	164 240	20 920	761 748
Pourcentage	18 %	57 %	22 %	3 %	100 %

ANNEXE 2

Détail du portrait sociodémographique du SSFQ (2009)

Tableau 32 Nombre d'intervenants par catégorie

Liste des fédérations	Nombre d'entraîneurs	Nombre d'officiels	Nombre d'admin.	Autres	Total
Athlétisme	—	—	14	50	64
Auto-Québec	—	—	11	25	36
aveugle, Sports pour les	—	45	9	50	104
Aviron	—	—	7	12	19
Baseball	7 000	1 400	15	16 100	24 515
Basketball	2 500	554	13	125	3 192
Badminton	145	17	13	100	275
Biathlon	5	4	11	35	55
Boxe	3 036	22	7	100	3 165
Canoë-kayak (vitesse)	—	—	18	35	53
Cheerleading	—	—	10	25	35
Crosse	—	—	1	25	26
Curling	21	6	39	300	366
Cyclisme	304	49	17	2 006	2 376
Danse	—	—	31	45	76
Dynamophilie	—	12	6	35	53
Équestre	691	96	17	125	929
Escrime	31	68	20	75	194
fauteuil roulant, Sports en	—	—	12	38	50
Gallon sur glace	175	50	9	300	534
Golf	740	74	26	600	1 440
Gymnastique	1 291	236	23	515	2 065
Haltérophilie	—	—	6	25	31
Handball	—	—	13	50	63
Hockey	24 131	72	26	772	25 001
Judo	—	—	16	573	589
Karaté	—	96	5	50	151
Kin-Ball®	—	—	20	25	45
Lutte	32	—	—	50	82
Nage synchronisée	343	177	11	100	631
Natation	500	4 174	12	250	4 936
Olympiques spéciaux	—	—	7	1150	1 157
Orienteering	—	—	7	75	82

ANNEXE 2

Détail du portrait sociodémographique du SSFQ (2009)

Tableau 32 Nombre d'intervenants par catégorie – Suite

Liste des fédérations	Nombre d'entraîneurs	Nombre d'officiels	Nombre d'admin.	Autres	Total
paralytiques cérébraux, Sports pour	73	—	10	36	119
Patinage artistique	—	183	22	75	280
Patinage de vitesse	1 418	—	13	125	1 556
Pentathlon	—	—	10	25	35
Pétanque	—	—	7	25	32
Plongeon	151	37	8	75	271
quatre murs, Sports aux	—	—	23	25	48
Quilles	1 530	2	11	325	1 868
Ringuette	355	222	13	195	785
Rugby	4	45	11	1 192	1 252
Sauvetage	—	—	53	25	78
Ski acrobatique	—	—	15	50	65
Ski alpin	—	—	46	150	196
Ski de fond	—	—	13	50	63
Ski nautique	—	—	9	50	59
Soccer	19 498	6 960	44	1 800	28 302
Softball	—	200	8	124	332
sourds, Sport pour les	22	—	9	75	106
Surf des neiges	—	—	13	50	63
Taekwondo	—	—	10	75	85
Tennis	538	62	35	1 800	2 435
Tennis de table	14	15	12	75	116
Tir	—	—	11	154	165
Tir à l'arc	176	111	7	38	332
Triathlon	50	101	11	47	209
Voile	—	—	8	25	33
Volleyball	297	234	11	175	717
Water-polo	66	106	12	78	262
Total	65 137	15 430	907	30 780	112 254
Pourcentage	58 %	14 %	1 %	27 %	100 %

ANNEXE 3

**Méthodologie
pour déterminer les coûts
des sept maladies chroniques
au Québec en 2009**

ANNEXE 3

Méthodologie pour déterminer les coûts des sept maladies chroniques au Québec en 2009

Comme les coûts de certaines des sept maladies n'étaient pas toujours directement rapportés dans l'étude Fardeau économique de la maladie au Canada (FEMC), associées à l'inactivité physique dans l'étude Katmarzyk et Janssen (2004)¹, les auteurs ont utilisé plusieurs approches pour les estimer. Par exemple, les coûts spécifiques de la maladie coronarienne et de l'AVC ont été extirpés du coût total des maladies cardiovasculaires en utilisant les proportions de coûts de ces maladies, rapportées lors de l'étude FEMC de 1993². De même, pour l'hypertension, la proportion des coûts liée à cette maladie a été estimée à partir de données américaines. Les approches utilisées

pour départager les cancers (côlon et sein), le diabète de type 2 et l'ostéoporose peuvent être examinées en consultant l'ouvrage original.

Dans un premier temps, les proportions des coûts directs et indirects totaux de santé au Canada reliés aux sept maladies sélectionnées par Katmarzyk et Janssen (2004) ont été estimées à partir des données de 2001 (Tableau 33). Les coûts totaux directs de santé s'élevaient en 2001, au Canada, à 106 milliards \$, alors que les coûts indirects atteignaient 95,3 milliards \$.

1 Katmarzyk, P.T., Janssen, I. (2004), *op. cit.*, p. 73.

2 Moore R., Mao Y., Zhang J., Clarke, K. (1997) Le fardeau économique de la maladie au Canada, 1993. Ottawa : Association canadienne de santé publique.

Tableau 33 Calcul des proportions de chacune des sept maladies chroniques associées à l'inactivité physique, pour les coûts directs et indirects, à partir des données de 2001

Maladies chroniques	Coûts directs		Coûts indirects	
	Millions \$	%	Millions \$	%
Coronarienne	2429,63	2,29	6296,0	6,61
ACV	1691,5	1,60	1458,4	1,53
Hypertension	1530,2	1,44	1352,9	1,42
Cancer du côlon	278,9	0,26	1331,9	1,40
Cancer du sein	448,8	0,42	2143,0	2,25
Diabète de Type 2	800,8	0,76	588,7	0,62
Ostéoporose	1012,0	0,95	5247,7	5,51
Total :	8191,8		18 418,6	

ANNEXE 4

Détermination
de la prévalence
de l'inactivité physique

ANNEXE 4

Détermination de la prévalence de l'inactivité physique

La section portant sur le fardeau économique de l'inactivité physique au Québec a soulevé les difficultés rattachées au choix des critères pour départager la population en un segment physiquement actif et un segment physiquement inactif. La répartition de la population en niveaux d'activité physique s'appuie sur le principe qu'il existe un rapport dose-efficacité entre l'activité physique et la prévention de certaines maladies chroniques. Ainsi, une personne atteignant le seuil recommandé d'activité physique obtiendrait des bénéfices importants pour sa santé, alors que l'atteinte d'un niveau inférieur apporterait des bénéfices moindres. Alors que les bienfaits de l'activité physique dans la prévention de plusieurs maladies chroniques sont démontrés par plusieurs études scientifiques, le rapport dose-efficacité précis, c'est-à-dire la quantité et le type d'activité physique nécessaire pour améliorer la santé demeurent à déterminer.

Les efforts récents déployés par le Canada¹ et les États-Unis² pour réviser les écrits scientifiques et préciser le rapport dose-efficacité reflètent l'acceptation de plus en plus grandissante par les gouvernements et la population à l'effet que l'activité physique constitue un fer de lance dans la lutte contre l'incidence des maladies chroniques. La Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE) vient tout juste de réaliser d'impressionnantes analyses documentaires des écrits afin de réexaminer les dernières recommandations canadiennes d'activité physique émises en 2002 chez les adultes³ et les enfants⁴. La recommandation de 2002 pour les adultes cana-

diens suggérait 60 minutes d'activité physique quotidienne ou 30 minutes d'activité physique modérée quatre jours par semaine⁵. L'analyse documentaire portant sur les recommandations aux adultes canadiens s'est attardée au rapport dose-efficacité entre l'activité physique et les sept maladies chroniques discutées dans ce rapport. Il a été conclu que la recommandation actuelle à l'effet d'inclure des périodes de 30 minutes d'activité physique allant d'une intensité modérée à vigoureuse, la plupart des jours de la semaine s'appliquait toujours pour la prévention des sept maladies chroniques. Cette recommandation rejoint celle d'un groupe d'experts mandatés par le Département de la santé et des services des États-Unis qui stipule que la plupart des bénéfices de l'activité physique sont obtenus avec un volume de 150 minutes par semaine à une intensité modérée⁶.

La SCPE a aussi examiné la recommandation canadienne de 2002 pour les jeunes entre 5-17 ans⁷ qui suggérait 90 minutes par jour d'activité physique. Pour cette population, l'analyse documentaire a examiné le rapport dose-efficacité entre l'activité physique et sept indicateurs de santé (taux de cholestérol sanguin élevé, hypertension, syndrome métabolique, obésité, basse densité osseuse, dépression et blessures). Les résultats de l'analyse ont révélé que les jeunes devraient accumuler au moins 60 minutes par jour (420 minutes par semaine) d'activité physique modérée⁸. La définition de l'intensité chez les jeunes, et plus particulièrement chez les plus jeunes de ce segment d'âges, est plus problématique, car, contrairement aux adultes, très peu d'enfants pratiquent des activités continues,

1 Warburton, D., Charlesworth, S., Ivey, A., Nettlefold, L, Bredin, S. (2010). A systematic review of the evidence for Canada's physical activity guidelines for adults. *Int. J. Behav. Nut. Phys. Act.*, vol. 7 n° 39, 220 p.

2 Department of Health and Human Services (2008). *Physical Activity Guidelines Advisory Committee. Physical Activity Guidelines Advisory Committee Report 2008*. Washington, DC, U.S.

3 Warburton, D., Charlesworth, S., Ivey, A., Nettlefold, L, Bredin, S. (2010), *op. cit.*, p. XXV,

4 Janssen, I., Leblanc A. G. (2010). Systematic review of the health benefits of physical activity and fitness in school-aged children and youth. *Int. J. Behav. Nut. Phys. Act.*, vol. 7 n° 40, 16 p.

5 United States Department of Health and Human Services (1996). *Physical activity and health a report of the Surgeon General* Atlanta, GA: Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion.

6 Department of Health and Human Services (2008), *op. cit.*, p. XXV.

7 Janssen, I., Leblanc A. G. (2010), *op. cit.*, p. XXV.

8 Health Canada, Canadian Society for Exercise Physiology (2002). *Canada. Physical Activity Guide for Youth*. Ottawa: Minister of Public Works and Government Services Canada.

ANNEXE 4

Détermination de la prévalence de l'inactivité physique

mais prennent plutôt part à des activités du type « *stop-and-go* »⁹. De plus, l'efficacité mécanique variant beaucoup d'un enfant à l'autre, ceci peut résulter en des variations importantes d'intensité et de dépense énergétiques¹⁰.

Ces efforts devraient se traduire, au Canada, par de nouvelles recommandations pour le public et contribuer à réduire l'ambiguïté qui existe au sein des agences responsables de surveiller la pratique de l'activité physique des populations et de faire des recommandations à cet effet. Cette ambiguïté repose sur le fait que la qualification et la définition des niveaux d'activité physique diffèrent selon les agences responsables de colliger ou d'interpréter les données sur la pratique de l'activité physique. Par exemple, Statistique Canada reconnaît trois niveaux d'activité physique, alors que le système québécois de surveillance des déterminants de la santé (SQSDS) en reconnaît quatre et même cinq pour les jeunes de 5 à 17 ans¹¹ (Tableau 34). Ces différences se reflètent aussi dans le choix des seuils utilisés pour délimiter les niveaux d'activité et conséquemment dans le seuil minimal nécessaire pour en retirer des bénéfices majeurs.

Ainsi, l'indice de dépense énergétique utilisé comme seuil par le SQSDS¹² est différent de celui utilisé par Statistique Canada pour les ESCC. Les critères pour l'activité physique de loisir au Québec sont basés sur une recommandation provenant des autorités de santé publique américaine datant du milieu des années 1990¹³. Contrairement aux ESCC, l'indice exclut les activités de la pêche, des quilles, du jardinage et des travaux extérieurs¹⁴. Cet indice de l'activité physi-

que de loisir divise la population en quatre niveaux et seule la population avec le niveau élevé (actif) est considérée comme atteignant la recommandation de la quantité d'activité physique jugée acceptable pour en retirer des bénéfices sur le plan de la santé. Pour cet indice, le seuil minimal est de 14 kcal. kg⁻¹. sem⁻¹, atteint avec une fréquence de trois séances par semaine¹⁵. L'utilisation d'un indice différent explique, par exemple, pourquoi à partir des mêmes données, celles de l'ESCC de 2005, la proportion de la population québécoise considérée comme physiquement inactive selon le SQSDS s'élève à 62 %¹⁶ alors que pour Statistique Canada cette proportion est de 52,9 %.

Il existe différentes manières de définir les niveaux d'activité physique : soit par une dépense énergétique journalière ou hebdomadaire, soit par une fréquence hebdomadaire du nombre de séances, jumelée à une intensité et une durée. Alors que les concepts de dépense énergétique, de fréquence et de durée de pratique sont faciles à définir, celui d'intensité est plus complexe, pouvant prendre tantôt une définition « clinique », tantôt une définition « santé publique ». Le passage suivant de Nolin (2006) illustre cette ambiguïté :

9 Nolin, B. (2006). Intensité de pratique d'activité physique : définition et commentaires. Infokine, vol. 16 n° 1, p. 5-10.

10 Nolin, B. (2006), *ibid.*

11 Nolin, B. (2004). Activité physique de loisir : codification et critères d'analyse. Système québécois de surveillance des déterminants de la santé. Institut national de santé publique du Québec. 10 p.

12 Nolin, B. (2004), *ibid.*

13 Nolin, B. (2004), *ibid.*

14 Nolin, B. (2004), *ibid.*

15 Nolin, B. (2004), *ibid.*

16 Camirand, H., Dumitru, V. (2008). Zoom santé. L'activité physique chez les adultes québécois en 2005. Portrait de l'activité physique de loisir et aperçu des transports actifs. Série Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Mai, Santé et bien-être. 4 p.

ANNEXE 4

Détermination de la prévalence de l'inactivité physique

Tableau 34 Définition des niveaux d'activité physique de loisir, garçons et filles, 12 à 17 ans

Niveau	Intensité (MET)	Fréquence (fois / semaine)	Indice de dépense énergétique (Kcal / kg / semaine)
Actif (jeunes) ou très actif	3 et plus	5 et plus	28 et plus
Actif (adultes) ou très actif	3 et plus	3 et plus	14 et plus
Moyennement actif*	3 et plus	2 et plus	7 et plus
Un peu actif*	3 et plus	1 et plus	> 0
Sédentaire*	Toutes	Inférieure à 1	0 et plus

* Ces trois niveaux d'activité physique, dans la majorité des cas, seront regroupés sous le vocable « Inférieur, actif : adultes » ou « Moyennement, peu ou pas actif » (Moyennement actif + Un peu actif + Sédentaires). La grosseur de l'échantillon, tout particulièrement entre 1994 et 1999, ne permet pas toujours une analyse détaillée en cinq niveaux d'activité physique.

Source : (Nolin, B. (2004)., op. cit., p. XVI.) adapté de

Cavill, N., Biddle, S., Sallis, J.F. (2001). *Health enhancing physical activity for young people: statement of the United Kingdom Expert Consensus Conference. Pediatric Exercise Science*, vol. 13, p. 12-25.

Comité scientifique de Kino-Québec (1999). *Quantité d'activité physique requise pour en retirer des bénéfices pour la santé (Avis du comité)*. Québec, Secrétariat au loisir et au sport et ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec, 27 p.

Nolin, B, Prud'homme, D., Godin, G., Hamel, D. et coll. (2002). *Enquête québécoise sur l'activité physique et la santé 1998*. Québec, Institut de la statistique du Québec, Institut national de santé publique su Québec et Kino-Québec, Les publications du Québec, 137 p.

Pate, R.R., Freedson, P.S., Sallis, J.F., Taylor, W.C., Sirard, J., Trost S.G., Dowda, M. (2002). *Compliance with physical activity guidelines : Prevalence in a population of children ans Youth. Ann. Epidemiol.*, Vol. 12, p. 303-308.

« Un des problèmes majeurs, dans le cas de l'intensité, est le qualificatif utilisé lorsqu'on veut décrire le niveau d'effort (faible, moyen, etc.) déployé par un individu. Comment peut-on décrire, de manière assez "réaliste", la sensation associée à un niveau d'effort particulier? Dans le contexte d'intervention en santé publique, c'est le niveau d'intensité moyenne qui devient plus problématique. En effet, ces valeurs recouvrent des réalités très différentes selon les individus »¹⁷ (Tableau 35).

Ces différentes définitions amènent l'utilisation de plusieurs unités pour quantifier l'intensité qui contribue à augmenter la confusion chez le public en général.

17 Nolin, B. (2004)., op. cit., p. XVI.

ANNEXE 4

Détermination de la prévalence de l'inactivité physique

Tableau 35 Variation pour quatre valeurs de puissance aérobie maximale (PAM¹), du nombre de MET associées à chacun des niveaux d'intensité utilisée dans le secteur *clinique*

Intensité	PAR ²	Puissance aérobie maximale (en MET)			
		12	10	8	5
	%	Intensité (en MET)			
Très faible	< 20	< 3,2	< 2,8	< 2,4	< 1,8
Faible	20 – 39	3,2 – 5,3	2,8 – 4,5	2,4 – 4,5	1,8 – 2,5
Moyenne	40 – 59	5,4 – 7,5	4,6 – 6,3	4,6 – 6,3	2,6 – 3,3
Élevée	60 – 84	7,6 – 10,2	6,4 – 8,6	6,4 – 8,6	3,4 – 4,3
Très élevée	≥ 85	≥ 10,3	≥ 8,7	≥ 7,0	≥ 4,4

1 Les quatre valeurs de PAM (12, 10, 8 et 5 MET) peuvent représenter quatre individus d'âge très différent (exemple : 25, 45, 65 et 85 ans) ou quatre individus du même âge (exemple : 45 ans) dont le niveau de condition physique est très différent.

2 La puissance aérobie de réserve (PAR) est égale à la puissance aérobie maximale (PAM), moins le métabolisme de repos (1 MET). Si, par exemple, un individu a une PAM (un VO₂ max) de 10 MET, sa PAR est égale à 10 MET moins 1 MET soit : 9 MET (il a 9 MET de « réserve » ou de « marge de manœuvre »).

Source : (Nolin, B. (2006)., op. cit., p. XVI) adapté de

Howley, E.T. (2001). *Type of activity: resistance, aerobic and leisure versus occupational physical activity. Med. Sci. Sports Exerc. Vol. 33 (suppl. 6), p. S334-S358.*

Kasaniemi, Y.A., Danforth E. Jr., Jensen, M.D., Kopelman, P.G., Lefebvre, P., Reeder, B.A. (2001). *Dose-response issues concerning physical activity and health: an evidence-based symposium. Med. Sci. Sports Exerc. Vol. 33 (suppl. 6): S351-S358.*

ANNEXE 5

**Méthodologie pour déterminer
les coûts de l'inactivité physique
des sept maladies chroniques
au Québec en 2009**

ANNEXE 5

Méthodologie pour déterminer les coûts de l'inactivité physique des sept maladies chroniques au Québec en 2009

La méthodologie utilisée par l'étude de Katzmarzyk et Janssen (2004)¹ a été retenue pour évaluer le fardeau économique de l'inactivité physique au Québec. Dans un premier temps, cette étude détermine à partir d'études longitudinales, la relation entre l'inactivité physique et les sept maladies chroniques. Les risques relatifs de l'inactivité physique sont établis à partir de plusieurs études examinant l'impact de l'activité physique sur les sept maladies chroniques. Dans un second temps, un risque relatif (RR) sommaire de l'inactivité physique est estimé pour chacune des sept maladies utilisant une méthode basée sur l'analyse de la variance pour les méta-analyses. Ces RR sommairess estimés, représentant le taux de la maladie chez les personnes inactives par rapport au taux observé chez les personnes actives, varient de 1,3 pour l'hypertension à 1,6 pour l'AVC (Tableau 36).

Par la suite, le RR sommaire estimé est combiné à la prévalence (P) de l'inactivité physique au Canada afin de déterminer un risque attribuable à la population (RAP, en %) pour chacune des sept maladies à l'aide de la formule mathématique suivante :

$$\text{RAP \%} = [P (\text{RR}^{-1})] / [1+P (\text{RR}^{-1})]$$

Le RAP % d'une maladie représente la portion de chaque maladie qui pourrait, en théorie, être évitée, en éliminant l'inactivité physique. La P de l'inactivité physique a été établie en utilisant l'indice de dépense énergétique du seuil du niveau d'activité « Inactif » utilisé par l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Ce seuil correspond à une dépense énergétique de 1,5 kilocalorie par kilogramme de poids corporel par jour ($\text{kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{j}^{-1}$), représentant pour une personne moyenne, une marche quotidienne d'environ 1,6 km. La proportion de Canadiens n'atteignant pas cette recommandation, dérivée

de l'ESCC de 2000-2001 s'élevait à 53,5 %, soit la P utilisée par les auteurs pour calculer le RAP %².

Cet indice de dépense énergétique de $1,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{j}^{-1}$, utilisé par l'ESCC pour qualifier le niveau d'activité « Inactif » et utilisé par Katzmarzyk et Janssen (2004) comme seuil pour déterminer la prévalence de l'inactivité physique est critiqué^{3,4}. Katzmarzyk lui-même suggère qu'il est probablement trop bas pour retirer de l'activité physique des bénéfices importants pour la santé⁵. L'auteur avait d'ailleurs utilisé un indice de $3,0 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{j}^{-1}$ lors d'une première étude sur les coûts directs de l'inactivité physique en 2000⁶. Pour certains, cette dépense énergétique représenterait tout au plus une marche de 15 minutes par jour⁷, soit la moitié de ce qui est suggéré par les experts en santé publique comme le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CPCMC) et l'*American College of Sport Medicine* (ACSM)⁸. Ces organismes suggèrent une marche de 30 minutes par jour à une intensité modérée afin de couvrir 3,2 km pour procurer une perte de 200 kcal. Un homme moyen de 70 kg obtiendrait donc une dépense énergétique de $2,86 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{j}^{-1}$, soit une valeur nettement supérieure au seuil utilisé par les ESCC.

1 Katzmarzyk, P.T., Janssen, I. (2004), *op. cit.*, p.73.

2 Statistique Canada (2002). Health Indicators, May 2002. Catalogue n° 82-221-XIE.

3 Katzmarzyk, P.T., Tremblay, M.S. (2007). Limitations des données sur l'activité physique du Canada : repercussions sur les tendances de la surveillance. *Appl. Physiol. Nutr. Metab.*, vol. 32, p. S206-S216.

4 Institut canadien de la recherche sur la condition physique 2004 voir ref 35 p. S210

5 Katzmarzyk, P.T., Tremblay, M.S. (2007), *op. cit.*, p. XXI.

6 Katzmarzyk, P.T., Gledhill, N., Shephard, R.J. (2000). The economic burden of physical inactivity. *Can. Med. Ass. J.*, vol. 163 n° 11, p. 1435-1440.

7 Institut canadien de la recherche sur la condition physique 2004, *op. cit.*, p. XXI

8 Pate, R.R », Pratt, M., Blair, S.N., Haskell, W.L., Macera, C.A », Bouchard, C. et coll. (1995). Physical activity and public health. A recommendation from the Centers for Disease Control and Prevention and the American College of Sports Medicine. *JAMA*, vol. 273, p. 402-407.

ANNEXE 5

Méthodologie pour déterminer les coûts de l'inactivité physique des sept maladies chroniques au Québec en 2009

Tableau 36 Risques relatifs (RR) sommaires estimés pour l'inactivité physique au Canada

Maladies chroniques	RR sommaires estimés	95 % IC*
Coronarienne	1,45	1,38-1,54
ACV	1,60	1,42-1,80
Hypertension	1,30	1,16-1,46
Cancer du côlon	1,41	1,31-1,53
Cancer du sein	1,31	1,23-1,38
Diabète de Type 2	1,50	1,37-1,63
Ostéoporose	1,59	1,40-1,80

*IC : Intervalle de confiance

Théoriquement, un seuil plus élevé, comme celui proposé par le système québécois de surveillance des déterminants de la santé (SQSDS)⁹, soit $14 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$ ou $2 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{j}^{-1}$, pourrait être substitué à celui de l'ESCC pour déterminer la prévalence de l'inactivité physique au Québec dans la formule de Katzmarzyk et Janssen (2004)¹⁰. Cependant, en pratique, l'extraction des données statistiques en fonction d'un autre seuil est impossible, puisque celles-ci ne peuvent être obtenues qu'à partir de la présentation actuelle des données de l'ESCC rattachées aux trois niveaux d'activité prédéterminés.

Il est à noter que pour répondre au critère, le seuil de dépense énergétique de $1,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{j}^{-1}$ de l'ESCC doit être atteint tous les jours de la semaine, ce qui se traduit par une dépense énergétique hebdomadaire de $10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$.

Même si ce seuil demeure peu élevé aux yeux de certains, il n'en demeure pas moins qu'il est supérieur à celui recommandé par un comité d'experts sur l'activité physique, mis sur pied par le Département de la santé et des services aux États-Unis¹¹. En effet, ce comité suggère qu'une activité modérée pratiquée pendant 150 minutes par semaine permet d'acquérir des bénéfices importants pour la santé. L'intensité minimale requise suggérée est de 3 MET (multiple du métabolisme de repos) durant des séances de 30 minutes. Elle se traduit pour un homme de 70 kg par une dépense énergétique de $1,56 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{j}^{-1}$ ou de $7,8 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$, sur la base de la fréquence recommandée de cinq séances par semaine. Ainsi, le seuil de $10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$ de l'ESCC se compare avantageusement avec ce nouveau seuil américain. L'annexe 4 contient quelques notes supplémentaires sur la détermi-

9 Nolin, B. (2004), *op. cit.*, p. XVI.

10 Katzmarzyk, P.T., Janssen, I. (2004), *op. cit.*, p.73.

11 Department of Health and Human Services (2008), *op. cit.*, p. XXV

ANNEXE 5

Méthodologie pour déterminer les coûts de l'inactivité physique des sept maladies chroniques au Québec en 2009

nation de la prévalence de l'inactivité physique ainsi que sur les recommandations en matière de la pratique de l'activité physique.

Enfin, l'étude de Katzmarzyk et Janssen (2004)¹² ne fait pas de distinction en fonction des groupes d'âge, utilisant le même seuil pour l'ensemble de la population des 12 ans et plus. Étant donné que les recommandations pour la pratique de l'activité physique pour les jeunes sont plus élevées que pour la population adulte¹³, ce choix constitue une autre limite de l'étude. Par contre, pour les raisons déjà évoquées concernant les données disponibles pour l'analyse, la présente étude a aussi utilisé le même seuil pour les enfants que pour les adultes.

Les plus récentes données sur l'activité physique au Québec, colligées lors de l'ESCC de 2009, utilisant l'indice de $1,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{j}^{-1}$, révèlent que 50 % de la population québécoise âgée de 12 ans et plus est physiquement inactive. Les statistiques ne permettent pas d'obtenir la P pour le groupe des 5 à 17 ans; néanmoins, la valeur obtenue pour la population âgée entre 12 et 19 ans, soit 31,4 %, suggère que la P est beaucoup moins élevée dans ce groupe. En considérant seulement les 20 ans et plus, la P est légèrement supérieure à celle obtenue pour les 12 ans et plus, soit 52 %¹⁴.

En utilisant, une P de 50 %, les RAP % de chacune des maladies chroniques peuvent être obtenus pour la population québécoise de 2009. Comme pour les RR sommaires, les variations de la RAP % pour les sept maladies chroniques se retrouvent entre 13,4 % pour l'hypertension et 23,1 % pour l'AVC (Tableau 37).

En multipliant les RAP % par les coûts directs et indirects qui s'y rapportent (Tableau 37), le coût de traitement de la maladie lié à l'inactivité physique peut être évalué (Tableau 38). Ainsi en 2009, au Québec, les coûts directs et indirects de l'inactivité physique s'élevaient à 552 millions \$ et à 1,25 milliard \$, respectivement. Le total de 1,8 milliard \$ représentait 2,5 % des coûts totaux de santé au Québec. Cette approche détournée, reliant l'inactivité physique avec les coûts de santé permet de mesurer l'impact économique de l'activité physique en lui attribuant une valeur pécuniaire. C'est cette approche qui a été utilisée dans cette étude pour évaluer l'économie réalisée par le système de santé grâce au sport fédéré québécois (Annexe 6).

12 Katzmarzyk, P.T., Janssen, I. (2004), *op. cit.*, p.73.

13 Janssen, I., Leblanc A. G. (2010), *op. cit.*, p. XXV

14 Statistique Canada (2010). Profil d'indicateurs de la santé, estimations annuelles, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limite de 2007) et groupes de régions homologues, occasionnel. Tableau CANSIM 105-0501. [En ligne]. <http://cansim2.statcan.gc.ca> (Page consultée en juin 2010).

ANNEXE 5

Méthodologie pour déterminer les coûts de l'inactivité physique des sept maladies chroniques au Québec en 2009

Tableau 37 Risques relatifs (RR) sommaires estimés et risques attribuables à la population (RAP %) pour l'inactivité physique au Canada

Maladies chroniques	RR sommaires estimés	95 % IC	RAP %
Coronarienne	1,45	1,38-1,54	18,4
ACV	1,60	1,42-1,80	23,1
Hypertension	1,30	1,16-1,46	13,0
Cancer du côlon	1,41	1,31-1,53	17,0
Cancer du sein	1,31	1,23-1,38	13,4
Diabète de Type 2	1,50	1,37-1,63	20,0
Ostéoporose	1,59	1,40-1,80	22,8

Tableau 38 Coûts directs et indirects des principales maladies chroniques associées à l'inactivité physique au Québec en 2009 et les coûts estimés attribuables à l'inactivité physique

Maladies chroniques	Coûts des sept maladies chroniques		Coûts attribuables à l'inactivité physique		
	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts directs	Coûts indirects	Coûts totaux
	Millions \$	Millions \$	Millions \$	Millions \$	Millions \$
Coronarienne	873,3	2 263,2	160,4	415,7	576,1
ACV	608,0	524,2	140,3	121,0	261,3
Hypertension	550,0	486,3	71,7	63,4	135,2
Cancer du côlon	100,3	478,8	17,1	81,4	98,5
Cancer du sein	161,3	770,3	21,6	103,4	125,0
Diabète de Type 2	287,9	211,6	57,6	42,3	99,9
Ostéoporose	363,8	1 886,3	82,9	429,7	512,6
Totaux			551,6	1 256,9	1 808,6

ANNEXE 6

**Méthodologie pour
déterminer le taux
d'engagement des
sportifs fédérés**

ANNEXE 6

Méthodologie pour déterminer le taux d'engagement des sportifs fédérés

1. Dépense énergétique associée à l'entraînement de la discipline sportive

La dépense énergétique lors de l'entraînement de la discipline a été estimée en fonction des quatre composantes du développement de l'athlète : physique, tactique, technique et psychologique, dont la répartition varie en fonction du niveau de l'athlète. Elle est associée à la moyenne du volume d'entraînement hebdomadaire établi par le MDLTA pour les différentes catégories de sportifs. Ce volume, exprimé en minutes, a été multiplié par la dépense énergétique moyenne en kcal par minute d'entraînement afin d'obtenir une dépense énergétique hebdomadaire. Une dépense énergétique supplémentaire a aussi été calculée pour tenir compte d'une période typique d'échauffement et de retour au calme, incluant une activité physique cardiovasculaire modérée et des étirements.

En général, la valeur de la dépense énergétique citée dans le *compendium*¹ a été utilisée pour qualifier la composante physique de l'entraînement du sport. Pour les composantes tactique et technique, une valeur de 50 % de cette dépense énergétique a été utilisée. Cette hypothèse repose sur le fait que durant l'entraînement de ces composantes, le mouvement est effectué, mais à une fréquence moindre que durant l'entraînement de la composante physique. De plus, pour ces trois composantes, la proportion de temps actif a aussi été ajustée pour refléter le véritable temps passé à l'action en pratiquant l'activité. Une valeur d'un MET a été assignée à la composante psychologique et aux autres composantes (personnel, habitudes de vie, etc.) pour lesquelles il peut y avoir un certain volume d'entraînement selon les

fédérations. Cette valeur d'un MET correspond à la dépense énergétique d'une personne assise, écrivant ou lisant².

Ces estimations demeurent grossières et un inventaire plus précis des activités qui composent chacune des composantes aurait permis de raffiner la méthodologie. De même, une analyse plus approfondie pourrait aussi tenir compte de plusieurs variations en fonction notamment de la durée et du contenu des phases préparatoire et compétitive. Par contre, une telle analyse aurait nécessité l'accès à des données plus détaillées que celles contenues habituellement dans les MDLTA et les PDPS.

2. Dépense énergétique associée à la compétition ou à la joute

La méthode utilisée pour quantifier la dépense énergétique associée à la compétition ou à la joute par discipline a nécessité la formulation de plusieurs hypothèses. Le volume des joutes et des compétitions a été estimé dans un premier temps en utilisant la moyenne du nombre de joutes ou de compétitions associée à chacun des niveaux d'un sport. Dans un deuxième temps, ce nombre a été divisé par la durée de la saison en semaines afin d'obtenir une dépense énergétique hebdomadaire. Par exemple, un plongeur de catégorie « Provincial Espoir » de 12 ans (Groupe D) participe en moyenne à quatre compétitions, cumule un temps total d'activité de 300 minutes sur une saison de 39 semaines, ce qui revient à une dépense énergétique hebdomadaire de 0,4 MET. En général, la dépense énergétique associée à la compétition ou à la joute représente une quantité infime de celle engendrée lors de l'entraînement.

L'estimation de la durée des joutes et des compétitions s'est avérée plus délicate puisque celles-ci peuvent varier considérablement. Dans le cas des disciplines choisies pour l'analyse, la durée des compétitions repose sur la performance de

1 Ainsworth, B. E., Haskell, W. L., Whitt, M. C., Irwin, M. L., Swartz, A. M., Strath, S. J., O'Brien, W. L., Bassett, D. R., Schmitz, K. H., Emplainscourt, P. O., Jacobs, D. R., Leon, A. S. (2000). Compendium of Physical Activities: an update of activity codes and MET intensities. *Med. Sci. Sports Exerc.*, vol. 32 n° 9, Suppl., p. S498-S516.

2 Ainsworth, B. E., et coll. (2000), *ibid.*

ANNEXE 6

Méthodologie pour déterminer le taux d'engagement des sportifs fédérés

l'athlète, des variations très prononcées peuvent avoir lieu d'un athlète à l'autre et d'une compétition à l'autre. Pour ces sports, de telles variations ont nécessité l'adoption d'hypothèses comme l'atteinte d'un niveau minimum de compétition (ex. : quarts de finale).

Dépense énergétique associée à la préparation physique

L'activité de préparation physique constitue une dépense énergétique importante pour l'athlète, plus particulièrement dans les sphères *compétition* et *excellence*. Le volume d'entraînement relié à cette activité est fourni dans les MDLTA des fédérations sportives.

La nature exacte des entraînements n'étant pas détaillée dans les MDLTA, une séance typique de préparation physique comprenant une période d'échauffement et de retour au calme a été retenue comme modèle (Tableau 39). Pour l'échauffement et le retour au calme, une dépense

énergétique d'une activité cardiovasculaire modérée (7 MET) et d'une période d'étirements (2,5 MET) a été assignée. Le corps de la séance comprend une activité cardiovasculaire plus intense (10 MET) et une période d'entraînement en résistance (6 MET) considérée comme vigoureuse³. Pour la période d'entraînement en résistance, la proportion du temps actif a été établie à 50 %. Elle suppose que la durée des temps de pause entre les séries de travail est équivalente à la durée d'exécution des séries. La proportion du temps d'entraînement est de 34 % pour les deux activités du corps de la séance et de 16 % pour l'échauffement et le retour au calme. La dépense énergétique moyenne pour une séance d'une heure se situe à 416 kcal pour un sujet de 70 kg.

Les spécificités des disciplines sportives retenues quant à la préparation physique ainsi que les variations reliées à la périodisation ont été aban-

3 Ainsworth, B. E., et coll. (2000), *ibid.*

Tableau 39 Dépense énergétique d'une séance typique de préparation physique

Composante	Type d'entraînement	Dépense énergétique des activités (MET)	% de la séance	Dépense énergétique (sujet de 70 kg-séance de 60 min.) (kcal)
Échauffement	Activité cardiovasculaire (jogging léger)	7	8	39,2
	Étirements	2,5	8	14
Corps	Activité cardiovasculaire (course)	10	34	238
	Entraînement en résistance ¹	6	34	71,4
Retour au calme	Activité cardiovasculaire (jogging léger)	7	8	39,2
	Étirements	2,5	8	14
Dépense moyenne totale pour une séance de 60 min (kcal)				415,8

1 Proportion de temps actif équivalente à 50 %.

ANNEXE 6

Méthodologie pour déterminer le taux d'engagement des sportifs fédérés

données au profit d'une approche plus simple incorporant les principales activités qui composent généralement la préparation physique.

Hypothèses spécifiques à chacune des disciplines retenues

Ringuette

- Pour la ringuette, la dépense énergétique pour les joutes a été répartie à travers les joueurs évoluant aux différentes positions (attaquants, défenseurs et gardiens). L'équipe modèle utilisée dans la quantification de la dépense énergétique était composée de neuf attaquants, six défenseurs et deux gardiens de but ce qui représente le profil type d'une équipe active à la ringuette.
- Une proportion de temps actif pour la ringuette de 60 %, correspondant à celle suggérée pour le hockey sur glace⁴ a été utilisée dans le calcul de la dépense énergétique rattachée aux entraînements reliés à la discipline pour les composantes technique, tactique et physique ainsi que pour les joutes.

Escrime

- La dépense énergétique lors de compétitions représente un total de six combats de cinq touches et d'un combat de 15 touches. Ce nombre de combats représente le nombre moyen de combats auxquels se livre un escrimeur durant une compétition.
- Des durées moyennes de 4 s pour le sabre et de 30 s par touche pour l'épée et le fleuret⁵ ont été utilisées pour calculer la durée moyenne des combats.

Natation

- La Fédération de natation du Québec ne gère

4 Ledoux, M., Lacombe, N., St-Martin, G. (2009). Nutrition sport et performance. 2^e édition, Québec, Géopleinair, Éditions Vélo Québec, 283 p.

5 Banos, J. M. (2010). Précisions sur l'escrime. Communication personnelle. Entraîneur-chef du club Brébeuf.

que les sphères de la *compétition* et de l'*excellence*. Par contre, il existe un très grand nombre de nageurs-maîtres dans les sphères *compétition* et *récréation* et des volumes d'entraînement moyens ont été estimés pour cette catégorie.

- Un temps de 2 minutes a été choisi pour estimer la durée moyenne d'une épreuve dans les calculs de la dépense énergétique rattachée à la compétition.
- Une proportion de temps actif de 75 % a été utilisée pour le calcul de la dépense énergétique lors des entraînements de natation.
- La nage sur longues distances n'a pas été considérée pour l'analyse. Ces sportifs représentent une très petite proportion des sportifs fédérés en natation.

Plongeon

- La composante physique de l'entraînement en plongeon comprend un échauffement à sec, la préparation physique et un certain travail technique à sec. Il n'y a donc pas d'entraînement pour la préparation physique hors de l'entraînement dédié à la composante physique de l'entraînement consacré à la discipline.
- Une proportion de temps actif pour le plongeon de 70 %, correspondant à celle suggérée pour la gymnastique⁶ a été utilisée dans le calcul de la dépense énergétique rattachée aux entraînements reliés à la discipline pour les composantes technique et tactique et pour l'activité « entraînement » précédant les compétitions.
- Les valeurs suivantes ont été assignées aux diverses activités de la composante physique :
 - Endurance aérobie : 8 MET
 - Coordination rythme et flexibilité : 2,5 MET
 - Posture et maintien : 3 MET
 - Force maximale et force vitesse : 6 MET
 - Système anaérobique alactique : 12 MET

6 Ledoux, M. et coll. (2009), *op. cit.*, p. XXXIX.

ANNEXE 6

Méthodologie pour déterminer le taux d'engagement des sportifs fédérés

- La durée des compétitions est basée sur la participation des athlètes aux épreuves préliminaires seulement.

ANNEXE 7

Calculs de la dépense énergétique

ANNEXE 7

Calculs de la dépense énergétique

Taux d'engagement

Le volume de trois types d'activités a été retenu pour le calcul de la dépense énergétique :

1. Séance d'entraînement spécifique à la discipline sportive
2. Joutes ou compétitions
3. Séance d'entraînement pour la préparation physique

L'exemple d'une joueuse de ringuette de catégorie juvénile B ou C est utilisé pour illustrer la méthode de calcul.

1. Séance d'entraînement spécifique à la discipline sportive

a) Détermination du volume hebdomadaire

Produit de la durée de la séance d'entraînement (minutes) par le nombre de séances par semaine.

$$1 \text{ séance par semaine} * 75 \text{ min} \\ = 75 \text{ min par semaine}$$

b) Dépense énergétique de la séance

La séance a été divisée en ses différentes composantes : échauffement, corps et retour au calme. Ces composantes ont elles-mêmes été divisées en différentes activités et une valeur en MET a été assignée à partir du *Compendium (op. cit.)*. L'exemple utilise la valeur de 7 MET assignée à l'activité cardiovasculaire de l'échauffement. La durée de la séance d'entraînement est de 75 minutes.

Le nombre de MET a été converti en kcal/heure pour un sujet de 70 kg.

$$\text{Ex. } 7 \text{ MET} * \frac{1 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{h}^{-1}}{1 \text{ MET}} = 7 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{h}^{-1}$$

$$7 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{h}^{-1} * 70 \text{ kg} = 490 \text{ kcal} \cdot \text{h}^{-1}$$

Le nombre de kcal · h⁻¹ a été converti en kcal · min⁻¹

$$490 \text{ kcal} \cdot \text{h}^{-1} * \frac{1 \text{ hr}}{60 \text{ min}} = 8,167 \text{ kcal} \cdot \text{min}^{-1}$$

La proportion de temps passé à effectuer cette activité durant la séance est multipliée par la dépense et la durée hebdomadaire que l'athlète passe à cet entraînement.

$$8,167 \text{ kcal} \cdot \text{min}^{-1} * 8 \% * 75 \text{ min} \cdot \text{sem}^{-1} \\ = 49 \text{ kcal} * \text{sem}^{-1}$$

Cette opération est répétée pour les autres composantes de la séance d'entraînement (Tableau 40) et la somme des composantes fournit la dépense hebdomadaire.

Pour la joueuse de ringuette de catégorie juvénile B ou C, la dépense totale pour cette séance s'élève à 429 kcal · sem⁻¹.

2. Joutes ou compétitions

Pour la ringuette, un calcul différent a été utilisé pour chacune des trois positions (gardien, défenseurs et attaquants). Le temps actif a été déterminé en divisant également le temps de la joute par le nombre de joueurs occupant normalement chacune des trois positions. L'exemple suivant utilise la position d'attaquant et le temps est divisé par 9, soit le nombre de joueurs (trois trios) qui évoluent normalement dans une équipe. La durée de la joute est de 40 minutes.

a) Détermination du volume hebdomadaire

La durée de la joute (j) en minutes divisée par le nombre de joueurs évoluant à la position d'attaquant donne le nombre de minutes par joute pour un attaquant.

ANNEXE 7

Calculs de la dépense énergétique

Tableau 40 Activités de la séance d'entraînement individuel ou de préparation physique

Composantes	Activités	MET	kcal/hr	kcal/min	% séance
Échauffement	Actif (jogging léger)	7	490	8,167	8,00 %
	Étirements	2,5	175	2,917	8,00 %
Corps	Course	10	700	11,667	34,00 %
	Musculation effort vigoureux	6	420	7,000	34,00 %
Retour au calme	Actif (jogging léger)	7	490	8,167	8,00 %
	Étirements	2,5	175	2,917	8,00 %

$$\frac{40 \text{ min} \cdot \text{j}^{-1}}{9 \text{ joueurs}} = 4,4 \text{ min} \cdot \text{j}^{-1}$$

Ce temps est multiplié par le nombre de joutes par semaine pour obtenir le temps de joute hebdomadaire.

$$4,4 \text{ min} \cdot \text{j}^{-1} * 1 \text{ j} \cdot \text{sem}^{-1}$$

b) Dépense énergétique de la joute

La dépense énergétique associée à la joute est basée sur la valeur obtenue dans le *compendium*¹ pour le hockey (8 MET) car cette dépense n'a pas été déterminée spécifiquement pour la ringuette. De plus, la proportion du temps où l'athlète est considéré actif a été ajustée en fonction d'une proportion de temps actif dérivée du hockey soit 60 %².

Le nombre de MET a été converti en kcal/heure pour un sujet de 70 kg.

$$\text{Ex. } 8 \text{ MET} * \frac{1 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{h}^{-1}}{1 \text{ MET}} = 8 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{h}^{-1}$$

$$8 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{h}^{-1} * 70 \text{ kg} = 560 \text{ kcal} \cdot \text{h}^{-1}$$

Le nombre de kcal · h⁻¹ a été converti en kcal · min⁻¹

$$560 \text{ kcal} \cdot \text{h}^{-1} * \frac{1 \text{ hr}}{60 \text{ min}} = 9,3 \text{ kcal} \cdot \text{min}^{-1}$$

Le produit de la dépense énergétique en kcal · min⁻¹ par la proportion de temps actif (60 %) et par le temps hebdomadaire passé par un attaquant sur la glace fournit la dépense énergétique hebdomadaire.

$$9,3 \text{ kcal} \cdot \text{min}^{-1} * 60 \% * 4,4 \text{ min} \cdot \text{sem}^{-1} \\ = 24,6 \text{ kcal} * \text{sem}^{-1}$$

3. Séance d'entraînement pour la préparation physique

a) Détermination du volume hebdomadaire

Produit de la durée de la séance d'entraînement individuel ou de préparation physique (minutes) par le nombre de séances par semaine.

1 Ainsworth, B. E., Haskell, W. L., Whitt, M. C., Irwin, M. L., Swartz, A. M., Strath, S. J., O'Brien, W. L., Bassett, D. R., Schmitz, K. H., Emplaincourt, P. O., Jacobs, D. R., Leon, A. S. (2000), *op. cit.*, p. XXVII

2 Ledoux, M., Lacombe, N., Martin, G. (2009), *op. cit.*, p. XXIX.

ANNEXE 7

Calculs de la dépense énergétique

$$\begin{aligned} & 1 \text{ séance par semaine} \cdot 60 \text{ min} \\ & = 60 \text{ min par semaine} \end{aligned}$$

b) Dépense énergétique de la séance

La procédure est similaire à la séance en équipe ou d'entraînement de la discipline. Une dépense particulière en MET a été assignée à chacune des activités de l'échauffement, du corps et du retour au calme. Pour une joueuse de ringuette de catégorie juvénile B ou C, cette dépense s'élève à $487 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1}$.

4. Dépense d'énergie hebdomadaire totale et atteinte du seuil minimal recommandé

La dépense d'énergie hebdomadaire totale est obtenue en additionnant les dépenses des trois types d'activités.

$$\begin{aligned} & 429 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1} + 24,6 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1} + \\ & 487 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1} = 940,6 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1} \end{aligned}$$

Le seuil minimal requis de dépense énergétique hebdomadaire est de $735 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1}$.

La joueuse de cette catégorie atteint facilement le seuil minimum requis, le dépassant par 28 %.

$$\frac{940,6 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1}}{735 \text{ kcal} \cdot \text{sem}^{-1}} \cdot 100 \% = 128 \%$$

ANNEXE 8

Méthodologie pour estimer
la valeur préventive
du sport fédéré québécois

ANNEXE 8

Méthodologie pour estimer la valeur préventive du sport fédéré québécois

Les résultats sur la dépense énergétique montrent que pour trois fédérations représentant des sports avec une dépense énergétique allant de « élevée » à « peu élevée », plus du tiers des participants atteignent ou dépassent le seuil minimal requis. La très grande majorité de ces participants proviennent des sphères *compétition* et *excellence*. En acceptant l'hypothèse selon laquelle les sports analysés sont représentatifs des autres disciplines ayant des dépenses énergétiques similaires, il devient possible d'estimer le nombre total de participants de sports fédérés québécois atteignant le seuil minimal à partir des données sociodémographiques sur le nombre de participants par sport et par sphère.

Le nombre de participants par sphère peut être calculé à partir du nombre de participants extrapolé pour 2009 (67 fédérations). La répartition des participants à travers les quatre sphères peut être établie à partir des proportions du nombre réel de participants dans les 42 fédérations pour lesquelles les données sont disponibles. La sphère *compétition* regroupe ainsi 185 519 participants soit 21,5 % du total, alors que la sphère *excellence* en regroupe 23 630 représentant 2,7 %. Ce total de 24 % pour les deux sphères, même s'il apparaît plus bas que les pourcentages obtenus pour les trois fédérations retenues aux fins de l'analyse, représente tout de même environ 217 606 participants qui atteignent le seuil minimal de $10,5 \text{ kcal} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{sem}^{-1}$.

Les prévalences des sept maladies chroniques en 2005 pour la province de Québec apparaissent au tableau 34. D'une part, ces prévalences ont été utilisées pour calculer le nombre potentiel de personnes, parmi les 217 606 sportifs fédérés, susceptibles d'être affectés par chacune des maladies. Par exemple, pour la maladie coronarienne, l'incidence utilisée de 5,1 %, rapportée pour les maladies cardiaques au Québec en 2005, signifie que 11 098 des 209 149 sportifs fédérés seraient susceptibles d'être touchés par cette maladie s'ils n'atteignaient pas la dépense énergétique minimale requise.

D'autre part, l'incidence de chacune des maladies a aussi été utilisée pour déterminer le nombre de Québécois affectés par les sept maladies. Par la suite, le coût de l'inactivité physique associé à chacune des maladies a été divisé par le nombre de Québécois atteint de la maladie afin d'obtenir un coût par patient.

Le coût par patient pour chacune des maladies a été multiplié par le nombre potentiel de participants qui seraient touchés par les maladies afin d'obtenir l'économie réalisée par le système de santé. C'est ainsi que pour la maladie coronarienne chacun des 11 098 sportifs fédérés sauvent 1 443 \$ par patient au système de santé, résultant dans une somme totale de plus de 16 millions \$. La somme totale économisée pour les sept maladies chroniques s'élève à plus de 50 millions \$ (Tableau 41).

ANNEXE 8

Méthodologie pour estimer la valeur préventive du sport fédéré québécois

Tableau 41 Économie réalisée par les sportifs fédérés des sphères *compétition* et *excellence* au Québec

Maladies chroniques	Prévalence ¹ (%)	Nombre potentiel de cas parmi les 209 149 sportifs fédérés s'ils n'atteignaient pas le seuil minimal	Coûts inactivité physique par patient (\$ de 2009)	Économie (\$ de 2009)
Coronarienne	5,1 ²	10 667	1 443	16 012 684
ACV	0,15	314	22 250	7 262 683
Hypertension	15,1	31 582	114	3 757 297
Cancer du côlon	0,0528	110	23 830	2 737 984
Cancer du sein	0,098	205	16 295	3 475 150
Diabète de Type 2	5,1	10 667	250	2 776 585
Ostéoporose	12,5 ³	26 144	524	14 247 156
Total				50 269 539

1 Prévalence des maladies chroniques pour la province de Québec, 2005

2 Pour la maladie coronarienne, l'incidence utilisée de 5,1 % est celle rapportée pour les maladies cardiaques au Québec en 2005. Les maladies cardiaques aussi appelées cardiopathies ischémiques comprennent cinq sous-catégories selon la classification internationale des maladies (CIM-10) soit l'angine de poitrine (I20), l'infarctus aigu du myocarde (I21), l'infarctus du myocarde à répétition (I22), certaines complications récentes d'un infarctus aigu du myocarde (I23), autres cardiopathies ischémiques aiguës (I24) et cardiopathie ischémique chronique (I25). Katmarzyk et Janssen (2004) ne précise pas si toutes ces sous-catégories de maladies sont considérées dans leur définition de la maladie coronarienne, mais comme l'ischémie découle généralement d'une maladie coronarienne ou de crises cardiaques, l'incidence pour les maladies cardiaques devrait être identique ou à tout le moins très représentative de celle pour la maladie coronarienne.

3 Moyenne hommes et femmes de 50 ans et plus

ANNEXE 9

Comité de validation

ANNEXE 9

Comité de validation

André-François Lafond

Ex directeur général
SPORTSQUÉBEC

Alain d'Ambroise

Directeur général
Volleyball Québec

Luc Denis

Directeur général
SPORTSQUÉBEC

Sylvain Lalonde

Directeur général
Hockey Québec

Michelle Gendron

Coordonnatrice Communications stratégiques
SPORTSQUÉBEC

Marco Berthelot

Directeur général
Curling Québec

Raymond Coté

Président
SPORTSQUÉBEC

Benoit Cyr

Chargé de projet
DIOBRI Gestion Marketing

Gilles Taillon

Directeur général
Baseball Québec

Jean Ramsay

Rédacteur et responsable de la recherche
DIOBRI Gestion Marketing

Yvon Morissette

Directeur général
Fédération québécoise de tir

Michel Boisvert

Économiste
DIOBRI Gestion Marketing

Raynald Hawkins

Directeur général
Société de Sauvetage du Québec

ANNEXE 10

Comité restreint

ANNEXE 10

Comité restreint

André-François Lafond

Ex. directeur général
SPORTSQUÉBEC

Luc Denis

Directeur général
SPORTSQUÉBEC

Michelle Gendron

Coordonnatrice Communications stratégiques
SPORTSQUÉBEC

Raymond Coté

Président
SPORTSQUÉBEC

Gilles Taillon

Directeur général
Baseball Québec

Yvon Morissette

Directeur général
Fédération québécoise de tir

Raynald Hawkins

Directeur général
Société de Sauvetage du Québec

Alain d'Ambroise

Directeur général
Volleyball Québec

Sylvain Lalonde

Directeur général
Hockey Québec

Marco Berthelot

Directeur général
Curling Québec

Brigitte Frot

Directrice générale
Fédération de soccer du Québec

Diane Lachapelle

Directrice générale
Fédération de nage synchronisée du Québec

François Roy

Directeur général
Fédération québécoise de golf

Jean-Paul Baert

Directeur général
Fédération québécoise d'athlétisme

Jo Ann Arvey

Directrice générale
Association québécoise des sports
pour paralytiques cérébraux

Louis Barbeau

Directeur général
Fédération québécoise des sports cyclistes

Patrick Esparbès

Directeur général
Judo Québec

Stéphane Chartrand

Président
Fédération québécoise de ballon sur glace

Benoît Cyr

Chargé de projet
DOBRI Gestion Marketing

Jean Ramsay

Rédacteur et responsable de la recherche
DOBRI Gestion Marketing

Michel Boisvert

Économiste
DOBRI Gestion Marketing

ANNEXE 11

Personnel de DIOBRI
Gestion Marketing
ayant participé à la
réalisation de l'*Analyse
économique du système
sportif fédéré québécois*

ANNEXE 11

Personnel de DIOBRI Gestion Marketing ayant participé à la réalisation de *l'Analyse économique du système sportif fédéré québécois*

Brigitte Dionne

Présidente

Mario Léonard

Directeur général

Benoit Cyr

Chargé de projet

Jean Ramsay

Rédacteur et responsable de la recherche

Michel Boisvert

Économiste

Vincent Dumas

Chargé de projet

Magalie Patenaude

Agente marketing

Louise Régnier

Rédactrice

Marjolaine Samson

Designer graphique
